

**TOUJOURS PIONNIÈRE ET SANS CESSE EN MOUVEMENT POUR
RÉALISER SON PLEIN POTENTIEL DANS UN MAROC EN MUTATION**

**RAPPORT
INTÉGRÉ**

2024

En 2024, Sanlam Maroc a continué de se positionner à l'avant-garde du secteur des assurances, en anticipant les évolutions du marché et en offrant de nouvelles solutions à ses parties prenantes. Cette démarche reflète son engagement à accompagner la transformation économique et sociale du pays, en mettant l'accent sur l'innovation, la durabilité et la proximité pour répondre aux défis qui attendent le Maroc de demain.

RAPPORT INTÉGRÉ

2024

SOMMAIRE

1. Regards croisés : « En route vers le Maroc de demain, visons notre plein potentiel »	4
Mot de Saïd Alj, Président du Conseil d'Administration	5
Entretien avec Yahia Chraïbi, Directeur Général	6
2. Sanlam Maroc en bref	9
Une compagnie historique, fièrement marocaine	10
Notre ouverture sur le monde grâce au Groupe SanlamAllianz	13
Des instances de gouvernance orientées vers la performance	15
3. Cap sur nos ambitions	19
Les grands enjeux sociétaux au Maroc	20
Notre stratégie pour réaliser notre plein potentiel dans le Maroc de demain	20
4. Rapport d'activité	21
Le marché des assurances en 2024	22
Une belle performance dans un contexte de forte compétitivité	23
Des offres inédites répondant aux besoins évolutifs de nos assurés	26
Poursuite de notre transformation vers l'excellence opérationnelle et la performance durable	30
5. Rapport ESG	32
Notre démarche RSE et les indicateurs de performance	33
Une année riche sur le plan du Capital Humain	36
Notre culture basée sur les meilleures pratiques de gestion des risques, de conformité et de transparence	40
Vers une assurance plus accessible et collaborative	43
Sans cesse mobilisés envers la communauté	46
6. Rapport Financier	48
7. Notre réseau	80
8. Tableau de concordance avec l'AMMC	105

REGARDS CROISÉS :
**« EN ROUTE VERS LE
MAROC DE DEMAIN,
VISONN NOTRE PLEIN
POTENTIEL »**

**RAPPORT
INTÉGRÉ
2024**

Mot de Saïd Alj,
Président du Conseil d'Administration

Une compagnie performante et engagée

L'année 2024 s'achève sur une nouvelle performance solide pour Sanlam Maroc, confortant notre leadership sur le marché de l'assurance Non-Vie. Nous restons leaders dans les branches Automobile et Santé, tout en enregistrant une progression significative sur la branche Corporate, où nous occupons désormais la 4^e place.

Ces résultats témoignent de la pertinence de notre stratégie et de l'engagement sans faille de nos partenaires et collaborateurs. Avec le réseau d'agents le plus étendu du Royaume, nous avons su allier proximité, réactivité et excellence opérationnelle pour mieux servir nos clients. Cet engagement collectif se traduit également en interne, avec un taux de satisfaction record parmi nos collaborateurs, preuve de leur confiance renouvelée en l'avenir de la Compagnie.

Portés par cet élan, nous poursuivons nos ambitions avec détermination. Dans un Maroc en pleine mutation, marqué par des transformations économiques, sociales et environnementales majeures, Sanlam Maroc entend jouer pleinement son rôle d'assureur de confiance pour accompagner ces évolutions et saisir les opportunités de développement qui s'ouvrent à elle.



Saïd Alj
Président du Conseil d'Administration



Entretien avec Yahia Chraïbi, Administrateur Directeur Général



Notre réseau a joué un rôle central dans nos résultats cette année.



Comment évaluez-vous l'année 2024 pour le marché des assurances au Maroc ?

Après plusieurs années de résilience, l'environnement dans lequel nous évoluons s'est montré assez favorable en 2024, avec une dynamique macro-économique positive au niveau national qui a boosté à la fois l'activité assurantielle « pure » du marché (dont le chiffre d'affaires a augmenté de 5,3% vs 2023) et l'activité financière, qui a été portée par une forte reprise des marchés financiers en 2024.

Dans ce contexte, comment s'est comportée Sanlam Maroc ?

Sanlam Maroc a réalisé une bonne année, en particulier sur la branche Non-Vie, où elle maintient son leadership, tout en bénéficiant d'un bon résultat financier.

La restructuration de notre portefeuille, initiée l'an dernier, s'est intensifiée cette année, en ligne avec notre ambition stratégique de croissance profitable. Cette démarche nous permet d'optimiser notre activité en privilégiant une meilleure rentabilité, ce qui se reflète dans la progression significative de notre résultat net, supérieure à celle de nos primes.

Cette évolution illustre un portefeuille plus équilibré et mieux maîtrisé, garantissant la solidité et la pérennité de notre modèle, ce qui confirme la pertinence de nos choix stratégiques.

En 2024, comment Sanlam Maroc a-t-elle consolidé sa position de leader sur la branche Automobile ?

Notre branche Automobile a enregistré une belle croissance en 2024, supérieure à celle du marché et en progression par rapport à l'année précédente. Ce résultat est d'autant plus significatif que la concurrence y reste particulièrement forte d'une part, et qu'elle s'est accompagnée chez nous d'une bonne maîtrise de notre S/P d'autre part.

Pour renforcer notre position de leader, nous avons continué à innover en lançant des offres inédites sur le marché, apportant des solutions nouvelles aux automobilistes. C'est dans cette optique que nous avons introduit des garanties comme le Rachat de franchise et le Décès toutes causes, qui répondent à des besoins jusque-là non couverts. Notre objectif est toujours d'élargir le marché, en proposant des offres qui incitent les clients à mieux se couvrir.

Quel rôle a joué le réseau dans ces performances ?

Notre réseau a joué un rôle central dans nos résultats cette année. C'est le fruit d'une animation très dynamique, d'un accompagnement renforcé et d'un dialogue constant avec nos agents pour leur offrir un cadre de travail optimal et favoriser une collaboration efficace. La proximité est un élément clé de cette relation.

Nous avons également renforcé leurs outils, en particulier pour la gestion des contrats délégués, leur offrant ainsi plus d'autonomie et de réactivité. Cette évolution a contribué à notre progression sur différents segments, notamment les flottes automobiles, où nous avons donné à nos agents les moyens d'être encore plus performants.

Il est essentiel pour nous qu'ils puissent exercer leur activité en toute confiance, avec les ressources et le soutien nécessaires pour s'investir pleinement.

Au niveau du secteur de la Santé, qu'est-ce qui a marqué l'année de Sanlam Maroc ?

Comme l'ensemble du marché, nous restons attentifs aux évolutions de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), dont la généralisation n'a pas encore impacté les compagnies d'assurance. La « population 114 » est en effet toujours couverte par le secteur privé.

Dans ce contexte, nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation sur l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC), en mettant l'accent sur son rôle essentiel dans la prise en charge des soins. Cette année, nous avons de nouveau mis à jour nos offres AMC pour les rendre plus accessibles, tout en y intégrant une couverture à vie et la prise en charge de l'hospitalisation à domicile. En tant que leaders, nous nous devons en effet d'innover pour accompagner le développement de ce marché, qui va s'accélérer dans les prochaines années.

Où en est la Compagnie en ce qui concerne la branche Corporate ?

Cette année, nous enregistrons encore une progression soutenue sur le risque d'entreprise, ce qui nous permet d'atteindre la 4^e place du marché. Notre stratégie consiste toujours à développer notre présence auprès des TPME, tout en continuant à accompagner de grands projets. Pour mieux répondre aux attentes de ces entreprises, nous avons enrichi notre offre et renforcé notre réseau, notamment avec de nouveaux courtiers partenaires, afin de leur

apporter des solutions toujours plus adaptées et accessibles.

Cette branche a également bénéficié de la transformation de la Compagnie : où en est cette démarche aujourd'hui ?

Notre transformation se poursuit et continue de porter ses fruits. Après avoir mené d'importants projets dans les branches Automobile et Santé, avec le déploiement de plateformes que nous continuons d'enrichir, nous améliorons désormais la branche Corporate. La digitalisation est au cœur de cette approche, portée notamment par notre Solution Factory, qui nous permet d'intégrer de nouveaux outils facilitant le développement et la gestion de nos activités.

En ce qui concerne la branche Vie, comment s'est déroulée la fin du partenariat avec Crédit du Maroc ?

Sanlam Maroc et Crédit du Maroc ont décidé, d'un commun accord, de réaménager leur collaboration dans le domaine de la bancassurance, en mettant un terme anticipé à l'accord exclusif de commercialisation signé en mars 2016 pour une durée initiale de 10 ans. Cette nouvelle orientation a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2025, marquant une évolution stratégique mutuellement bénéfique.

Quel est l'impact de cet événement pour la Compagnie et les clients communs ?

Le protocole d'accord signé prévoit que l'impact financier de cette transition sur les résultats 2025 de Sanlam Maroc sera pleinement compensé par une indemnité spécifique. Pour les clients communs, cette évolution se déroule en toute transparence, sans aucun impact sur les prestations en cours. Nous continuons d'assurer le service des contrats Épargne / Dommages avec la même exigence de qualité et d'excellence qui caractérise notre relation client.

Cette année, Sanlam Maroc a travaillé dans le cadre d'un nouveau plan stratégique : quelles en sont les nouvelles orientations ?

En 2024, nous avons en effet suivi de nouvelles orientations stratégiques, qui s'inscrivent dans la continuité des précédentes. La recherche d'une croissance profitable et l'amélioration continue de la qualité de service ont porté leurs fruits, et nous voulons aller encore plus loin.

Dorénavant, nous souhaitons non seulement maintenir ces acquis, mais également nous positionner comme assureur « leader - challenger ». Cela signifie que nous voulons

garder notre esprit pionnier pour conserver notre position dominante sur certains marchés tout en allant en conquérir de nouveaux. De même, nous voulons aussi nous imposer comme assureur de confiance, en devenant la référence en matière de savoir-faire et d'expertise, tout en conservant bien entendu une qualité de service irréprochable.

Comment les collaborateurs de la Compagnie s'approprient-ils cette vision stratégique ?

Nos collaborateurs sont pleinement engagés dans cette dynamique, et leur mobilisation est un facteur clé dans la réalisation de nos objectifs stratégiques. Ils incarnent l'esprit pionnier de Sanlam Maroc en innovant continuellement, comme en témoigne le succès de la 2^e édition du « Sa'Innov day », qui encourage la créativité au sein de la Compagnie.

Plus largement, cet engagement se reflète dans les résultats du baromètre social 2024, réalisé par un cabinet indépendant, qui affiche un taux de satisfaction exceptionnel de 92 %. Ce score, parmi les plus élevés du Groupe Sanlam depuis trois ans, illustre l'attachement des collaborateurs à la Compagnie et leur confiance en son avenir.

Dans le cadre de sa politique RSE, Sanlam Maroc a fait évoluer la Fondation : qu'est-ce que cela signifie ?

Initialement créée par le Groupe Sanlam, la Fondation a été rattachée à Sanlam Maroc, permettant ainsi plus de proximité avec ses parties prenantes et un impact renforcé au Maroc. Elle porte désormais le nom de Sanlam Li-Ennajah et poursuit sa mission en faveur des populations vulnérables, en contribuant activement à la lutte contre la précarité au Maroc. Dans cette continuité, nous maintenons nos engagements en faveur de l'apprentissage numérique, de l'éducation financière et de l'insertion des jeunes par le sport, autant de leviers essentiels pour favoriser l'inclusion et le développement durable.

Quelles sont les perspectives de la Compagnie pour 2025 ?

Les perspectives pour 2025 sont positives et tous les indicateurs sont au vert. Notre Compagnie devrait poursuivre sa progression, notamment portée par ses nouvelles orientations stratégiques. De plus, la bonne tenue des marchés financiers devrait nous permettre de réaliser de bons résultats.

Par ailleurs, l'économie marocaine bénéficie d'une dynamique positive, renforcée par les nombreux projets liés, entre autres, à l'organisation de la Coupe du Monde 2030. Dans ce contexte, Sanlam Maroc est prête à saisir de nouvelles opportunités et à poursuivre son développement avec ambition.

Que va changer le rating « A- (Excellent) » de AM Best obtenu récemment par SanlamAllianz Re Ltd (SAZ Re), le réassureur du Groupe ?

Ce rating est une excellente nouvelle pour Sanlam Maroc, car il renforce la solidité et la crédibilité du Groupe sur le marché. Il nous ouvre ainsi de nouvelles opportunités, notamment en facilitant l'accès à des projets de grande envergure nécessitant des financements internationaux. Ce positionnement est particulièrement stratégique pour notre activité Corporate, où il constitue un atout supplémentaire majeur pour accompagner nos clients et partenaires avec encore plus d'expertise et de fiabilité.

** Selon la CNSS, la population 114 désigne l'ensemble des actifs et titulaires de pensions (du secteur privé) y compris leurs ayants droit, qui continuent d'avoir une couverture médicale, soit au moyen de contrats groupe auprès de compagnies d'assurances, de mutuelles, ou dans le cadre de caisses internes, après l'entrée en vigueur de la loi 65-00, selon les dispositions de l'article 114.*

SANLAM MAROC EN BREF

RAPPORT
INTÉGRÉ
2024

Une compagnie historique, fièrement marocaine

Qui sommes-nous ?



**1^{er} assureur
Automobile**



**1^{er} réseau
d'agents
généraux**



**1^{er} assureur
Santé**



**1^{er} assureur des
communautés**

Présent sur le marché marocain depuis 1949, Sanlam Maroc est un acteur majeur du secteur des assurances. La Compagnie est leader de l'Assurance Non-Vie, en occupant notamment la première place dans les domaines de l'Automobile et de la Santé.

Notre ancrage territorial unique, qui repose sur le réseau exclusif le plus étendu du pays, avec 524 agences, assure une proximité et un accompagnement optimal à nos clients. Ce maillage est complété par un réseau de courtiers partenaires, renforçant ainsi l'accessibilité et la diversité des services offerts.

Avec plus de 840 collaborateurs, nous faisons de la qualité de service un moteur essentiel de notre développement. Notre expertise et notre capacité à innover constamment nous permettent de concevoir des solutions toujours plus performantes et adaptées aux besoins de nos près de 5 millions d'assurés, tout en anticipant les évolutions du marché pour renforcer notre position de référence.

À l'échelle internationale, Sanlam Maroc s'inscrit dans la dynamique de SanlamAllianz, qui réunit, depuis 2023, le Groupe Sanlam, leader des services financiers non bancaires en Afrique, et Allianz, acteur mondial majeur de l'assurance. Cette alliance stratégique a donné naissance au premier groupe panafricain de services financiers non bancaires, conjuguant expertise locale et envergure internationale pour offrir des solutions innovantes et inclusives sur l'ensemble du continent.

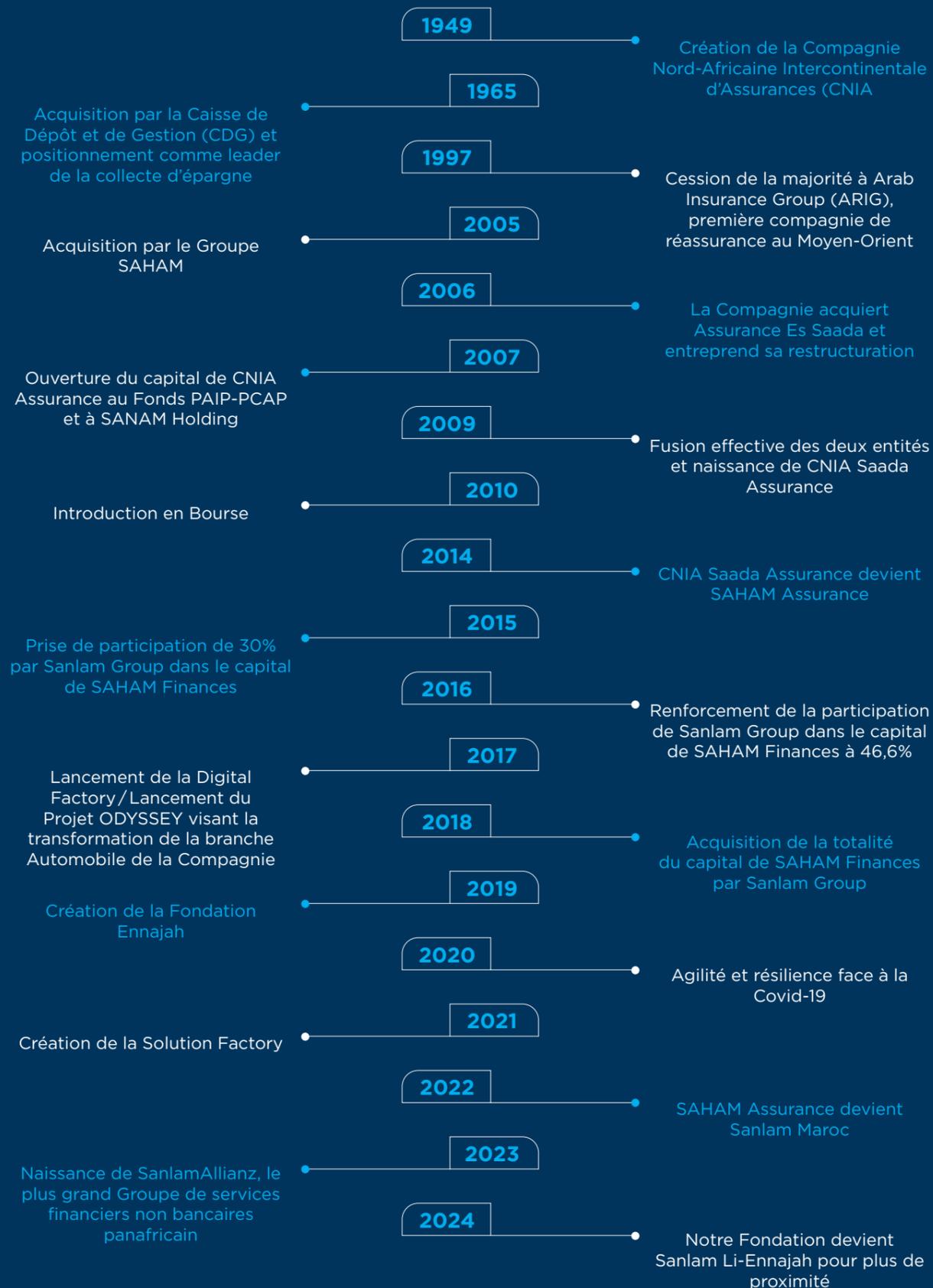
Présent dans 27 pays, SanlamAllianz a pour objectif d'élargir l'accès à l'assurance en Afrique, grâce à une approche digitale renforcée, des partenariats locaux solides et des produits adaptés aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Chiffres clés au Maroc



Les étapes clés de notre histoire

1949 - 2024 : 75 ans d'expérience au Maroc



Nos métiers en tant qu'assureur universel

Sanlam Maroc propose une offre d'assurance complète et diversifiée, couvrant aussi bien les besoins des particuliers que ceux des professionnels, des entreprises et des communautés.

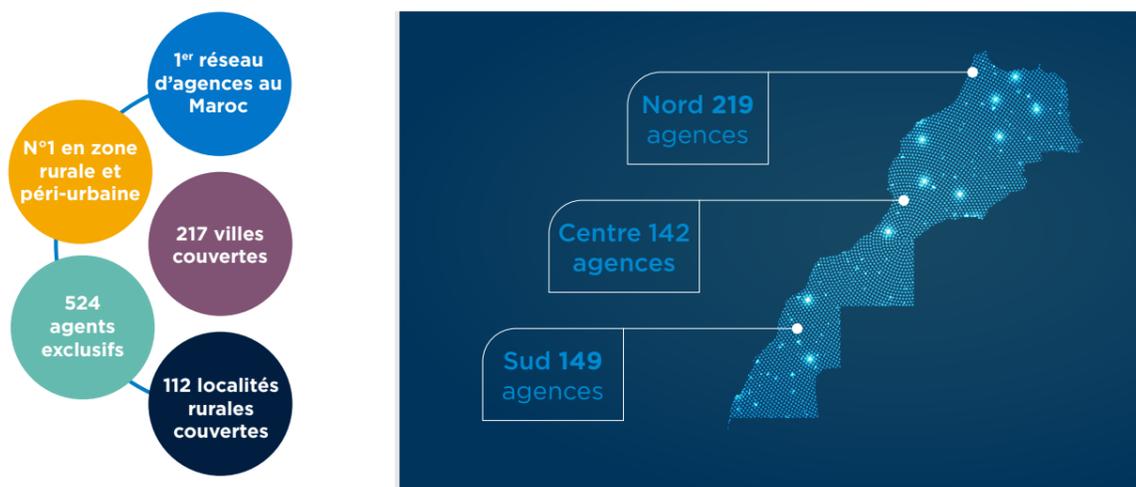
De la protection des biens et des personnes à l'épargne et la retraite, nous offrons des solutions adaptées à chaque étape de la vie, avec des services complémentaires pour une couverture toujours plus étendue.



Notre réseau : un ancrage historique au plus près de nos assurés

Depuis 75 ans, Sanlam Maroc développe le réseau exclusif le plus vaste du Maroc, permettant une couverture optimale du territoire. Avec plus de 500 agences, notre maillage s'est déployé avec cohérence au fil des décennies, assurant une présence équilibrée dans les zones urbaines comme rurales, afin d'offrir un service de proximité à tous nos assurés.

Nos agents suivent des formations régulières sur l'ensemble de nos produits et services, et disposent de plateformes digitales avancées, ce qui leur permet de maîtriser parfaitement nos métiers et d'être très réactifs face aux attentes de nos clients.



Notre ouverture sur le monde grâce au Groupe SanlamAllianz

Premier groupe panafricain de services financiers non bancaires

En 2023, Sanlam, le plus grand groupe de services financiers non bancaires en Afrique, et Allianz, l'un des principaux assureurs et gestionnaires d'actifs au monde avec plus d'un siècle d'histoire en Afrique, ont uni leurs forces pour créer SanlamAllianz, le premier groupe panafricain de services financiers non bancaires.

SanlamAllianz a pour objectifs de maintenir son leadership et de renforcer l'accès à l'assurance en Afrique grâce à l'innovation et à des partenariats stratégiques. Présent dans 27 pays, il se classe parmi les trois premières compagnies d'assurance sur la majorité de ses marchés. Grâce à une approche digitale renforcée et aux

synergies créées par l'alliance entre Sanlam et Allianz, il développe des produits et services toujours plus accessibles et adaptés aux réalités locales.

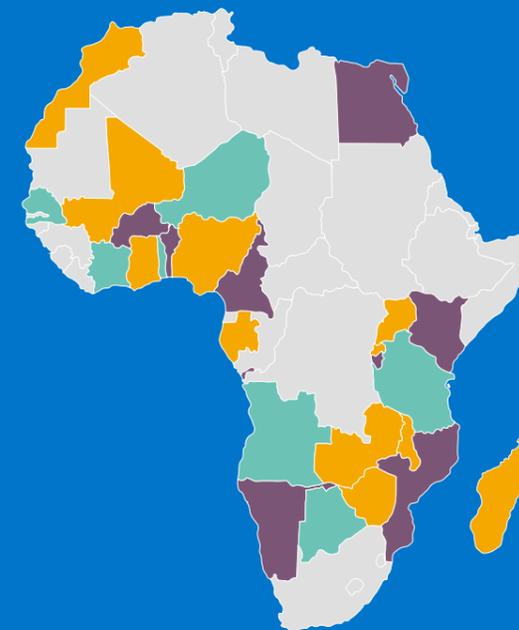
Engagé dans une démarche de croissance durable, SanlamAllianz renforce ses investissements à long terme en Afrique, à travers une stratégie impliquant l'ensemble de ses parties prenantes, et consolide ainsi sa position de référence sur le continent.



Performances et impact à l'international

SanlamAllianz est présent dans 27 pays, avec des positions renforcées dans 12 pays où les deux groupes étaient déjà implantés.

- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Egypte
- Gabon
- Ghana
- Kenya
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Maurice
- Maroc
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Rwanda
- Sénégal
- Tanzanie
- Togo
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe



Chiffres clés du Groupe Sanlam

1^{ER} GROUPE
D'ASSURANCE
EN AFRIQUE

LEADER
AFRICAIN
DES SERVICES
FINANCIERS
NON-BANCAIRES

23
MILLIARDS
DE DOLLARS
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

768
MILLIONS DE
DOLLARS DE
RÉSULTAT NET
OPÉRATIONNEL

10
MILLIARDS DE
DOLLARS DE
CAPITALISATION
BOURSIÈRE

79
MILLIARDS DE
DOLLARS
D'ACTIFS
GÉRÉS

125 163
COLLABORATEURS

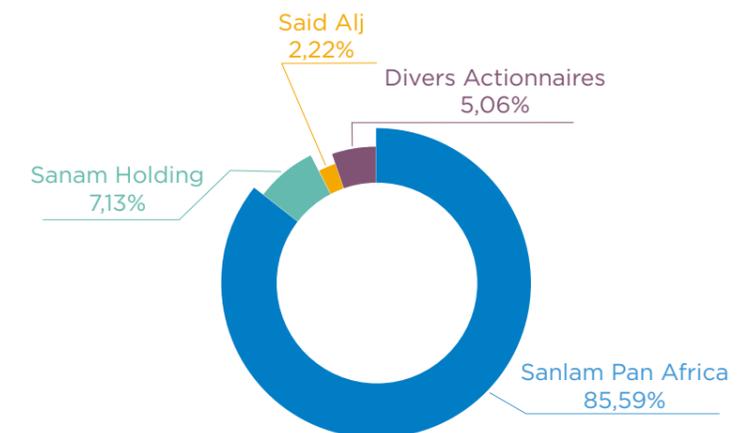
Des instances de gouvernance orientées vers la performance

Nos actionnaires et investisseurs

Sanlam Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2010. La Compagnie s'appuie sur des investisseurs de référence, qui accompagnent son développement et renforcent sa position sur le marché.

Son principal actionnaire (85,59%), Sanlam Pan Africa (SPA), est le pôle d'activités du Groupe Sanlam dédié aux marchés émergents, hors Afrique du Sud. Il pilote le développement d'une offre d'assurance élargie, couvrant les branches Vie et Non-Vie. À ses côtés, Sanam Holding (7,13%) est un groupe marocain historique, actif notamment dans le secteur de l'industrie agroalimentaire au Maroc et à l'international.

Répartition du Capital au 31 décembre 2024



Notre Conseil d'Administration et ses comités spécialisés

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Sanlam Maroc joue un rôle central dans la gouvernance de la Compagnie : il définit sa stratégie, assure la surveillance de la gestion de ses activités et veille à la qualité de l'information destinée aux actionnaires et aux marchés.

En appui à la Direction Générale et à son Comité de direction, il accompagne la mise en œuvre des décisions stratégiques et le pilotage opérationnel de la Compagnie.

Composé de neuf administrateurs, élus pour un mandat renouvelable de trois ans, il se réunit quatre fois par an, ainsi qu'à chaque fois que la situation l'exige. En 2024, le taux de présence aux réunions était de 100%.

Dans un souci de gouvernance exemplaire, Sanlam Maroc applique une politique de rémunération des administrateurs conforme aux meilleures pratiques du marché. Seuls les administrateurs non exécutifs perçoivent des jetons de présence, dont le montant, proposé au Conseil d'Administration par le Comité Ressources Humaines et Rémunération, est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. En 2024, ce montant s'est élevé à 1 800 000 MAD.

De même, depuis 2023, la Compagnie évalue annuellement les administrateurs, dans une démarche d'amélioration continue de sa gouvernance et ce, conformément aux recommandations du Pilier 2 de la Solvabilité Basée sur les Risques (SBR), concernant la gouvernance des entreprises d'assurance et de réassurance, et à l'instruction n° P.IN.02/2021 relative au système de gouvernance. En 2024, les résultats de cette évaluation ont été examinés au sein du Comité Stratégie ainsi qu'en Conseil d'Administration, en vue d'améliorer les pratiques des administrateurs.

Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration s'appuie sur quatre comités de gouvernance consultatifs pour approfondir l'analyse et orienter ses décisions stratégiques.

Comité Audit, Actuariat et Risque	<p>Mission : Ce comité a pour principale mission d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du reporting financier et du système de contrôle interne.</p> <p>Composition : Quatre membres du Conseil d'Administration, en plus du Directeur Général de la Compagnie. Le comité peut également accueillir d'autres administrateurs et d'autres cadres dirigeants en fonction de la situation.</p>
Comité Stratégie	<p>Mission : Ce comité est chargé de la définition de la stratégie de Sanlam Maroc et de son déploiement, de l'adoption des règles de gouvernance, de l'approbation de la politique de souscription, ainsi que de la validation de la stratégie d'investissement et du suivi de sa mise en œuvre.</p> <p>Composition : Trois membres du Conseil d'Administration, en plus du Directeur Général de la Compagnie.</p>
Comité Ressources Humaines et Rémunération	<p>Mission : Ce comité est chargé des procédures de sélection et de renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Il est aussi responsable de la mise en place d'une politique de rémunération, à la fois juste et incitative, des membres des organes de gouvernance et des dirigeants. Il assure également l'alignement de la qualité des équipes dirigeantes et des organes de gouvernance avec la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Composition : Trois membres du Conseil d'Administration.</p>
Comité Asset Management	<p>Mission : Ce comité étudie les tendances du marché et décide des arbitrages en matière de stratégie d'investissement. Il est chargé du suivi de la mise en œuvre de la politique de placement de Sanlam Maroc et de la validation des limites ou, le cas échéant, des dépassements en matière de placement tels que validés par les Autorités.</p> <p>Composition : Quatre membres du Conseil d'Administration.</p>

Panorama des administrateurs

Le Conseil d'Administration de Sanlam Maroc, présidé par Monsieur Said Alj, est composé en 2024 de neuf administrateurs aux profils variés. Il intègre deux femmes dont une est administrateur indépendant, témoignant de l'engagement de la Compagnie en faveur des meilleures pratiques de gouvernance.

En 2024, le Conseil d'Administration a accueilli trois nouveaux membres : Monsieur Yahia Chraïbi, administrateur et Directeur Général de Sanlam Maroc, Madame Fadoua Moutaouakil, administrateur indépendant, et Madame Delphine Traore, administrateur.

L'intégration du Directeur Général en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration permet de renforcer la communication entre la direction exécutive et le Conseil d'Administration, améliorer la prise de décision stratégique et apporte encore plus de transparence.

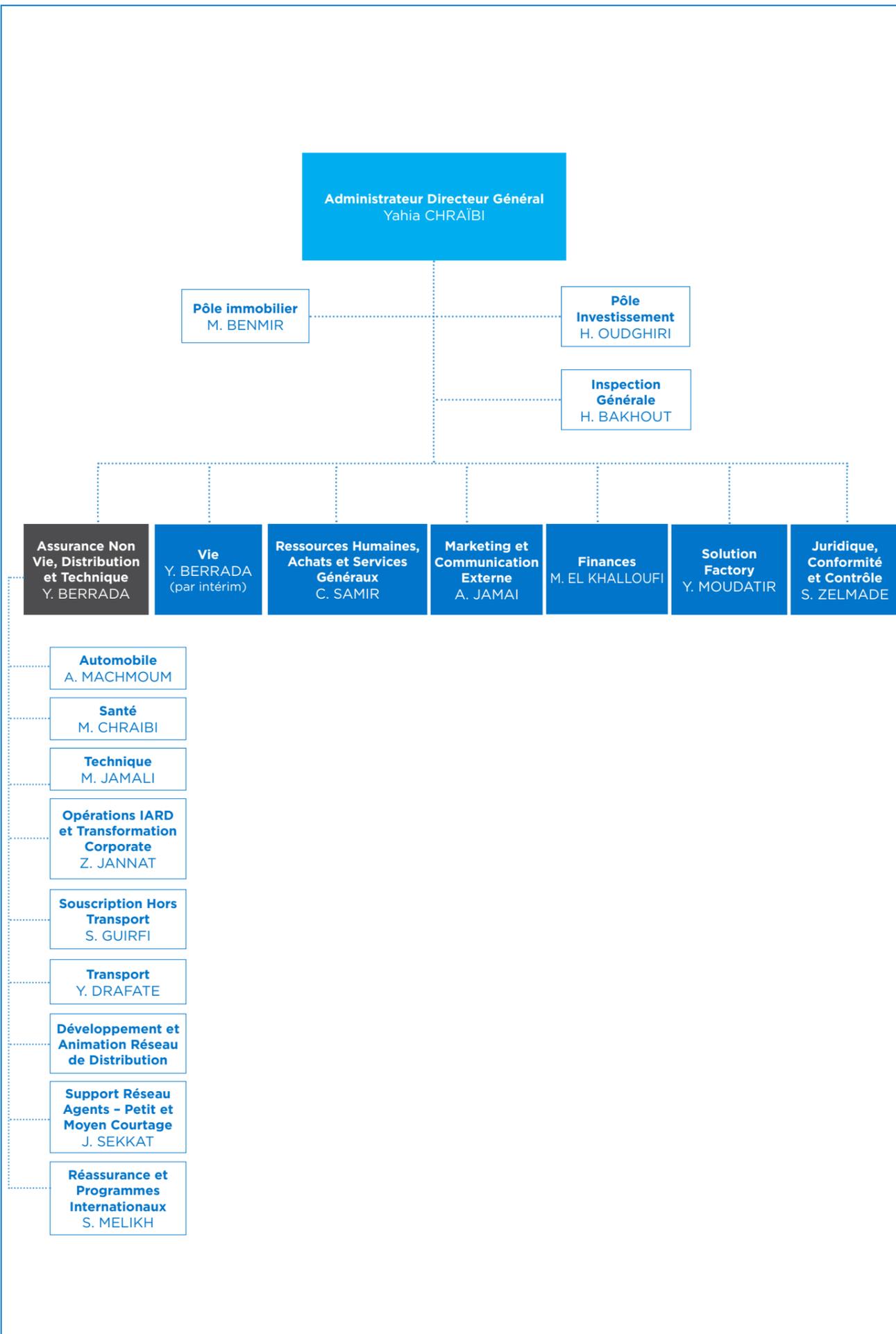
Membres			Comités spécialisés			
Administrateurs	Echéance mandat actuel par exercice	Conseil d'Administration	Comité Audit, Actuariat et Risque	Comité Stratégie	Comité Ressources Humaines et Rémunération	Comité Asset Management
Monsieur Saïd ALJ Président	2024-2026	Président		Membre	Membre	Membre
Monsieur Mohamed BERRADA Administrateur indépendant	2023-2025	Membre	Membre			
Monsieur Yahia CHRAÏBI Administrateur	2023-2025	Membre				
Madame Fadoua MOUTAOUAKIL Administrateur indépendant	2023-2025	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
Madame Delphine TRAORE Administrateur	2023-2025	Membre				
Monsieur John DE VILLIERS MELVILLE Administrateur	2024-2026	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
SANLAM PAN AFRICA HOLDINGS MAROC Administrateur, représentée par Monsieur William Robertson DOMMISSE	2023-2025	Membre				
SANLAM PAN AFRICA MAROC Administrateur, représentée par Madame Delphine TRAORE	2023-2025	Membre				
SANAM Holding Administrateur, représentée par Monsieur Ismail FARIH	2023-2025	Membre	Membre			Membre
Nombre de réunions en 2024		4 réunions	4 réunions	2 réunions	2 réunions	4 réunions
Assiduité		100%	100%	100%	100%	100%

Aperçu de notre équipe dirigeante

En dissociant les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, Sanlam Maroc a fait le choix d'une gouvernance collégiale.

La Direction Générale pilote l'activité de la Compagnie, appuyée par un Comité Exécutif composé du Directeur Général, du Directeur Général Délégué et de sept directeurs.

Ce comité se réunit deux fois par mois et il est assisté par 18 comités spécialisés, réunissant des responsables et experts métiers de la Compagnie, pour approfondir son travail.



CAP SUR NOS AMBITIONS

RAPPORT
INTÉGRÉ
2024

Les grands enjeux sociétaux au Maroc

Les grands enjeux sociétaux au Maroc

Depuis plusieurs années, le Maroc est engagé dans une dynamique de transformation profonde, portée par des réformes structurelles et de grands projets de développement, avec pour ambition d'instaurer un modèle de croissance durable et inclusif. Ces transformations s'articulent autour de plusieurs enjeux majeurs touchant notamment l'environnement, le social et l'économie.

L'enjeu environnemental est primordial, avec l'accélération de la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables. De plus, face aux défis climatiques, la gestion durable des ressources en eau et l'adaptation aux risques naturels sont essentielles pour renforcer la résilience du pays.

Sur le plan social, la généralisation de la protection sociale et l'élargissement de l'aide

sociale directe visent à garantir un accès équitable aux soins de santé, à l'éducation et aux prestations sociales. Le renforcement du soutien aux populations vulnérables constitue une priorité, afin de favoriser une inclusion plus large et durable.

Au niveau économique, enfin, la modernisation des infrastructures demeure un levier clé de développement, avec des investissements massifs dans les routes, ports et aéroports pour renforcer l'attractivité économique du pays. L'organisation de la Coupe du Monde en 2030 représente une opportunité stratégique d'accélérer ces transformations et de positionner le Maroc comme un hub régional de premier plan, en stimulant les investissements et en modernisant davantage les équipements structurants.

Notre stratégie pour réaliser notre plein potentiel dans le Maroc de demain

Face aux grands enjeux sociétaux qui façonnent l'avenir du pays, Sanlam Maroc dispose de nombreux atouts pour accompagner ces défis. À travers ses solutions d'assurance, son expertise et son engagement, la Compagnie contribue à une croissance durable et inclusive, en protégeant les individus, en soutenant les entreprises et en sécurisant les infrastructures.

Depuis plusieurs années, nous avons bâti notre développement autour de deux piliers stratégiques : la croissance profitable et la qualité de service. Ces priorités, désormais solidement ancrées, nous ont permis de renforcer notre rentabilité, de consolider notre position sur le marché et d'offrir une expérience client exemplaire.

Aujourd'hui, forts de ces acquis, nous continuons notre développement avec deux nouvelles

orientations stratégiques. En tant qu'« Assureur Leader-Challenger », nous poursuivons notre ambition d'innover et de consolider nos positions sur nos marchés historiques, tout en développant de nouvelles offres pour répondre aux besoins émergents.

Par ailleurs, en tant qu'Assureur de confiance, nous aspirons à devenir la référence en matière de savoir-faire et d'expertise, en plaçant la culture client au cœur de notre action et en garantissant un service d'excellence à nos assurés et partenaires.

Grâce à cette vision, Sanlam Maroc entend pleinement jouer son rôle dans le Maroc de demain, en s'adaptant aux évolutions du pays et en saisissant les opportunités qui s'offrent à elle.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT
INTÉGRÉ
2024

Le marché des assurances en 2024

Aperçu du marché des assurances au Maroc

En 2024, le secteur des assurances et de la réassurance au Maroc a poursuivi sa croissance, avec un volume global de primes émises atteignant 59 711,9 millions de MAD, soit une hausse de 5,2% par rapport à l'année précédente.

Selon la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), la branche Non-Vie représente 54% de ce total, avec 32,5 milliards de MAD (+5,3% par rapport à 2023), tandis que la branche Vie en constitue 46%, avec 27,2 milliards de MAD (+5,1% par rapport à 2023).



Structure des primes par branche



Source : Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA)

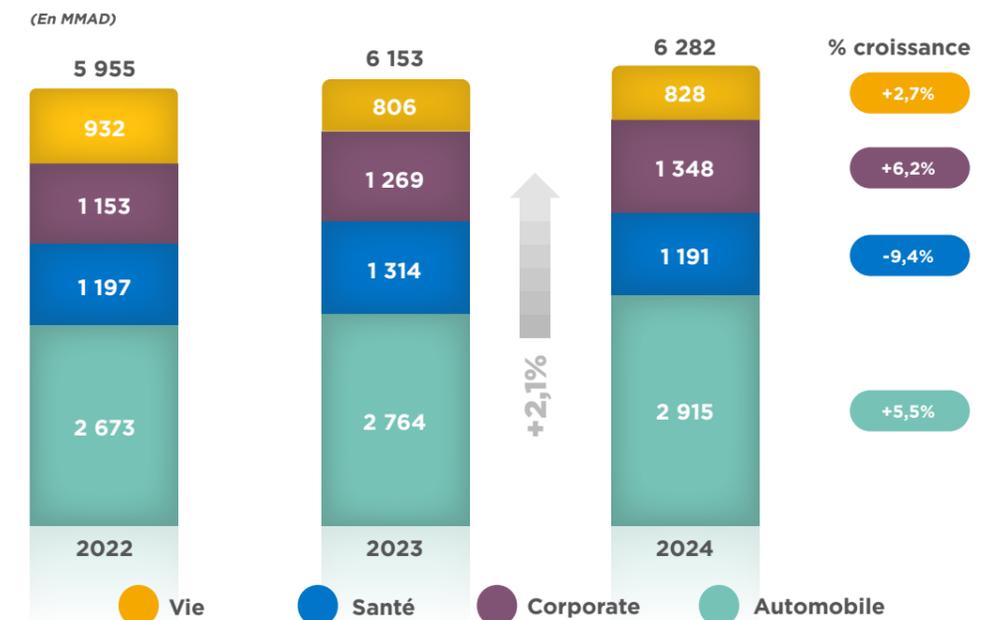
Une belle performance dans un contexte de forte compétitivité

Poursuite de notre croissance

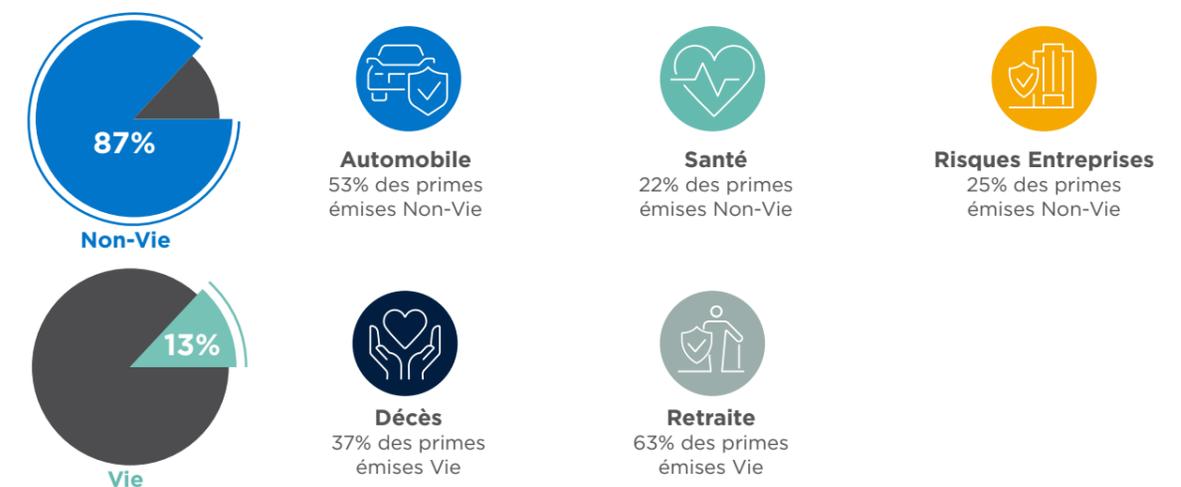
En 2024, Sanlam Maroc a réalisé un chiffre d'affaires global de 6 282 MMAD, en hausse de 2,1% par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires de l'activité Vie s'est établi à 827,6 MMAD, en progression de 2,7%, porté par une croissance sur l'ensemble des segments.

L'activité Non-Vie a, quant à elle, atteint 5 453,9 MMAD, en hausse de 2%. Cette performance est notamment soutenue par les bons résultats des segments Automobile et Risques d'entreprises.



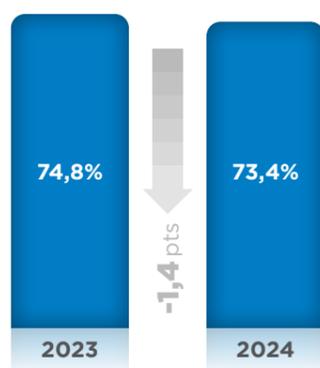
Répartition des primes émises en 2024



Une sinistralité en baisse

Cette année, le montant total des prestations et frais payés s'est élevé à 4 598,9 MMAD, contre 4 590,6 MMAD en 2023, soit une hausse de 0,2%.

Le ratio de sinistralité Non-Vie net de réassurance s'élève à 73,4% en 2024, contre 74,8% l'année précédente. Cette baisse résulte principalement du recul de la sinistralité de l'accident de travail et de l'accident corporel.



Un ratio de frais généraux maîtrisé

En 2024, les frais généraux se sont élevés à 721,9 MMAD, contre 690,4 MMAD en 2023, soit une hausse de 0,3%.

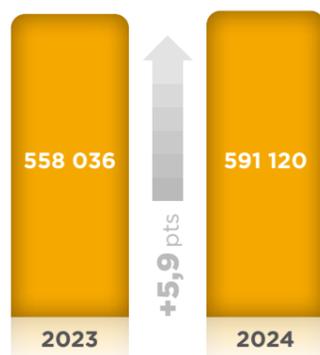
Le ratio des frais généraux atteint 11,6% en 2024, en hausse de 0,3 point par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par le règlement du recours CID forfaitaire, relatif au second semestre 2022 et à l'année 2023.



Un résultat financier en hausse

Le résultat financier des placements (y compris les placements libres) s'établit à 591 MMAD en 2024, contre 558 MMAD en 2023, enregistrant ainsi une hausse de 5,9%.

Cette progression s'explique par l'amélioration de la performance des marchés financiers et par la poursuite de la restructuration de notre portefeuille d'actifs.



Une progression du résultat net

Le résultat net s'établit à 418 MMAD en 2024, contre 396 MMAD en 2023, soit une hausse de 5,5%.

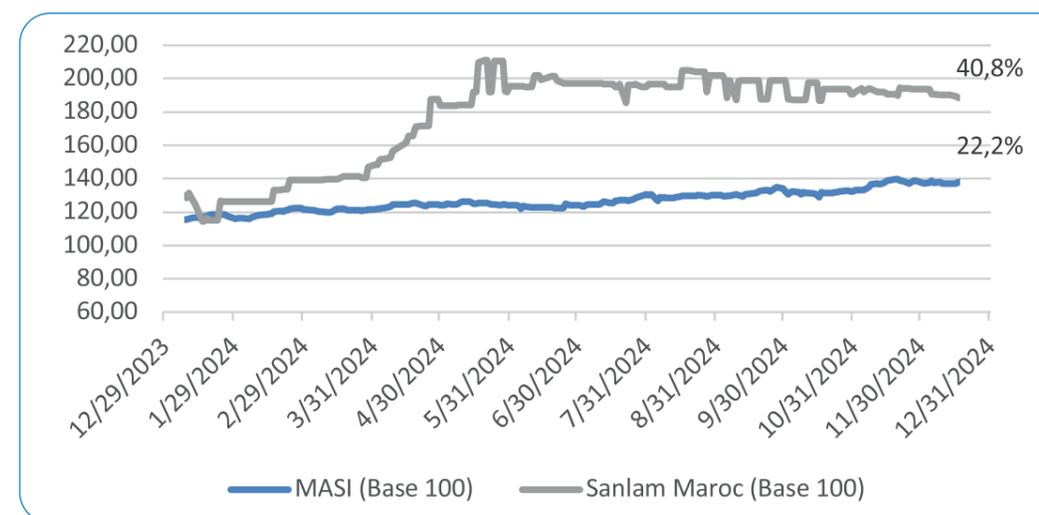
Cette progression est plus de deux fois supérieure à celle du chiffre d'affaires, traduisant l'efficacité de notre stratégie orientée vers une croissance plus saine



Chiffres clés de l'année 2024



Évolution du cours du titre Sanlam Maroc en 2024



La valeur Sanlam Maroc a réalisé une performance annuelle de +40,8%, contre +22,2% pour l'indice MASI.



Des offres inédites répondant aux besoins évolutifs de nos assurés

De nouveaux produits adaptés à différents besoins et profils

En 2024, fidèle à son esprit pionnier et avant-gardiste, Sanlam Maroc a enrichi son offre en lançant de nouveaux produits dans l'ensemble de ses branches, répondant ainsi aux attentes émergentes de ses assurés.

Dans la branche Automobile, nous avons consolidé notre leadership en introduisant deux garanties inédites sur le marché. D'une part, la garantie **Rachat de Franchise** qui permet aux assurés de réduire, voire d'éliminer, leur franchise en cas d'accident responsable, tout en bénéficiant d'une indemnisation pour leurs propres dommages. D'autre part, la garantie **Décès toutes causes**, incluse dans le contrat automobile, qui assure une indemnisation à l'assuré ou à sa famille en cas d'invalidité ou de décès, qu'il s'agisse ou non des suites d'un sinistre automobile.



Par ailleurs, nous avons également développé une offre spécifique pour les passionnés de motos. « **Assur'Moto - Grosse Cylindrée** » complète ainsi la Responsabilité Civile Automobile en intégrant des garanties d'assurance et d'assistance adaptées aux besoins des motards. De même, nous avons aussi lancé « **Assur'Auto Sel3a** », un produit multirisque automobile conçu pour les transporteurs utilisant des véhicules utilitaires C1, souvent mal ou insuffisamment assurés. Cette offre leur permet d'étendre la couverture de leurs véhicules tout en assurant également la marchandise transportée.

Dans la branche Santé, Sanlam Maroc a également innové pour répondre aux nouveaux besoins d'un marché en pleine mutation. Alors que la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) familiarise peu à peu le grand public avec les complémentaires santé et que le vieillissement progressif de la population rend incontournable la question de la dépendance, la Compagnie propose la première assurance maladie complémentaire intégrant la prise en charge des frais d'hospitalisation à domicile.

L'offre « **Addamane Santé Complémentaire CNSS** » garantit ainsi à ses assurés une couverture Santé à vie, incluant le remboursement des frais médicaux en complément du régime de base de l'AMO géré par la CNSS, ainsi que la prise en charge de l'hospitalisation à domicile, qu'il s'agisse du matériel médical, des consommables ou de l'intervention d'aides-soignants et d'infirmiers.



Enfin, notre Compagnie s'est également distinguée cette année par le lancement de deux produits d'épargne multisupports : « **Assur'Retraite Multisupports** » et « **Assur'Invest Multisupports** ». Ces solutions offrent aux assurés une flexibilité d'investissement en combinant deux supports complémentaires : un fonds en dirhams, garantissant un rendement minimum et la sécurité du capital, ainsi que des Unités de compte (UC) adossées à des OPCVM, permettant de capter le potentiel de performance des marchés financiers. Grâce à cette approche, les assurés peuvent ajuster librement la répartition de leur épargne entre ces deux supports, en fonction de leurs objectifs et de leur appétence au risque.



Avec toutes ces nouvelles solutions, Sanlam Maroc réaffirme son rôle de précurseur en alliant expertise et innovation pour offrir à ses assurés des services sur-mesure, conçus pour simplifier leur quotidien et garantir leur tranquillité d'esprit.



#FAIT MARQUANT

Sanlam Maroc primée pour son offre d'assurance maladie complémentaire couvrant la prise en charge de la dépendance

Sanlam Maroc a été récompensée par le prix « **Innovation Service** » lors de la troisième édition des Trophées de l'Assurance. Cette distinction salue une offre inédite sur le marché marocain, conçue pour accompagner le vieillissement de la population et répondre aux besoins croissants des familles en matière de soins à domicile. Cette reconnaissance illustre l'engagement de notre Compagnie à innover au service de ses assurés et à renforcer son rôle d'assureur responsable, soucieux de proposer des solutions adaptées aux réalités de la société marocaine.

Des services qui vont au-delà de l'assurance

Au-delà du lancement de nouvelles offres en 2024, nous avons continué d'innover pour améliorer le quotidien de nos assurés.

Dans cette dynamique, et en cohérence avec notre engagement face au défi croissant de la dépendance au Maroc, nous avons noué un partenariat avec Inaya by Groupe Locamed, première agence marocaine spécialisée dans l'aide et les soins à domicile. Grâce à cette collaboration, nos assurés peuvent désormais accéder, directement depuis leur espace client mobile et web, aux services d'Inaya pour trouver des aide-soignants qualifiés, en toute confiance.

Dans un autre registre, nous avons signé un partenariat avec CIH Bank permettant à nos agents généraux de donner accès à leurs clients aux services de Lana Cash, établissement de paiement filiale de CIH Bank.

Grâce à cet accord, les agents généraux de Sanlam Maroc peuvent ainsi désormais proposer des solutions de paiement et transactions simplifiées, offrant à leurs clients la possibilité d'effectuer leurs opérations financières en toute simplicité, où qu'ils soient. Ce partenariat favorise l'inclusion financière, notamment auprès des populations isolées, tout en améliorant l'expérience client en associant assurance et services de paiement.

Encore plus de proximité et de réactivité grâce au digital

Cette année encore, Sanlam Maroc a renforcé l'apport du digital pour offrir plus de proximité et de réactivité à ses assurés.

L'application mobile de la Compagnie « Sanlam Maroc » s'est en effet enrichie de nouvelles fonctionnalités facilitant l'accès aux soins. Elle permet désormais de localiser rapidement une pharmacie, y compris celles de garde, d'estimer le coût d'une ordonnance, ou encore d'accéder facilement à du matériel médical adapté aux soins à domicile. En outre, les assurés peuvent également trouver un infirmier ou un aide-soignant qualifié en toute confiance, et ce en quelques minutes. Grâce à des partenariats stratégiques avec des start-ups et PME locales, telles qu'Inaya et Saydalia, Sanlam Maroc simplifie le parcours santé de ses assurés tout en soutenant l'innovation dans le secteur médical.

Dans cette même logique, la Compagnie a lancé « Allo Ra7ti », une nouvelle plateforme téléphonique accessible via le numéro court 2929, disponible 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Ce service accompagne les assurés à chaque étape de leur hospitalisation, depuis les démarches de prise en charge jusqu'à l'organisation des soins à domicile après leur sortie. L'objectif est là encore de leur permettre de se décharger au maximum des contraintes logistiques et assurantielles, afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur santé.

Enfin, en 2024, Sanlam Maroc a poursuivi le développement de la vente en ligne, en facilitant encore davantage l'expérience de souscription pour ses assurés. La Compagnie a notamment rendu accessible en ligne la carte verte dématérialisée, une première au Maroc. Ce service est venu compléter un parcours digital enrichi, intégrant notamment le renouvellement des contrats. De plus, un simulateur pour l'offre d'assurance prévoyance « Lwoqt ou Zmane » a été intégré au site web, permettant d'estimer sa prime annuelle en quelques



Une plateforme de communication centrée sur le client

Tout au long de l'année, Sanlam Maroc a renforcé sa présence médiatique avec de nombreuses campagnes de communication 360°, accompagnant notamment le lancement de ses nouveaux produits et services.

Dans ce contexte, la Compagnie a déployé une nouvelle plateforme de communication centrée sur ses assurés et les émotions qu'ils peuvent ressentir face à un sinistre ou un accident : angoisse, panique, colère, résignation... À travers une approche authentique et teintée d'humour, cette plateforme met en avant la confiance comme sentiment qui apaise et rassure face à ces situations.



Sanlam Maroc se positionne ainsi comme un véritable partenaire, anticipant les inquiétudes, besoins et attentes de ses clients pour y répondre de manière proactive et efficace. Ces campagnes sont de nouveau portées par l'humoriste Haytam Miftah, qui incarne l'ambition de marque de Sanlam : « 3ich Merta7 », ou « Vivez en toute confiance ».

En ce qui concerne la communication institutionnelle, Sanlam Maroc a lancé une campagne spéciale à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations, mettant en scène le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Walid Regragui. À travers cette initiative, la Compagnie a réaffirmé sa proximité avec les Marocains en célébrant leur passion pour le football et en accompagnant un événement fédérateur à l'échelle continentale.



#FAIT MARQUANT

Sanlam Maroc primée aux Trophées « Africa's Best Brands 2024 »

En juin 2024, Sanlam Maroc a été distinguée en recevant le prix de la « **Marque de services financiers la plus admirée au Maroc** », dans le cadre du classement Brand Africa 100, qui récompense les marques les plus appréciées du Maroc. Cette distinction vient saluer l'engagement de notre Compagnie à innover en permanence, à placer ses assurés au cœur de ses priorités et à offrir des services de qualité.



Poursuite de notre transformation vers l'excellence opérationnelle et la performance durable

De nouveaux outils digitaux pour améliorer la qualité de service

En 2024, Sanlam Maroc a poursuivi sa transformation en intégrant de nouveaux outils digitaux au service de la qualité et de l'efficacité opérationnelle. L'optimisation des processus et l'amélioration continue des services restent au cœur de cette démarche, avec le déploiement de plateformes innovantes.



Cette année, deux nouvelles solutions ont ainsi été mises en place pour les intermédiaires : « MyBusiness », dédiée à la souscription des produits Santé délégués, et « MyFleet », facilitant la souscription et la gestion des flottes automobiles. Par ailleurs, les plateformes existantes ont été renforcées : « Ecosys » est désormais accessible aux Check Auto Express, tandis que « MySanté » s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités pour optimiser la prise en charge des assurés.

La branche Vie a également franchi une nouvelle étape dans sa transformation avec le lancement du système d'information « Vie Caplife », intégrant notamment la gestion du produit « Lwoqt ou Zmane ».

D'autres avancées majeures ont marqué l'année, notamment dans la branche Santé, avec l'internalisation de l'activité du tiers-payant, désormais gérée via nos équipes internes, ainsi que la dématérialisation de la contre-visite, permettant une parfaite coordination entre les acteurs concernés (médecins, RH, assurés...).

Des processus améliorés en interne pour un fonctionnement optimal

En 2024, Sanlam Maroc a poursuivi l'amélioration de ses processus internes pour gagner en efficacité et en performance. Divers chantiers ont ainsi été menés afin d'optimiser le fonctionnement des différentes activités de la Compagnie.

Par exemple, le processus d'homologation des fournisseurs a été renforcé : de nouveaux partenaires ont été sélectionnés tandis que les fournisseurs existants ont fait l'objet d'évaluations rigoureuses, garantissant ainsi une gestion des achats toujours plus performante. De même, le pilotage de la performance RH a été optimisé avec l'introduction de tableaux de bord digitaux et d'indicateurs plus précis, offrant une meilleure visibilité sur les enjeux stratégiques.

D'autres avancées notables peuvent également être citées, comme la création de l'entité Contentieux général, qui a permis de restructurer et améliorer la gestion des dossiers juridiques. Ou encore, dans la branche Santé, la lutte contre la fraude, qui a été intensifiée grâce à l'optimisation des contre-visites et à un travail de terrain approfondi.

Renforcement et élargissement de notre réseau

Sanlam Maroc dispose du réseau le plus vaste du pays, avec plus de 500 agences à travers le Royaume. Soucieuse de renforcer cette dynamique, notre Compagnie a ouvert de nouvelles agences tout en accompagnant ses intermédiaires pour optimiser leurs performances.

Dans cette optique, nous avons organisé, comme chaque année, notre convention annuelle réunissant l'ensemble de notre réseau exclusif. L'édition 2024 s'est tenue à Tanger sous le thème « En route vers le Maroc de demain : visons notre plein potentiel », offrant un cadre d'échange et de mobilisation autour des ambitions communes et des perspectives de développement.

Par ailleurs, des tournées régionales ont été menées à travers le pays pour renforcer la proximité avec les agents et répondre à leurs préoccupations du quotidien. Afin de les accompagner au mieux dans leur activité, des ateliers et formations ont également été mis en place, leur permettant de mieux appréhender les offres de la Compagnie et de maîtriser les nouveaux outils digitaux déployés sur l'ensemble des branches.

Au-delà du réseau exclusif, Sanlam Maroc a également cherché à étoffer et améliorer son réseau de courtiers partenaires. La Compagnie a mené plusieurs initiatives de proximité pour soutenir cette démarche. D'une part, des rencontres ciblées, notamment sous forme d'afterworks, ont été organisées afin de présenter les projets en cours, recueillir les attentes des courtiers et adapter au mieux l'accompagnement proposé. D'autre part, nous avons cherché à élargir notre réseau en attirant de nouveaux partenaires, en particulier des courtiers de petite et moyenne taille, qui sont en relation avec un public de PME, segment stratégique pour notre Compagnie. Cette approche vise à maintenir nos positions sur les branches Automobile et Santé, tout en renforçant notre activité sur la branche Corporate.

Enfin, Sanlam Maroc a continué de développer son canal de distribution alternatif, dédié à l'essor de la branche Vie. Ce dispositif s'appuie sur un réseau de démarcheurs spécialisés, chargés de commercialiser des offres telles que « Lwoqt ou Zmane ». En 2024, cette activité a poursuivi son expansion, avec un élargissement des équipes et l'introduction de nouveaux outils pour optimiser leur efficacité sur le terrain.



RAPPORT ESG



RAPPORT INTÉGRÉ 2024

Notre démarche RSE et indicateurs de performance

Les 3 piliers et 10 engagements de notre démarche

En tant qu'assureur, Sanlam Maroc s'est donné pour vocation d'apporter des solutions de protection qui permettent au plus grand nombre d'envisager le futur avec sérénité.

Cette vocation tire son origine de l'histoire de notre Compagnie et s'inscrit aussi dans la continuité des engagements de RSE pris par notre actionnaire de référence, le Groupe SanlamAllianz.

En effet, le Groupe s'est fixé pour ambition, au moyen de quatre piliers stratégiques, de créer de la valeur partagée grâce à sa contribution aux

Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies, de favoriser l'inclusion financière, d'intégrer les dimensions ESG dans la gestion d'actifs, les chaînes de valeur et les écosystèmes, et d'initier des partenariats stratégiques.

Au Maroc, cette démarche est encadrée par une politique RSE depuis 2019. Celle-ci est composée de 10 engagements stratégiques visant à soutenir trois piliers principaux : être un assureur responsable et inclusif, un partenaire et employeur de confiance, et un acteur engagé pour la société.



Nos indicateurs de performance ESG

Indicateurs éthiques et de gouvernance	Unité	2022	2023	2024
Part des collaborateurs signataires du code de bonne conduite/code d'éthique	%	100	100	100
Nombre de collaborateurs formés au code de bonne conduite/code d'éthique	nombre	106	75	69
Nombre de personnes formées à la protection des données personnelles	nombre	106	58	56
Nombre de personnes formées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	nombre	202	102	119
Nombre d'incidents déontologiques rapportés et traités	nombre	0	1	0
Cas de corruption traités	nombre	0	0	0
Jetons de présence versés aux administrateurs	MAD	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Rémunération globale des principaux dirigeants	MAD	25 387 309	25 286 473	25 044 731
Nombre total de membres au Conseil d'Administration	nombre	10	9 et 8 en novembre 2023	9
Part des femmes parmi les membres du Conseil d'Administration	%	10	10	20
% de membres indépendants au Conseil d'Administration	%	20	20	20
Nombre de mandats par administrateur	nombre	1*	1	2**
Taux de présence des administrateurs aux séances du Conseil d'Administration	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Audit, Actuariat et Risque	nombre	4	4	4
Taux de présence au Comité Audit, Actuariat et Risque	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Ressources Humaines et Rémunération	nombre	2	2	2
Taux de présence au Comité Ressources Humaines et Rémunération	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Stratégie	nombre	2	2	2
Taux de présence au Comité Stratégie	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Asset Management	nombre	3	4	4
Taux de présence au Comité Asset Management	%	100	100	100

*2 mandats pour M. Emmanuel BRULE

**2 mandats pour Mme. Delphine TRAORE

Unité	Unité	2022	2023	2024
Effectif global	nombre	778	838	847
Dont femmes	%	53%	55%	55%
Nombre de stagiaires	nombre	124	131	140
Nombre d'intérimaires	nombre	147	166	165
Dont femmes	%	54%	60%	60%
Part des CDI	%	96%	90%	92%
Dont femmes	%	53%	53%	54%
Part des CDD	%	4%	10%	8%
Dont femmes	%	64%	72%	70%
Nombre d'embauches	nombre	130	128	119
Dont femmes	%	55%	61%	61%
Nombre de licenciements	nombre	1	1	1
Dont femmes	%	0	0	100%

Nombre de démissions	%	93	88	78
Dont femmes	%	52%	48%	50%
Part des collaborateurs âgés de moins de 35 ans	%	42%	43%	42%
Dont femmes	%	61%	65%	66%
Part des collaborateurs âgés entre 36 et 55 ans	%	50%	49%	51%
Dont femmes	%	48%	47%	48%
Part des collaborateurs âgés de plus de 55 ans	%	8%	8%	7%
Dont femmes	%	42%	45%	45%
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans	%	48%	44%	42%
Dont femmes	%	54%	57%	55%
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 5 et 12 ans	%	21%	26%	30%
Dont femmes	%	54%	57%	61%
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 12 ans	%	32%	30%	28%
Dont femmes	%	51%	49%	49%
Part des cadres	%	39%	40%	33%
Dont femmes	%	42%	47%	47%
Part des non-cadres	%	61%	60%	60%
Dont femmes	%	60%	61%	62%
Nombre d'accidents de travail	nombre	5	5	1
Nombre d'accidents graves	nombre	0	0	0
Taux d'absentéisme	%	1,08%	1,21%	1,22%
Nombre de visites médicales	nombre	778	838	847
Nombre de bilans de santé	nombre	0	2	1
Nombre d'employés déclarés en situation de handicap	nombre	3	3	3
Budget total de formation	MAD	4.924.794 MAD	5.350.000 MAD	5.800.000 MAD
Part des actions de formation au profit des cadres	%	49%	49%	60%
Part des actions de formation au profit des non-cadres	%	51%	51%	40%
Part des employés couverts par les conventions collectives	%	100%	100%	100%
Nombre d'accords signés	nombre	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	nombre	14	14	14
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	nombre	5	0	0
Nombre de jours de grève	nombre	0	0	0
Nombre de litiges sociaux	nombre	3	1	1

Indicateurs environnementaux	Unité	2022	2023	2024
Consommation directe de papier	nombre de feuilles	3 300 000	3 388 500	3 139 000
Consommation directe d'électricité	KW	1 396 730	1 422 482	1 183 681
Consommation directe d'eau	m3	4 617	4 636	4 631

Une année riche sur le plan du Capital Humain



Des dispositifs renforcés pour un accompagnement continu des collaborateurs

Face à l'évolution des métiers de l'assurance, et souhaitant faire grandir notre capital humain, nous investissons chaque année davantage dans la formation professionnelle.

Nous nous appuyons pour cela sur des partenariats forts avec différentes institutions de renom telles que l'Ecole Centrale de Casablanca, l'ESCA Ecole de Management, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et l'Université Internationale de Rabat (UIR).

Cette année a ainsi été marquée par le lancement d'un programme de formation au profit de plus de 60 collaborateurs, axé sur le leadership et le management, en partenariat avec l'ESCA Ecole de Management. Ce parcours est notamment destiné à renforcer les soft skills des middle managers.

Enfin, pour améliorer notre approche, le dispositif d'évaluation annuelle a été complété par un module d'assessment, visant à mieux cerner les besoins en formation et en accompagnement des collaborateurs, afin de favoriser une évolution réussie au sein de la Compagnie.

L'employabilité des jeunes, un axe important de notre stratégie RH

Fidèle à notre engagement en faveur de l'intégration des jeunes talents dans le monde professionnel, nous avons renforcé cette année notre présence lors des forums de recrutement. Nous avons ainsi participé aux forums Entreprises Lauréats de l'ENCG Settat, Horizons Maroc, EMI Entreprises et Geni-Entreprises notamment.

Nous avons également intensifié les échanges avec les établissements d'enseignement supérieur. En ce sens, trois centres de l'OFPPT ont été visités par notre équipe RH, et nous avons pris part à la 5^{ème} édition du Pre-Work de l'UM6P, ainsi qu'à la 40^{ème} édition du Carrefour du Manager organisé par l'ISCAE.

Une nouvelle convention de partenariat a par ailleurs été signée avec l'école YouCode.

Enfin, nous avons ouvert les portes de notre Compagnie aux futurs diplômés et accueilli plus de 40 étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année de l'Ecole Marocaine des Sciences de l'ingénieur (EMSI) pour deux visites enrichissantes au sein de notre Siège et de notre Solution Factory.



#INNOVATION

Lancement de l'initiative Beyond_Campus By Sanlam Maroc

Nous sommes fiers d'avoir lancé cette année l'initiative Beyond_Campus By Sanlam Maroc, un programme qui s'inscrit dans notre engagement sociétal pour soutenir les étudiants dans leur recherche d'emploi et faciliter leur insertion professionnelle.

Nous avons inauguré ce projet en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle Hassania, dans les métiers de la Gestion et du Digital, en accompagnant plus de 80 étudiants et étudiantes aux profils variés (finance, commerce et développement informatique).

Les équipes RH, ainsi que des collaborateurs des métiers de support, ont animé des sessions d'encadrement pour partager leur expertise.



Une mobilisation exceptionnelle pour la santé et la sécurité au travail

Cette année, trois jours de formation ont été dispensés à nos équipes SST (santé et sécurité au travail) sur les compétences essentielles des sauveteurs secouristes du travail, des équipiers de première intervention et de la gestion des incendies et des évacuations.

Un exercice d'évacuation a d'ailleurs été réalisé en début d'année au niveau du siège de la Compagnie, en collaboration avec les autorités locales (sûreté nationale et protection civile) et le cabinet Casavigilance. Cet exercice a permis de mettre en pratique nos procédures d'urgence et de tester la réactivité de nos secouristes du travail en cas de situation critique.

En plus de la médecine du travail réglementaire, nous avons accordé une grande importance à la médecine préventive, avec des actions de dépistage du cancer du col de l'utérus et du cancer de la prostate.



De même, des actions de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus ont été organisées pendant « Octobre rose » et lors du Sanlam Wellbeing Day - une journée de sensibilisation au bien-être et à l'équilibre vie professionnelle - vie privée, qui a été organisée au profit de 170 participantes.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de notre engagement sociétal, une opération de don du sang a été menée durant l'année auprès des collaborateurs.



#FAIT MARQUANT

Sanlam Maroc honorée par la Fédération Marocaine des Professionnels du Sport avec le label « Société Sportive »

En 2024, nous avons obtenu le label « Société Sportive », initié par la Fédération Marocaine des Professionnels du Sport (FMPS), à travers sa commission « Sport en entreprise », qui vise à mettre en valeur et encourager les entreprises engagées dans la promotion de l'activité physique en milieu professionnel.

Ce label reconnaît les efforts que nous avons consacrés au sport, à travers diverses initiatives internes et inter-entreprises, dans le but d'offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sain.

Nous sommes ainsi fiers de figurer parmi les 14 entreprises au Maroc à avoir reçu cette distinction.



De nouvelles activités en faveur du bien-être et de la cohésion en interne

Les initiatives en faveur du bien-être et de la cohésion en interne se sont encore intensifiées cette année.

En plus des rencontres habituelles (excursions annuelles, teambuilding inter entités, rencontres avec la Direction Générale, etc.), l'année 2024 a été particulièrement sportive avec la participation des collaborateurs à de nombreux événements, tels que la course « Casablanca Run » et le Sanlam Cape Town Marathon, ou encore le 8e tournoi de football interentreprises « Seven Cup » à Marrakech.

En outre, de nouvelles conventions avec des salles de sport ont été signées afin de faire profiter encore plus de collaborateurs.

Afin de renforcer les initiatives visant à prendre soin de nos collaborateurs et de leurs familles (telles que les centres aérés, colonies de vacances, centres d'estivage, etc.), nous avons organisé pour la première fois cette année le Sanlam Kids Day, destiné aux enfants de 6 à 14 ans, au siège de la Compagnie.

Placée sous le thème « Participons à la sauvegarde de la planète », cette journée a offert aux enfants des ateliers créatifs et éducatifs, incluant de la peinture sur toile géante, du brico-recyclage, du maquillage artistique et une découverte ludique de l'univers de l'assurance.

Enfin, nous avons signé une convention de partenariat avec la plateforme eProgram pour faire bénéficier nos collaborateurs d'un accès exclusif à plus de 10 000 produits et services à prix réduits.

Ces initiatives ont largement contribué à instaurer un climat social exceptionnel, comme en témoignent les 92% de satisfaction des collaborateurs, obtenus lors du baromètre RH 2024 du Groupe. Un score parmi les plus élevés des filiales du Groupe.

Une 2^{ème} édition réussie du « Sa'Innov day »

Après le succès de la première édition du « Sa'InnovDay » en 2023, nous avons renouvelé l'expérience cette année, sous le thème « Comment ré-enchanter et créer la rupture dans l'expérience client sinistre automobile ».

Le « Sa'InnovDay » est une journée d'idéation collective, conçue pour incarner nos valeurs d'innovation et de collaboration au service de nos assurés.

Cet événement, qui a rassemblé un grand nombre de collaborateurs, a été un véritable succès. Il a permis à nos équipes de brainstormer et de proposer des idées novatrices, destinées à améliorer de manière significative nos services dans le domaine de l'automobile.



#INNOVATION

Une année marquée par la promotion du leadership au féminin

Résolument engagés à promouvoir l'égalité des genres et le développement des talents, nous avons lancé cette année l'Executive Women Leadership Program en partenariat avec l'ESCA Ecole de Management.

Destiné à nos collaboratrices managers, ce programme innovant combine auto-évaluation, ateliers pratiques, coaching personnalisé et inspiration par des femmes leaders, offrant ainsi une expérience de transformation personnelle et professionnelle unique.

Pour cette première édition, il bénéficie à une vingtaine de collaboratrices de la Compagnie.

Par ailleurs, le séminaire Sanlam4Her, un événement animé à 100% par des collaboratrices, et organisé cette année à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, s'est inscrit dans cette même dynamique, avec une matinée axée sur le développement personnel et une après-midi dédiée à des activités artistiques.



Notre culture basée sur les meilleures pratiques de gestion des risques, de conformité et de transparence

Éthique et conformité : un engagement permanent de la Compagnie



Depuis 2022, Sanlam Maroc s'appuie sur un nouveau code de déontologie, adossé à un dispositif d'alerte professionnelle, pour véhiculer une culture de l'éthique dans son écosystème.

Cette année n'a pas dérogé à la règle en matière de sensibilisation à ce dispositif déontologique. Plusieurs sessions ont ainsi été organisées pour les collaborateurs, notamment les nouvelles recrues.

Dans un souci constant de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'éthique et de conformité, 11 nouvelles politiques et chartes ont été validées par le Conseil d'administration de Sanlam pendant l'année. Celles-ci couvrent divers domaines tels que la gouvernance, les systèmes d'information, l'audit interne, la lutte contre la criminalité financière, et bien d'autres.

De même, nous avons continué de renforcer notre dispositif « Know Your Customer » (KYC), en élargissant notamment le filtrage du screening aux bénéficiaires effectifs.



#FAIT MARQUANT

Un pas de plus en faveur de la lutte contre la corruption

Notre Compagnie s'est fixée comme priorité de renforcer sa démarche en matière de prévention et de lutte contre la corruption, en mettant en place un dispositif spécifique, aligné avec le code de déontologie et les principes du groupe SanlamAllianz, tout en respectant la réglementation locale.

Ainsi, en 2024, notre Conseil d'Administration a adopté la Politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption ainsi que la Politique sur la réception de gratifications et de cadeaux. Ces politiques visent à définir clairement ce qu'est la corruption et à préciser les rôles et responsabilités de chaque acteur. Elles seront communiquées à l'ensemble des parties prenantes en 2025 et accompagnées d'un programme de sensibilisation élargi, ainsi que de formations approfondies pour les personnes les plus exposées.



Sanlam, pionnière en matière de respect des normes comptables internationales et de solvabilité

Sanlam Maroc s'est particulièrement distinguée en 2024 par son engagement exemplaire en matière de conformité aux normes comptables internationales et de solvabilité.

En effet, elle a été l'une des premières compagnies sur le marché à adopter la norme IFRS17 dans le cadre des Reporting internes du groupe Sanlam, garantissant une transparence accrue sur la situation financière et technique de la compagnie. De plus, Sanlam Maroc s'est pleinement conformé au cadre de la solvabilité basée sur les risques (SBR), assurant ainsi une évaluation précise et rigoureuse de la solvabilité. Ces initiatives illustrent l'engagement de Sanlam Maroc à respecter les standards mondiaux et locaux les plus exigeants, consolidant ainsi sa stabilité financière et la confiance des assurés, actionnaire et régulateur.



#FAIT MARQUANT

Sensibilisation aux enjeux du risque en interne : une matinée de partage et de prise de conscience collective

En juillet 2024, plus de 60 collaborateurs ont participé à une matinée organisée par la direction Risques & Capital Economique de Sanlam Maroc, dédiée aux études quantitatives des risques.

Cet événement a permis de diffuser la culture du risque et d'approfondir la compréhension de la gestion des risques dans un environnement réglementaire exigeant.

Les participants ont eu l'occasion de découvrir plusieurs thématiques, telles que :

- l'introduction aux concepts de Solvabilité Basée sur les Risques (SBR) ;
- la gestion actif-passif et son importance pour la stabilité financière ;
- l'appétence au risque et son rôle stratégique ;
- la co-construction des indicateurs opérationnels dans des ateliers pratiques.

Cette matinée, riche en apprentissages et en échanges, a permis aux collaborateurs de mieux comprendre et de démystifier le rôle de cette entité. Elle visait également à renforcer l'expertise des équipes pour anticiper les risques et garantir la stabilité et la solidité des fondamentaux de la Compagnie.



Un dialogue très actif avec nos parties prenantes

Dans le cadre de notre engagement à renforcer la transparence et la collaboration, l'année 2024 a été marquée par un dialogue toujours plus soutenu avec nos parties prenantes.

Nous avons multiplié les échanges avec nos clients, partenaires, régulateurs et collaborateurs pour mieux comprendre leurs attentes, partager nos stratégies et ajuster nos services en conséquence.

Ce dialogue constant nous a permis de mieux anticiper les besoins du marché et de nous adapter aux évolutions réglementaires et économiques.

Ainsi, nous avons organisé plusieurs événements, séminaires et ateliers de co-construction, favorisant une communication fluide et ouverte.

A titre d'exemple, nous avons renforcé nos liens avec les experts judiciaires (médecins et experts financiers) en région, en réunissant près de 200 participants lors de workshops dédiés à la « Digitalisation du processus de l'expertise médicale ». Ces échanges ont permis de mettre en lumière les efforts d'optimisation et de transformation digitale entrepris par la Compagnie, en partenariat avec les acteurs clés, notamment à travers la mise en place de l'interface Bawaba. Cette plateforme permet un traitement digital simple et fluide des affaires judiciaires et ouvre encore de nombreuses perspectives de développement que nous continuons à explorer.

Par ailleurs, nous avons organisé avec notre réassureur partenaire AIG un séminaire à Casablanca sur les responsabilités civiles des mandataires sociaux et les risques cyber. Cet événement, destiné aux chefs d'entreprise, a permis de revenir sur l'évolution constante de ces risques et les solutions de couverture que la Compagnie peut proposer.

Engagés auprès de notre écosystème médiatique, nous avons lancé en 2023 le programme « Sanlam Academy », dédié aux journalistes de la presse africaine pour leur permettre de mieux comprendre les fondamentaux de l'assurance. Cette initiative a pour objectif d'informer, informer et former les journalistes locaux au secteur de l'assurance, afin qu'ils puissent à leur tour vulgariser ces notions auprès du grand public et jouer un rôle clé dans la sensibilisation. En 2024, la deuxième édition de la Sanlam Academy a été axée sur le thème « Assurance Vie au Maroc : Fondamentaux et tendances » et a connu un franc succès.

Enfin, Sanlam Maroc s'est exprimée cette année dans plusieurs médias de renom, notamment avec Yahia Chraïbi, Directeur Général, sur le plateau de Jeune Afrique lors du CEO Forum à Kigali, Marouane Chraïbi, Directeur Business Unit Santé, lors du débat « L'heure des experts : Accès aux soins, à quel prix ? », et Mohamed El Ouali, Directeur Général Adjoint Business Unit Vie et Bancassurance, lors de l'émission « Face à L'Expert : Assurance vie - Assurance décès ».



CEO Forum : Shaping the future of Africa. Role of insurance in the continent's development



Face à L'Expert : Assurance vie - Assurance décès



L'heure des experts : Accès aux soins, à quel prix ?

Vers une assurance plus accessible et collaborative

Des offres qui s'inscrivent dans l'accessibilité et le quotidien de nos assurés

Fidèle à ses engagements ESG, Sanlam Maroc s'efforce de proposer des offres d'assurance qui répondent aux besoins en constante évolution de ses assurés, tout en garantissant leur accessibilité.

Dans cette démarche, nous avons lancé plusieurs nouvelles offres visant à offrir une couverture optimale à des prix attractifs. Parmi celles-ci, les garanties Rachat de franchise et Décès toutes causes qui permettent à nos assurés Automobile de bénéficier d'une protection complète dans un seul et même contrat. Ces garanties sont proposées à des tarifs compétitifs et offrent des indemnités significatives en cas de sinistre, apportant ainsi une sécurité renforcée à nos clients.

Par ailleurs, nous avons développé Assur'Auto L'Hemza, une solution spécialement conçue pour permettre aux clients de souscrire à des garanties annexes à petit budget, rendant ainsi l'accès à des couvertures élargies plus facile et plus abordable.

En 2024, nous avons également lancé la plateforme « Allo Ra7ti 2929 », une solution d'accompagnement dédiée aux hospitalisations, couvrant aussi bien les procédures administratives avant l'hospitalisation, l'assistance à l'hospitalisation à domicile avec notre partenaire Inaya, que la recherche d'infirmiers à domicile. Cette plateforme vise à simplifier l'accès à des soins de qualité, tout en offrant à nos assurés un soutien complet pour maintenir leurs activités quotidiennes et bénéficier d'un environnement rassurant.

Enfin, pour encourager la structuration de certains segments du tissu professionnel, nous avons lancé des produits tels qu'Assur'Auto Sel3a pour les petits transporteurs, une offre économique couvrant le véhicule et la marchandise transportée

Ces initiatives témoignent de notre engagement à rendre l'assurance accessible, pertinente et proche du quotidien de nos assurés.



#INNOVATION

Une offre dédiée à l'accompagnement des personnes en situation de dépendance

Conscients du vieillissement de la population marocaine, avec une proportion de personnes âgées qui a presque doublé en une décennie, nous avons introduit une innovation majeure dans notre offre d'Assurance Maladie Complémentaire (AMC).

Nous couvrons désormais, pour la première fois en assurance complémentaire, des prestations relatives à la dépendance et aux soins à domicile, telles que les services d'aides-soignants et le déplacement d'infirmiers, ainsi que le matériel médical nécessaire.

En partenariat avec la start-up Inaya By Locamed, pionnière marocaine dans l'aide et les soins à domicile, nous permettons à nos assurés d'accéder à des services personnalisés d'accompagnement et de soins pour les personnes en perte d'autonomie, directement via notre application mobile ou sur notre site web.

Un effort constant auprès de nos parties prenantes pour faciliter la compréhension de l'assurance



Cette année encore, nous avons mis un point d'honneur à faciliter l'accès à une information claire et compréhensible sur l'assurance, afin de renforcer la confiance et l'engagement de nos assurés.

Dans cette optique, nous avons entrepris plusieurs actions visant à améliorer la transparence et la lisibilité de nos offres. La refonte de nos Conditions Générales (CG) et Conditions Particulières (CP) a permis d'ajouter un QR code dans les CP, offrant ainsi un accès rapide à des informations détaillées via nos supports digitaux.



En complément, nous diffusons de plus en plus de flyers et de capsules vidéo pédagogiques pour vulgariser des concepts d'assurance parfois complexes, tels que l'hospitalisation à domicile ou les franchises.

Nous mettons également à disposition de nos assurés divers guides explicatifs sur nos offres afin de les aider à mieux comprendre nos services.

Par ailleurs, dans le cadre du mois sacré de Ramadan, nous avons lancé la série TV « Chat'khot », une initiative innovante visant à rendre l'assurance plus accessible à travers des scénarios ludiques et pédagogiques, permettant de toucher un large public et de favoriser la compréhension de l'assurance par le plus grand nombre.

Ces efforts reflètent notre engagement à rendre l'assurance plus claire, accessible et compréhensible pour tous nos partenaires et assurés.

Encore plus de sensibilisation et de prévention aux risques

Dans le cadre de notre engagement à renforcer la sensibilisation et la prévention des risques, nous avons déployé cette année encore plusieurs initiatives visant à toucher un large public et à promouvoir des comportements responsables.

Parmi celles-ci, nous avons lancé la caravane estivale Nja7 o Rba7, qui a sillonné les principales villes du Maroc pour sensibiliser le grand public à la sécurité routière, tout en renforçant la notoriété de la marque Sanlam.

Parallèlement, nous avons mis en place une caravane dédiée aux transporteurs C1 et C2, afin de rencontrer directement ces professionnels dans leur quotidien.

Sur le plan de la santé, nous avons également lancé des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre certaines maladies graves et chroniques telles que le cancer de la prostate et le cancer du sein, incluant des checkups et dépistages ciblés. De plus, nous avons participé activement à des journées sur la santé mentale, afin de soutenir nos clients dans la gestion de leur bien-être.

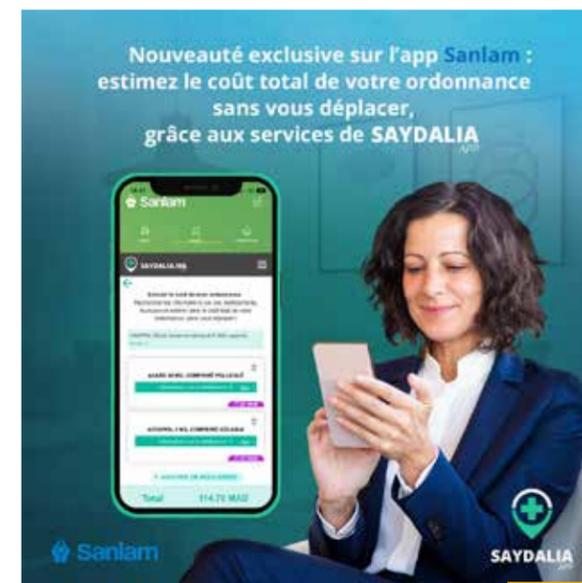
Ces actions illustrent notre volonté de nous investir de manière concrète dans la santé et la sécurité de nos assurés, tout en leur fournissant des informations essentielles pour mieux gérer les risques du quotidien.

Notre engagement envers l'écosystème de start-ups et PME

Notre Compagnie est pleinement consciente de l'importance de soutenir l'innovation et la croissance des petites structures, en particulier des start-ups.

Dans cette optique, nous avons noué des partenariats stratégiques avec des entreprises dynamiques et innovantes pour enrichir notre offre de services et répondre aux besoins croissants de nos assurés.

Un exemple concret de cet engagement est notre collaboration avec la start-up Inaya Homecare Maroc, spécialisée dans les services d'aide et de soins à domicile. Grâce à ce partenariat, nos assurés en assurance maladie peuvent désormais accéder, via l'application mobile Sanlam Maroc ou notre site web, à des aides-soignants qualifiés pour les accompagner dans les situations de dépendance.



Par ailleurs, nous avons également lancé un nouveau service santé en partenariat avec la start-up Saydalia, permettant à nos assurés de localiser la pharmacie la plus proche, y compris celles de garde, et d'obtenir un itinéraire pour s'y rendre. Ce service offre également la possibilité de consulter les prix de l'ensemble des médicaments et d'ainsi d'anticiper les dépenses.

Ces collaborations sont des témoignages concrets de notre volonté de contribuer au développement de l'écosystème des start-ups et des PME au Maroc tout en enrichissant l'expérience de nos clients.

Poursuite de notre mobilisation envers la communauté

Notre Fondation devient Sanlam Li-Ennajah pour plus de proximité



Dans un souci de renforcer la proximité et l'impact de nos actions, notre Fondation évolue sous le nouveau nom de Sanlam Li-Ennajah, et elle est désormais dirigée par le Directeur Général de Sanlam Maroc.



Ce rapprochement permet une convergence totale entre la Fondation et Sanlam, consolidant les liens à tous les niveaux entre la Compagnie et ses actions philanthropiques.

Grâce à cette intégration, nous optimisons nos ressources et nos efforts pour mieux servir notre engagement envers les populations démunies et participer à l'éradication de toutes les formes de précarité au Maroc. Nous agissons en particulier dans les domaines de l'apprentissage numérique, de l'éducation financière et de l'insertion des jeunes par le sport.

Poursuite de notre engagement en faveur des plus précaires

Dans le cadre d'un partenariat de trois ans avec la Banque Alimentaire, visant à promouvoir la scolarisation des filles et des garçons dans les zones rurales et enclavées, notre Fondation a apporté son soutien à 7 Dar Attalibat, bénéficiant à 800 élèves en 2024.

Ce soutien comprenait le financement de l'aide alimentaire et, plus largement, le fonctionnement de ces établissements (litterie, fournitures scolaires, vêtements d'hiver, etc.).

Par ailleurs, nous avons financé 500 paniers alimentaires pour les familles nécessiteuses durant le Ramadan 2024.

Lancement de deux nouvelles initiatives sportives à Dakhla en collaboration avec notre partenaire Tibu Africa



Cette année, notre Fondation a réaffirmé son engagement aux côtés de l'association Tibu Africa pour promouvoir le développement des jeunes par le sport.

Deux programmes d'envergure ont été ainsi lancés à Dakhla: l'École de la Seconde Chance et le programme Génération Sportive. L'objectif est d'offrir aux jeunes de la région Dakhla-Oued Ed-Dahab les ressources nécessaires pour construire un avenir prometteur, tout en mettant en avant l'éducation par le sport comme levier de transformation durable.

Le programme École de la Seconde Chance, axé sur les métiers du sport, s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans en situation de NEET (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation). À travers une approche qui combine la pratique des sports nautiques, des ateliers de développement personnel et des formations pratiques, ce programme offre une occasion unique d'intégration sociale et professionnelle. Les participants bénéficient également d'un accompagnement personnalisé pour développer des compétences clés telles que la résilience, le leadership et la communication.

Le programme Génération Sportive vise, quant à lui, à initier les enfants de diverses régions à un mode de vie actif et sain, tout en renforçant leur développement éducatif et social. Focalisé sur les valeurs du sport-santé, il accompagne les jeunes dans l'adoption de comportements équilibrés, tout en favorisant leur inclusion par des ateliers collaboratifs et des activités sportives régulières. En s'appuyant sur le sport comme vecteur d'apprentissage, ce programme permet aux enfants de développer des compétences essentielles comme la coopération, la gestion des émotions et la résolution de conflits, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel.

La contribution de notre Fondation permet d'accompagner 50 jeunes bénéficiaires de l'École de la Seconde Chance et de renforcer les capacités de 1 200 élèves dans le cadre du programme Génération Sportive, tout en soutenant la création de 5 emplois directs.

Trois questions à Mohamed Amine Zariat, président fondateur de Tibu Africa



Mohamed Amine Zariat
Président fondateur de
Tibu Africa

Quelle est la vocation de Tibu Africa ?

Tibu Africa est une ONG marocaine qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales, innovantes et durables dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socioéconomique des jeunes et des femmes par le sport au Maroc et en Afrique. Avec 420 collaborateurs, elle travaille dans cinq pays africains pour 250 000 bénéficiaires.

En quoi consiste le partenariat entre Tibu Africa et la Fondation Sanlam Li-Ennajah ?

La Fondation Sanlam Li-Ennajah s'engage activement en faveur du développement de la jeunesse marocaine à travers des initiatives éducatives, sportives et sociales. Convaincue que le sport est un puissant levier d'inclusion et de réussite, la Fondation œuvre pour offrir aux jeunes, notamment ceux issus de milieux défavorisés, des opportunités d'apprentissage et d'insertion professionnelle durables.

À travers son partenariat avec Tibu Africa, la Fondation Sanlam Li-Ennajah accompagne plusieurs programmes ambitieux qui contribuent à la transformation sociale par le sport. Son engagement se traduit par le soutien à des initiatives structurantes visant à renforcer l'éducation, l'égalité des genres et l'employabilité des jeunes.

Quels sont les résultats de ces actions ?

Cette année, le programme Génération sportive, développé dans deux régions du Royaume, a bénéficié à 1 454 jeunes. Nous avons également poursuivi l'initiative Girls CAN pour la 3e année consécutive, qui a permis de former 36 coaches et d'accompagner 204 jeunes joueuses à travers des formations coaching sportif, leadership, employabilité et entrepreneuriat. Enfin, nos programmes « École de la deuxième chance - Nouvelle génération » et « 63 African Sports Changemakers » ont également permis d'accompagner plusieurs dizaines de jeunes au Maroc notamment.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT INTÉGRÉ

2024

BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	21.009.694.043,47	1.750.514.563,57	19.259.179.479,90	18.651.663.229,66
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	170.723.277,36	157.804.344,75	12.918.932,61	25.721.844,51
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	170.723.277,36	157.804.344,75	12.918.932,61	25.721.844,51
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.957.764.847,76	294.824.449,36	1.662.940.398,40	1.665.869.743,95
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1.565.268.811,69		1.565.268.811,69	1.565.268.811,69
Autres immobilisations incorporelles	392.496.036,07	294.824.449,36	97.671.586,71	100.600.932,26
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	480.151.215,95	386.070.869,09	94.080.346,86	87.349.278,33
Terrains	38.260.155,19		38.260.155,19	32.028.875,19
Constructions	18.639.931,61	6.669.826,19	11.970.105,42	9.164.033,10
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	614.945,96	519.999,65	94.946,31	91.344,96
M. M. B. et aménagements divers	421.729.626,37	378.881.043,25	42.848.583,12	45.158.468,26
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	906.556,82		906.556,82	906.556,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1.077.871.337,40	449.681.512,79	628.189.824,61	611.930.745,14
Prêts immobilisés	49.510.574,17	26.127.684,95	23.382.889,22	24.307.127,85
Autres créances financières	638.086.169,69	140.544.679,63	497.541.490,06	472.829.693,23
Titres de participation	390.274.593,54	283.009.148,21	107.265.445,33	114.793.924,06
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER° D'ASSURANCE	17.323.183.365,00	462.133.387,58	16.861.049.977,42	16.260.791.617,73
Placements immobiliers	2.624.639.386,40	341.194.320,84	2.283.445.065,56	2.420.357.372,25
Obliga., bons et titres de créances négociables	1.881.610.863,16		1.881.610.863,16	2.010.139.225,45
Actions et parts sociales	12.152.934.819,07	120.939.066,74	12.031.995.752,33	11.027.724.131,34
Prêts et effets assimilés	8.286.298,72		8.286.298,72	6.443.677,78
Dépôts en comptes indisponibles	255.315.294,19		255.315.294,19	595.484.463,00
Placem° affectés aux contrats en unités de cpt	49.768.513,55		49.768.513,55	
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	350.628.189,91		350.628.189,91	200.642.747,91
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug° des dettes de financ. et des prov. Tech.				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	6.641.380.063,63	1.193.536.699,26	5.447.843.364,37	5.084.446.620,98
PART DE S CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.	1.323.861.679,91		1.323.861.679,91	1.162.643.446,24
Provisions pour primes non acquises	226.035.739,22		226.035.739,22	119.553.227,52
Provisions pour sinistres à payer	861.918.842,95		861.918.842,95	799.857.456,55
Provisions des assurances-vie	235.907.097,74		235.907.097,74	243.232.762,17
Autres provisions techniques				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	4.644.099.174,79	1.129.150.972,15	3.514.948.202,64	3.117.930.373,22
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	183.228.818,47		183.228.818,47	158.106.880,81
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	3.158.142.702,07	1.072.945.753,05	2.085.196.949,02	1.855.032.091,01
Personnel débiteur	6.794.249,50		6.794.249,50	6.850.027,67
Etat débiteur	230.551.526,66		230.551.526,66	190.986.106,39
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	211.137.158,02	56.205.219,10	154.931.938,92	176.145.632,88
Comptes de régularisation-Actif	854.244.720,07		854.244.720,07	730.809.634,46
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)	673.419.208,93	64.385.727,11	609.033.481,82	803.872.801,52
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Elts circulants)				
TRESORERIE-ACTIF	176.484.256,26		176.484.256,26	258.407.551,03
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR et C.C.P.	176.464.249,71		176.464.249,71	258.386.566,07
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	20.006,55		20.006,55	20.984,96
TOTAL GENERAL	27.827.558.363,36	2.944.051.262,83	24.883.507.100,53	23.994.517.401,67

Arrêté l'Actif du bilan 2024 à la somme de :
Vingt quatre milliards huit cent quatre vingt trois millions cinq cent sept mille cent dirhams virgule cinquante trois centimes

BILAN - PASSIF

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Passif	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Exercice	Exercice précédent
FINANCEMENT PERMANENT	22.242.787.603,64	21.814.122.419,27
CAPITAUX PROPRES	5.331.318.403,28	5.230.074.713,15
Capital social ou fonds d'établissement	411.687.400,00	411.687.400,00
Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé, dont versé	411.687.400,00	411.687.400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1.154.962.986,95	1.154.962.986,95
Ecart de réévaluation	27.732.511,78	27.732.511,78
Réserve légale	41.597.414,48	41.597.414,48
Autres réserves	3.273.168.740,00	3.193.168.740,00
Report à nouveau (1)	3.926.361,94	4.630.315,07
Fonds social complémentaire		
Résultat nets en instance d'affectation (1)		
Résultat net de l'exercice (1)	418.242.988,13	396.295.344,87
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT		
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fond d'établissement		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	16.911.469.200,36	16.584.047.706,12
Provisions pour primes non acquises	1.050.230.097,81	972.783.296,63
Provisions pour sinistres à payer	8.187.246.067,16	8.117.846.179,62
Provisions des assurances-vie	6.055.524.160,31	5.987.844.416,33
Provisions pour fluctuations de sinistralité	1.144.290.011,82	1.097.722.835,94
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte	50.278.144,09	
Provisions pour participation aux bénéfices	119.399.660,37	118.492.007,29
Provisions techniques sur placement	120.518.418,48	153.267.579,13
Autres provisions techniques	183.982.640,32	136.091.391,18
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF		
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	2.080.031.124,95	1.718.191.347,45
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	596.267.198,92	560.228.272,11
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	596.267.198,92	560.228.272,11
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	1.483.763.926,03	1.157.963.075,34
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	272.887.359,51	216.420.471,43
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	637.027.651,65	385.096.956,22
Personnel créditeur	82.670.083,34	74.512.139,75
Organismes sociaux créditeurs	14.988.709,75	20.634.860,04
Etat créditeur	159.622.799,67	128.726.629,46
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	256.477.891,89	294.099.555,54
Comptes de régularisation-passif	60.089.430,22	38.472.462,90
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)		
TRESORERIE-PASSIF	560.688.371,94	462.203.634,95
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	560.688.371,94	462.203.634,95
TOTAL GENERAL	24.883.507.100,53	23.994.517.401,67

Arrêté le passif du bilan 2024 à la somme de:

Vingt quatre milliards huit cent quatre vingt trois millions cinq cent sept mille cent dirhams virgule cinquante trois centimes

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Cession	Net	Net
1- PRIMES	827.664.894,56	20.488.213,66	807.176.680,90	783.679.452,35
Primes émises	827.664.894,56	20.488.213,66	807.176.680,90	783.679.452,35
2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	36.575,96		36.575,96	3.911.072,41
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				3.903.330,41
Reprises d'exploitation, transferts de charges	36.575,96		36.575,96	7.742,00
3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES	871.288.673,62	19.921.048,67	851.367.624,95	838.997.165,69
Prestations et frais payés	715.705.210,70	27.533.767,70	688.171.443,00	671.503.220,65
Variation des provisions pour sinistres à payer	31.175.589,43	-287.054,60	31.462.644,03	-31.587.098,77
Variation des provisions des assurances vie	67.679.743,98	-7.325.664,43	75.005.408,41	189.512.047,02
Var des prov pour fluctuations de sinistralité	5.542.332,34		5.542.332,34	13.013.733,33
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des Contrats en Unités de Comptes	50.278.144,09		50.278.144,09	
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	907.653,08		907.653,08	-3.444.736,54
Variation des autres provisions techniques				
4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	141.347.489,73		141.347.489,73	133.215.185,90
Charges d'acquisition des contrats	75.151.680,68		75.151.680,68	69.328.808,03
Achats consommés de matières et fournitures	5.330.112,21		5.330.112,21	4.382.722,74
Autres charges externes	18.843.216,22		18.843.216,22	14.463.374,62
Impôts et taxes	3.662.599,23		3.662.599,23	3.350.935,10
Charges de personnel	33.743.678,80		33.743.678,80	37.485.023,09
Autres charges d'exploitation	-9.969,28		-9.969,28	
Dotations d'exploitation	4.626.171,87		4.626.171,87	4.204.322,32
5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	259.407.962,10		259.407.962,10	358.617.651,78
Revenus des placements	210.727.283,74		210.727.283,74	244.437.214,58
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	3.769.974,60		3.769.974,60	1.527.900,99
Profits sur réalisation de placements	34.865.570,40		34.865.570,40	71.018.864,03
Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)	2.769.904,00		2.769.904,00	
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	704.945,22		704.945,22	763.167,88
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	6.570.284,14		6.570.284,14	40.870.504,30
6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	48.195.657,11		48.195.657,11	145.619.937,75
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	7.682.551,79		7.682.551,79	8.516.972,53
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	6.256.848,28		6.256.848,28	2.873.723,91
Pertes sur réalisation de placements	28.942.597,75		28.942.597,75	130.579.443,30
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)				
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	5.313.659,29		5.313.659,29	3.649.798,01
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	26.277.612,16	567.164,99	25.710.447,17	28.375.887,20

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Libellé	Libellé			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1- PRIMES	5.376.525.286,01	606.005.739,36	4.770.519.546,65	4.663.461.832,15
Primes émises	5.453.972.087,19	712.488.251,06	4.741.483.836,13	4.716.430.480,85
Variation des provisions pour primes non acquises	77.446.801,18	106.482.511,70	-29.035.710,52	52.968.648,70
2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	62.636.702,33		62.636.702,33	96.769.368,24
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	58.663.326,51		58.663.326,51	92.116.968,92
Reprises d'exploitation, transferts de charges	3.973.375,82		3.973.375,82	4.652.399,32
3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES	3.727.660.302,03	321.413.063,44	3.406.247.238,59	3.393.808.665,83
Prestations et frais payés	3.600.519.911,24	259.064.622,44	3.341.455.288,80	3.051.334.245,76
Variation des provisions pour sinistres à payer	38.224.298,11	62.348.441,00	-24.124.142,89	247.216.094,03
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	41.024.843,54		41.024.843,54	27.775.349,36
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	47.891.249,14		47.891.249,14	67.482.976,68
4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1.329.038.059,40		1.329.038.059,40	1.272.507.367,31
Charges d'acquisition des contrats	673.293.739,57		673.293.739,57	645.885.181,07
Achats consommés de matières et fournitures	55.399.143,97		55.399.143,97	53.548.297,05
Autres charges externes	176.249.579,71		176.249.579,71	171.991.992,14
Impôts et taxes	36.818.690,58		36.818.690,58	36.068.375,01
Charges de personnel	247.459.643,07		247.459.643,07	238.549.901,55
Autres charges d'exploitation	23.755.611,47		23.755.611,47	2.756.484,80
Dotations d'exploitation	116.061.651,03		116.061.651,03	123.707.135,69
5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	572.825.939,28		572.825.939,28	486.960.759,19
Revenus des placements	346.268.511,99		346.268.511,99	283.716.808,89
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	218.686,22		218.686,22	43.880,51
Profits sur réalisation de placements	178.746.847,30		178.746.847,30	142.306.414,88
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	17.298.223,30		17.298.223,30	9.459.574,44
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	30.293.670,47		30.293.670,47	51.434.080,47
6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	223.558.216,48		223.558.216,48	160.620.838,66
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	46.452.187,29		46.452.187,29	40.768.886,50
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	3.867.523,67		3.867.523,67	3.798.530,81
Pertes sur réalisation de placements	149.768.588,96		149.768.588,96	91.126.784,02
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements				2.397.141,85
Dotations sur placement	23.469.916,56		23.469.916,56	22.529.495,48
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	731.731.349,71	284.592.675,92	447.138.673,79	420.255.087,78

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1 PRIMES	6.204.190.180,57	626.493.953,02	5.577.696.227,55	5.447.141.284,50
• Primes émises	6.281.636.981,75	732.976.464,72	5.548.660.517,03	5.500.109.933,20
• Variation des provisions pour primes non acquises ±	77.446.801,18	106.482.511,70	-29.035.710,52	52.968.648,70
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	62.673.278,29		62.673.278,29	100.680.440,65
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	58.663.326,51		58.663.326,51	96.020.299,33
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	4.009.951,78		4.009.951,78	4.660.141,32
3 PRESTATIONS ET FRAIS	4.598.948.975,65	341.334.112,11	4.257.614.863,54	4.232.805.831,52
• Prestations et frais payés	4.316.225.121,94	286.598.390,14	4.029.626.731,80	3.722.837.466,41
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	69.399.887,54	62.061.386,40	7.338.501,14	215.628.995,26
• Variation des provisions des assurances-vie ±	67.679.743,98	-7.325.664,43	75.005.408,41	189.512.047,02
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	46.567.175,88		46.567.175,88	40.789.082,69
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C. ±	50.278.144,09		50.278.144,09	
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±	907.653,08		907.653,08	-3.444.736,54
• Variation des autres provisions techniques ±	47.891.249,14		47.891.249,14	67.482.976,68
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1.470.385.549,13		1.470.385.549,13	1.405.722.553,21
• Charges d'acquisition des contrats	748.445.420,25		748.445.420,25	715.213.989,10
• Achats consommés de matières et fournitures	60.729.256,18		60.729.256,18	57.931.019,79
• Autres charges externes	195.092.795,93		195.092.795,93	186.455.366,76
• Impôts et taxes	40.481.289,81		40.481.289,81	39.419.310,11
• Charges de personnel	281.203.321,87		281.203.321,87	276.034.924,64
• Autres charges d'exploitation	23.745.642,19		23.745.642,19	2.756.484,80
• Dotations d'exploitation	120.687.822,90		120.687.822,90	127.911.458,01
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	832.233.901,38		832.233.901,38	845.578.410,97
• Revenus des placements	556.995.795,73		556.995.795,73	528.154.023,47
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	3.988.660,82		3.988.660,82	1.571.781,50
• Profits sur réalisation de placements	213.612.417,70		213.612.417,70	213.325.278,91
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)	2.769.904,00		2.769.904,00	
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	18.003.168,52		18.003.168,52	10.222.742,32
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	36.863.954,61		36.863.954,61	92.304.584,77
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	271.753.873,59		271.753.873,59	306.240.776,41
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	54.134.739,08		54.134.739,08	49.285.859,03
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	10.124.371,95		10.124.371,95	6.672.254,72
• Pertes sur réalisation de placements	178.711.186,71		178.711.186,71	221.706.227,32
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
• Autres charges de placements				2.397.141,85
• Dotations sur placements	28.783.575,85		28.783.575,85	26.179.293,49
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3-4+5-6)	758.008.961,87	285.159.840,91	472.849.120,96	448.630.974,98

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

IV - Compte Non Technique

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Libellé	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Exercice Précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices Précédents		
1- PRODUITS NON TECHNIQUES courants	67.767.820,90		67.767.820,90	43.546.126,02
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	49.961.700,86		49.961.700,86	38.687.884,75
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques, transferts de charges	17.806.120,04		17.806.120,04	4.858.241,27
2- CHARGES NON TECHNIQUES courantes	38.917.547,90		38.917.547,90	26.866.143,07
Charges d'exploitation non techniques courantes	2.467.087,57		2.467.087,57	469.082,57
Charges financières non techniques courantes	16.602.217,56		16.602.217,56	1.318.873,22
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes	2.132.223,26		2.132.223,26	2.563.607,21
Dotations non techniques courantes	17.716.019,51		17.716.019,51	22.514.580,07
Résultat non technique courant (1 - 2)	28.850.273,00		28.850.273,00	16.679.982,95
3- PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	1.572.883,64	187.165,00	1.760.048,64	15.589.353,92
Produits des cessions d'immobilisations	474.320,94		474.320,94	156.000,00
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants	1.098.562,70	187.165,00	1.285.727,70	1.433.353,92
Reprises non courantes, transferts de charges				14.000.000,00
4- CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	10.381.943,07	7.582.104,89	17.964.047,96	27.359.310,39
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	450.351,28		450.351,28	
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	9.931.591,79	7.582.104,89	17.513.696,68	27.359.310,39
Dotations non courantes				
Résultat non technique non courant (3 - 4)	-8.809.059,43	-7.394.939,89	-16.203.999,32	-11.769.956,47
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	20.041.213,57	-7.394.939,89	12.646.273,68	4.910.026,48

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

V - Récapitulation

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

LIBELLE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I- RESULTAT TECHNIQUE VIE	25.710.447,17	28.375.887,20
II- RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	447.138.673,79	420.255.087,78
III- RESULTAT NON TECHNIQUE	12.646.273,68	4.910.026,48
IV- RESULTAT AVANT IMPOTS	485.495.394,64	453.541.001,46
V- IMPOTS SUR LES RESULTATS	67.252.406,51	57.245.656,59
VI- RESULTAT NET	418.242.988,13	396.295.344,87
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1.066.621.218,96	1.146.208.176,54
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	5.405.982.188,26	5.247.191.959,58
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	69.527.869,54	59.135.479,94
TOTAL DES PRODUITS	6.542.131.276,76	6.452.535.616,06
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1.040.910.771,79	1.117.832.289,34
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	4.958.843.514,47	4.826.936.871,80
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	56.881.595,86	54.225.453,46
IMPOTS SUR LES RESULTATS	67.252.406,51	57.245.656,59
TOTAL DES CHARGES	6.123.888.288,63	6.056.240.271,19
RESULTAT NET	418.242.988,13	396.295.344,87

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I - tableau de formation des résultats (T.F.R.)		Exercice	Exercice précédent
1	Primes acquises	6.204.190.180,57	6.091.685.098,35
1a	Primes émises	6.281.636.981,75	6.152.539.203,57
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	77.446.801,18	60.854.105,22
2	Variation des provisions mathématiques	-32.437.214,89	86.620.815,60
3	Ajustement VARCUC	2.769.904,00	
4	Charges des prestations	4.510.543.140,25	4.400.531.925,41
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	4.295.131.207,61	3.915.507.740,77
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	215.411.932,64	485.024.184,64
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION "MARGE BRUTE"	1.723.314.351,21	1.604.532.357,34
5	Charges d'acquisition	748.445.420,25	715.213.989,10
6	Autres charges techniques d'exploitation	721.940.128,88	690.508.564,11
8	Produits techniques d'exploitation	62.673.278,29	100.680.440,65
B	CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	1.407.712.270,84	1.305.042.112,56
C	MARGE D'EXPLOITATION	315.602.080,37	299.490.244,78
8	Produits nets des placements (hors ajustement VARCUC)	557.710.123,79	539.337.634,56
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités	120.843.050,29	103.433.714,42
D	SOLDE FINANCIER	436.867.073,50	435.903.920,14
E	RESULTAT TECHNIQUE BRUT	752.469.153,87	735.394.164,92
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	626.493.953,02	644.543.813,85
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	286.598.390,14	213.017.585,87
12	Part des réassureurs dans les provisions	54.735.721,97	144.763.038,04
F	SOLDE DE REASSURANCE	-285.159.840,91	-286.763.189,94
G	RESULTAT TECHNIQUE NET	467.309.312,96	448.630.974,98
13	Résultat non technique courant	28.850.273,00	16.679.982,95
14	Résultat non technique non courant	-16.203.999,32	-11.769.956,47
H	RESULTAT NON TECHNIQUE	12.646.273,68	4.910.026,48
I	RESULTAT AVANT IMPOT	479.955.586,64	453.541.001,46
15	Impôts sur les sociétés	67.252.406,51	57.245.656,59
J	RESULTAT NET	412.703.180,13	396.295.344,87
16	MARGE D'EXPLOITATION NETTE DE REASSURANCE	30.442.239,46	12.727.054,84

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement		Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice		
(+)	Bénéfice	418.242.988,13	396.295.344,87
(-)	Perte		
2	(+) Dotations d'exploitation	50.318.453,18	57.612.869,68
3	(+) Dotations sur placements	28.783.575,85	26.179.293,49
4	(+) Dotations non techniques courantes	17.716.019,51	22.514.580,07
5	(+) Dotations non techniques non courantes		
6	(-) Reprises d'exploitation		
7	(-) Reprises sur placements	36.863.954,61	92.304.584,77
8	(-) Reprises non techniques courantes	17.806.120,04	4.858.241,27
9	(-) Reprises non techniques non courantes		14.000.000,00
10	(-) Profits provenant de la réévaluation		
11	(+) Pertes provenant de la réévaluation		
12	(-) Produits des cessions d'immobilisations	474.320,94	156.000,00
13	(+) V.N.A. des immobilisations cédées	450.351,28	
(=)	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	460.366.992,36	391.283.262,07
14	(-) Distribution de bénéfices	316.999.298,00	148.207.464,00
(=)	AUTOFINANCEMENT	143.367.694,36	243.075.798,07

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a - b	
			Emplois c	Ressources d
1 (1) Financement permanent	5.331.318.403,28	5.230.074.713,15		101.243.690,13
2 (2) Moins actif immobilisé	2.398.129.502,48	2.390.871.611,93	7.257.890,55	
3 (3) FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A) (A)	2.933.188.900,80	2.839.203.101,22		93.985.799,58
4 (4) Provisions techniques nettes de cessions	15.587.607.520,45	15.421.404.259,88		166.203.260,57
5 (5) Placements moins dépôts des réassureurs	16.264.782.778,50	15.700.563.345,62	564.219.432,88	
6 (6) = BESOIN EN COUVERTURE (4-5) (B) (B)	-677.175.258,05	-279.159.085,74	398.016.172,31	
7 (7) Actif circulant	4.123.981.684,46	3.921.803.174,74	202.178.509,72	
8 (8) Moins Passif circulant	1.483.763.926,03	1.157.963.075,34		325.800.850,69
9 (9) = BESOINS DE FINANCEMENT (7-8) (C) (C)	2.640.217.758,43	2.763.840.099,40		123.622.340,97
10 (10) TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A + B - C) (A + B - C)	-384.204.115,68	-203.796.083,92		180.408.031,76

⬆ Augmentations
⬇ Diminutions

II - Flux de Trésorerie

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Exercice	Exercice précédent
I. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	418.242.988,13	396.295.344,87
(+) Variation des provisions techniques nettes de cessions	166.203.260,57	474.125.191,33
(-) Variation des frais d'acquisition reportés	-23.121.895,35	-42.527.299,60
(-) Variation des amortissements et provisions (dotations moins reprises)	140.231.038,72	160.216.298,69
(-) Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	-2.769.904,00	
(-) =+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
(-) + ou - values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	-34.925.200,65	8.224.948,41
(-) Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	22.495.864,54	-209.817.577,69
(-) Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
(-) Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	-22.591.562,72	-107.949.631,46
(-) Autres variations (349 - 449)	-101.818.118,29	-2.514.194,72
A- FLUX D'EXPLOITATION	561.946.470,95	676.053.079,83
(+) Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	105.188.011,84	155.319.680,92
(+) Acquisitions - cessions d'obligations (262)	124.445.510,10	-809.878.218,02
(+) Acquisitions - cessions d'actions (263)	-952.314.289,65	-690.339.358,02
(+) Autres Acquisitions - cessions du (26)	141.342.496,32	755.558.081,65
(+) Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)	155.983.066,68	89.113.054,30
B- FLUX NET D'INVESTISSEMENT	-425.355.204,71	-500.226.759,17
(-) Dividendes versés	-316.999.298,00	-148.207.464,00
(+) Emissions/(remboursement) nets d'emprunts		
(+) Augmentation/(réduction) de capital et fonds d'établissement		
(+) Augmentation/(réduction) d'actions auto-détenues		
C- FLUX NET DE FINANCEMENT	-316.999.298,00	-148.207.464,00
D- IMPACT DE CHANGE (+17 - 27 37 + 47)		
E- VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (A + B + C + D)	-180.408.031,76	27.618.856,66
TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE	-203.796.083,92	-231.414.940,58
TRESORERIE FIN D'EXERCICE	-384.204.115,68	-203.796.083,92

(1) Dotations moins reprises

(2) Par mesure de commodité la variation des ajustements VARCUC & la (±) value de réévaluation sont écartées en totalité de cette ligne (43) en vue de refléter les flux réels de trésorerie affectant les investissements nets inscrits au B (entrées - sorties).

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au : 31/12/2024

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation Financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Identifiant Fiscal	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1		2	3	4	5	6	7	8	9
I- IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
SANLAM Asset Management Maroc	Finances	40427592	5.000.000	99,99%	4.999.600,00	4.999.600,00	31/12/2024	9.050.195,12	2.272.788,71	
DAYAM	Investissement	40182776	19.524.458	100,00%	19.524.458,00	-	31/12/2024	5.384.341,48	-355.570,88	
DARIF	Investissement	1105111	50.000.000	44,52%	22.261.900,00	4.893.165,62	31/12/2023	40.517.851,45	14.181.459,55	
Partenariat Capital Maroc	Investissement	40394259	47.000.000	100,00%	46.999.600,00	25.360.584,15	31/12/2023	37.128.456,94	-1.589.208,46	
LUXOR	Hôtelier	1031892	92.667.000	100,00%	64.500.000,00	64.500.000,00	31/12/2024	2.944.964,19	-10.861.362,54	
SAHAM HOTEL	Hôtelier	40175297	121.237.600	13,20%	223.973.300,00	-	31/12/2024	10.565.013,91	-154.132,68	
Action Participation KHALLADI	Energies et Mines	33623743	131.514.000	24,00%	131.513.500,00	131.513.500,00	31/12/2024	131.832.150,91	153.664,38	
Jadis	Immobilier	40169334	8.205.400	90,50%	7.405.400,00	6.901.760,00	31/12/2024	6.886.808,22	-24.313,95	
STOKVIS NORD AFRIQUE	Commerce et transport	1620634	91.951.500	32,44%	41.387.097,79	41.387.097,79	31/12/2023	-108.633.582,00	-274.213.647,14	
II- PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES										
WAFA ASSURANCE	ASSURANCES	1085467	350.000.000	0,59%	2.029.499,99	2.029.499,99	31/12/2023	6.002.507.831,69	607.146.335,29	398.300,00
STE MAROCAINE A L'EXPORT	ASSURANCES	1003169	50.000.000	2,00%	750.000,00	750.000,00	31/12/2023	132.426.953,44	1.023.574,42	
AFRICA First Assist	ASSURANCES	1030998	50.000.000	25,00%	100.000.000,00	100.000.000,00	31/12/2023	237.500.547,34	33.661.937,00	10.250.000,00
AFRICAINE RE	ASSURANCES		3.117.028.344	0,20%	3.746.796,45	3.746.796,45	31/12/2023	12.765.778.188,00	265.168.809,00	458.880,00
CAT	ASSURANCES	1085427	162.656.000	16,16%	26.290.600,00	26.290.600,00	31/12/2023	477.808.712,43	79.632.697,17	28.919.660,00
ATLANTASANAD	ASSURANCES	1085137	602.835.950	0,44%	63.587.340,00	63.587.340,00	31/12/2023	3.523.573.577,09	442.642.416,98	1.496.004,90
TOTAL					758.969.092,23	475.959.944,00				41.522.844,90

TABLEAU DES PROVISIONS

I- Provisions techniques

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

LIBELLE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	972.783.296,64	119.553.227,52	853.230.069,12	77.446.801,18	106.482.511,70	-29.035.710,52	1.050.230.097,82	226.035.739,22	824.194.358,60
Provisions pour sinistres à payer	8.117.846.179,62	799.857.456,55	7.317.988.723,07	69.399.887,54	62.061.386,40	7.338.501,14	8.187.246.067,16	861.918.842,95	7.325.327.224,21
Provisions des assurances-vie	5.987.844.420,72	243.232.762,27	5.744.611.658,45	67.679.743,98	-7.325.664,43	75.005.408,41	6.055.524.164,70	235.907.097,84	5.819.617.066,86
Provisions pour fluctuations de sinistralité	1.097.722.835,94		1.097.722.835,94	46.567.175,88		46.567.175,88	1.144.290.011,82		1.144.290.011,82
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en U.C.				50.278.144,09		50.278.144,09	50.278.144,09		50.278.144,09
Provisions pour participation aux bénéfices	118.492.007,29		118.492.007,29	907.653,08		907.653,08	119.399.660,37		119.399.660,37
Provisions techniques sur placements	153.267.579,13		153.267.579,13	-32.749.160,65		-32.749.160,65	120.518.418,48		120.518.418,48
Autres Provisions techniques	136.091.391,18		136.091.391,18	47.891.249,14		47.891.249,14	183.982.640,32		183.982.640,32
TOTAL	16.584.047.710,52	1.162.643.446,34	15.421.404.264,18	327.421.494,24	161.218.233,67	166.203.260,57	16.911.469.204,76	1.323.861.680,01	15.587.607.524,75

II- Autres provisions

Au : 31/12/2024

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1-Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	557.154.779,18			13.623.462,89			157.662,54	570.620.579,53
2-Provisions réglementées								
3-Provisions durables pour risques et charges								
SOUS-TOTAL (A)	557.154.779,18			13.623.462,89			157.662,54	570.620.579,53
4-Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1.140.778.164,05	70.369.369,72	1.156.217,14	3.671.228,16	3.743.369,31	1.046.453,00	17.648.457,50	1.193.536.699,26
5-Autres provisions pour risques et charges								
6-Provisions pour dépréc. des cptes de trésorerie								
SOUS-TOTAL (B)	1.140.778.164,05	70.369.369,72	1.156.217,14	3.671.228,16	3.743.369,31	1.046.453,00	17.648.457,50	1.193.536.699,26
TOTAL (A+B)	1.697.932.943,23	70.369.369,72	1.156.217,14	17.294.691,05	3.743.369,31	1.046.453,00	17.806.120,04	1.764.157.278,79

TABLEAU DES CRÉANCES

Au : 31/12/2024

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
• Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	49.510.574,17	47.102.327,77	2.408.246,40					
- Autres créances financières	638.086.169,69	593.714.538,43	44.371.631,26					
• Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et Titres non négociables	1.881.610.863,16	1.422.410.863,16	459.200.000,00		1.212.262.000,00	669.348.863,16		
- Prêts et effets assimilés	8.286.298,72	6.443.677,78	1.842.620,94					
- Créances pour dépôts auprès des cédantes								
Sous-total	2.577.493.905,74	2.069.671.407,14	507.822.498,60		1.212.262.000,00	669.348.863,16		
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1.323.861.679,91		1.323.861.679,91					
- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	183.228.818,47		183.228.818,47					
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	3.158.142.702,07	1.215.250.519,27	1.942.892.182,80					
- Personnel	6.794.249,50		6.794.249,50					
- Etat	230.551.526,66	154.822.544,95	75.728.981,71			230.551.526,66		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	211.137.158,02	53.700.668,62	157.436.489,40					
- Compte de régularisation-actif	854.244.720,07	392.927.366,91	461.317.353,16					
Sous-total	5.967.960.854,70	1.816.701.099,75	4.151.259.754,95			230.551.526,66		
TOTAL	8.545.454.760,44	3.886.372.506,89	4.659.082.253,55			1.442.813.526,66	669.348.863,16	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au : 31/12/2024

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation Financière et les resultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins value latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	652.901.226,82	652.901.226,82	630.379.933,18	-22.521.293,64
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	636.036.359,78	288.172.212,75	504.381.778,82	216.209.566,07
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1.339.179.819,95	1.339.179.819,95	1.061.580.954,50	-277.598.865,45
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	53.422.066,65	53.422.066,65	47.070.781,76	-6.351.284,89
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	2.681.539.473,20	2.333.675.326,17	2.243.413.448,26	-90.261.877,91
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	50.002.259,56	50.002.259,56	50.065.000,00	62.740,44
• Bons du Trésor (26213, 26223)	866.081.733,60	860.077.000,00	899.520.000,00	39.443.000,00
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)				
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	100.000.000,00	100.000.000,00	100.586.000,00	586.000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	868.126.870,00	839.165.684,66	844.736.000,00	5.570.315,34
TOTAL OBLIGATIONS, BONS & TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	1.884.210.863,16	1.849.244.944,22	1.894.907.000,00	45.662.055,78
• Titres de participation (2510, 2631)	758.969.092,23	475.959.944,02	616.434.000,00	140.474.055,98
• Actions cotées (2632)	3.533.755.911,94	3.521.631.911,94	3.907.106.000,00	385.474.088,06
• OPCVM Obligations (2634)	6.124.937.006,65	6.124.937.006,65	6.448.796.999,00	323.859.992,35
• OPCVM Actions (2635)	203.801.563,29	203.801.563,29	244.461.000,00	40.659.436,71
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation				
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638, 3501)	2.479.965.263,32	2.321.794.117,86	2.856.411.000,00	534.616.882,14
TOTAL ACTIONS ET TITRES DE PARTICIPATION	13.101.428.837,43	12.648.124.543,76	14.073.208.999,00	1.425.084.455,24
• Prêts en première hypothèque (2641),(2411)	259.295,76	259.295,76	259.295,76	
• Avances sur polices vie (2643)				
• Prêts nantis par des obligations (2644)				
• Autres prêts (2415, 16, 18, 83, 87, 2488, 2648, 2683, 2688)	996.299.530,15	877.924.236,02	877.924.236,02	
TOTAL PRETS ET CREANCES IMMOBILISEES	996.558.825,91	878.183.531,78	878.183.531,78	
• Dépôts à terme (2651)	102.229.664,96	102.229.664,96	102.229.664,96	
• OPCVM Monétaires (2653)	265.685.403,92	265.685.403,92	266.168.000,00	482.596,08
• Autres dépôts (2486, 2658)	49.952.406,58	49.952.406,58	49.952.406,58	
• Valeurs remises aux cédantes (2672)				
• Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)				
TOTAL DEPOTS	417.867.475,46	417.867.475,46	418.350.071,54	482.596,08
• Placements immobiliers (2661)				
• Obligations et bons (2662)				
• Actions et parts autres que les OPCVM (2663)				
• Parts et actions OPCVM (2664)				
• Parts et actions autres OPCVM (2665)	49.768.513,55	49.768.513,55	49.768.513,55	
• Autres placements ((2668)				
TOTAL PLACEMENTS AFFECTES AUX CONTRATS EN U.C.	49.768.513,55	49.768.513,55	49.768.513,55	
TOTAL	19.131.373.988,71	18.176.864.334,94	19.557.831.564,13	1.380.967.229,19

(1) Valeur de réalisation au 31 décembre de l'exercice (cours de bourse, valeur de marché, valeur d'expertise...)

TABLEAU DES DETTES

Au : 31/12/2024

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
Sous-total								
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassureurs	596.267.198,92		596.267.198,92					
- Cessionnaires et comptes rattachés crédateurs	272.887.359,51		272.887.359,51					
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	637.027.651,65	331.664.580,97	305.363.070,68					
- Personnel	82.670.083,34	10.378.417,95	72.291.665,39					
- Organismes sociaux	14.988.709,75		14.988.709,75		14.988.709,75			
- Etat	159.622.799,67		159.622.799,67		159.622.799,67			
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers *	256.477.891,89	197.143.269,30	59.334.622,59					
- Compte de régularisation-passif	60.089.430,22	38.332.726,47	21.756.703,75					
Sous-total	2.080.031.124,95	577.518.994,69	1.502.512.130,26					174.611.509,42
TOTAL	2.080.031.124,95	577.518.994,69	1.502.512.130,26					174.611.509,42

(*) Nos factures sont réglées à la réception de la prestation : dépôt des bons de livraison et des fiches d'intervention.

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL

Au : 31/12/2024

Engagements donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	47.980.165,78	61.702.678,59
• Valeurs remises aux cédantes		
• Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	47.980.165,78	61.702.678,59
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
Engagements reçus	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions		
• Valeurs remises par les réassureurs	Néant	Néant
• Autres engagements reçus		
TOTAL (1)		

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tableau I - Sûretés réelles données

Au : 31/12/2024

Tiers débiteurs ou tiers crédateurs Pour les sûretés réelles données	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• NEANT					

Tableau II - Sûretés réelles reçues

Au : 31/12/2024

Tiers débiteurs ou tiers crédateurs Pour les sûretés réelles reçues	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur réelle de la sûreté reçue à la date de clôture (4)
BIDAQUI ZHOR	143.866,42	2			143.866,42
RIAD MAATI	115.429,34	2			115.429,34

- (1) Gage = 1 ; Hypothèque = 2 ; Nantissement = 3 ; Warrant = 4 ; Autres = 5 (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).
 (4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024



Aux Actionnaires de la société
SANLAM MAROC S.A.
 216, Boulevard Zerktouni
 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 mai 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Sanlam Maroc S.A. (la « société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, (la « société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 5.331.318.403,28 dont un bénéfice net de MAD 418.242.988,13.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Sanlam Maroc S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Sanlam Maroc S.A.
 Page 3

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie	
Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 6 055 au 31 décembre 2024.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et par les assurés.	<ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques en Assurance Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ; Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ; Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; Revoir le rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative.

Sanlam Maroc S.A.
 Page 2

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie	
Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de MMAD 7 509, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ; Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ; Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ; Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.

Sanlam Maroc S.A.
 Page 4

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers	
Les valeurs nettes comptables des actions non cotées et des placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 849 et MMAD 2 283 au 31 décembre 2024.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs aux méthodes de valorisation ; Appréécier les méthodologies retenues et la pertinence des hypothèses utilisées pour valoriser ces actifs par rapport aux pratiques de marché ; Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.
Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou en l'absence de valeur de marché, et leur évaluation fait donc appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.	
L'importance de ces actifs dans le bilan de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre de la firme internationale
7 Bd. de l'Indépendance, Casablanca
Tél : 05 22 42 40 00 - Fax : 05 22 25 94 78

Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Pricewaterhousecoopers
7 Bd. de l'Indépendance, Casablanca
Tél : 05 22 42 40 00 - Fax : 05 22 25 94 78

Mohamed Rqibate
Associé

Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2024, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de **418 242 988,12 Dirhams**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2024.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2024 se traduisant par un bénéfice net comptable de **418 242 988,12 Dirhams** :

Bénéfice net	418 242 988,12 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	3 926 361,94 DH

Bénéfice distribuable	422 169 350,07 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	84 000,00 DH
Superdividende	308 765 550,00 DH

Solde à affecter au report à nouveau **4 702 556,07 DH**

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de **333 466 794,00 DH** représentant un dividende de 81 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit **4 702 556,07 DH**.

Ce dividende de 81 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juillet 2025.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05 et par la loi 78-12 du 29/07/2015, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Les actionnaires concernés n'ont pas pris part au vote.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 13 février 2025, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 1 800 000 dirhams, au titre de jetons de présence.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que le mandat des Commissaires aux Comptes à savoir le Cabinet « **PWC Maroc** » représenté par Monsieur Mohamed RQIBATE et le cabinet « **FIDAROC GRANT THORNTON** » représenté par Monsieur Mohammed Réda LAHMINI arrive à expiration, décide, **sous réserve de l'approbation de l'ACAPS en vertu de l'article 172-1 de la loi 17-99 portant Code des Assurances**, de le renouveler pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2027.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme **Monsieur Johan Hendrik DE VILLIERS**, né le 19 janvier 1965, titulaire du passeport n°M00298981, en tant que nouvel Administrateur, et ce pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2027.

Septième résolution

En conséquence de l'adoption de la sixième résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que le Conseil d'Administration de la société est désormais composé des membres suivants :

- Monsieur Said ALJ, Président du Conseil ;
- La société Sanlam Pan Africa Holdings Maroc représentée par M. William Robertson DOMMISSE ;
- La société Sanlam Pan Africa Maroc représentée par Mme Delphine TRAORE ;
- La société Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH ;
- Monsieur John MELVILLE ;
- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur Yahia CHRAIBI ;
- Madame Delphine TRAORE ;
- Madame Fadoua MOUTAOUAKIL ;
- Monsieur Johan Hendrik DE VILLIERS.

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Bilan consolidé

En milliers de dirhams

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
ACTIFS INCORPORELS	1.393.543	1.399.185
Ecart d'acquisition	1.224.540	1.224.540
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		0
Autres immobilisations incorporelles	169.003	174.645
PLACEMENTS	16.643.276	15.627.955
Immobiliers de placement	1.344.656	1.441.722
Placements financiers	15.298.620	14.186.233
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	131.453	131.998
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	0	0
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1.323.862	1.162.642
AUTRES ACTIFS	5.524.780	4.956.248
Droit d'usage - IFRS16	36.537	27.402
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	246.585	215.651
Participation aux bénéfices différés actif	0	25.962
Impôts différés actif	41.285	40.983
Stocks	1.232.599	1.225.038
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2.514.506	1.931.444
Créances d'impôts exigibles	371.886	337.940
Autres créances	1.081.382	1.151.828
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES	0	0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	371.487	424.932
TOTAL ACTIF	25.388.401	23.702.960

PASSIF	2024.12	2023.12
CAPITAUX PROPRES	5.821.454	5.449.157
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	5.821.411	5.449.114
Capital	411.687	411.687
Primes d'émission et de fusion	1.169.922	1.169.976
Réserves consolidées	3.559.342	3.308.021
Ecart de conversion		
Résultat net-part du groupe	680.460	559.430
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	43	43
PASSIFS À LONG TERME	116.529	180.703
Dettes de location - IFRS16	29.830	28.504
Provisions pour risques et charges	78.918	141.865
Dettes de financement	7.781	10.334
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	15.664.476	15.197.021
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	15.475.385	15.197.021
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		0
Participation aux bénéfices différés passif	189.091	0
AUTRES PASSIFS	3.218.659	2.408.249
Impôts différés passif	1.016.121	814.835
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1.587.485	1.025.020
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	269.899	177.364
Autres dettes	346.622	391.052
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	0	0
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	567.283	467.830
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES	0	0
TOTAL PASSIF	25.388.401	23.702.960

Compte de résultat consolidé

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Primes acquises	6.204.189	6.091.684
Primes émises	6.281.634	6.152.535
Variation des primes non acquises	-77.445	-60.851
Autres produits hors activité d'assurance	100.370	94.450
Résultat net de placement	1.157.291	785.805
Résultat des placements	1.161.341	797.062
Produits sur les placements	1.409.486	1.068.855
Charges sur les placements	-248.145	-271.793
Variation des dépréciations sur placements	-4.050	-11.257
Reprises des dépréciations sur les placements	-1.267	-5.931
Dotations des dépréciations sur les placements	-2.783	-5.326
Charges techniques des activités d'assurance	-4.732.295	-4.594.971
Résultat net des cessions en réassurance	-285.163	-286.763
Frais d'acquisition des contrats	-748.440	-715.209
Charges générales d'exploitation	-734.224	-639.072
Charges nettes d'exploitation	-290.352	-212.895
Charges salariales	-307.766	-301.131
Reprises des amortissements et dépréciations	11.105	26.959
Dotations des amortissements et dépréciations	-147.211	-152.005
Autres Produits et charges hors exploitation	-17.766	-13.120
Résultat Opérationnel	943.962	722.804
Résultat net de change	-30	7
Charges et Produits de financement	-73	3.513
Quote part dans les résultat des Entreprises associées ou co-Entreprises	9.779	7.080
Résultat courant avant Impôt	953.638	733.404
Impôt sur le résultat	-273.179	-173.974
Résultat net consolidé	680.459	559.430
se répartissant entre :		
Intérêts minoritaires		
Résultat part du groupe	680.459	559.430

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	953.638	733.404
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	65.527	79.980
Variation nette des provisions techniques	134.867	457.895
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-9.779	-7.080
CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	190.615	530.795
Plus ou moins values nettes sur cessions	6.772.087	4.330.633
Charges liées aux dettes de financement	2.822	2.905
RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	6.774.909	4.333.538
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-531.310	-294.437
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-20.098	-156.865
Variation des autres actifs et passifs	212.583	51.208
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-77.950	-69.823
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10.250	10.000
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	7.512.637	5.137.820
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée	0	0
Incidende des autres flux liés aux opérations d'investissements	0	0
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	0	0
Cessions et remboursement des obligations	803.593	2.901.900
Cessions des actions et des opcv	153.714	184.403
Cessions des immeubles	61.541	25.414
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX CESSIONS ET REMBOURSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS	1.018.848	3.111.717
Acquisitions des obligations	-811.468	-4.165.734
Acquisitions des actions et des opcv	-7.371.227	-4.638.300
Acquisition des immeubles	28.668	-74.611
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-8.154.027	-8.878.645
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-48.290	-38.897
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS ET CESSIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	-48.290	-38.897
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-7.183.469	-5.805.825
Dividendes payés	-317.249	-148.207
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-317.249	-148.207
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-87.698	1.057.593
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-87.698	1.057.593
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	588	6.484
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-17.011	-24.617
Intérêts payés sur dettes de financement	-2.822	-2.905
Variation nette des comptes courants	3.511	-177.882
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE	-15.734	-198.920
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-420.681	710.466
Incidence des changements de principes comptables	124	0
Incidence de la différence à l'ouverture	0	0
Variation de la trésorerie	-91.389	42.461
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	-42.898	-84.492
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	-195.796	-42.898
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-152.898	41.594

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2023.12	411.687	1.169.922	3.528.304	-70.178	5.039.735	43	5.039.778
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			-70.178	70.178	-	-	
Résultat de la période				559.430	559.430	0	559.430
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres							
Résultat global de l'année				559.430	559.430	0	559.430
Variation du capital de l'entreprise consolidante							
Effet de variation du périmètre			-3.162		-3.162		-3.162
Dividendes versés			-148.207		-148.207		-148.207
Effet des changements de méthodes comptables			55		55		55
Autres impacts		0	1.263	0	1.263	0	1.263
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023.12	411.687	1.169.922	3.308.075	559.430	5.449.114	43	5.449.157

SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2024.12	411.687	1.169.922	3.308.075	559.430	5.449.114	43	5.449.157
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			559.430	-559.430	-	-	
Résultat de la période				680.459	680.459	0	680.459
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres							
Résultat global de l'année				680.459	680.459	0	680.459
Variation du capital de l'entreprise consolidante							
Effet de variation du périmètre							
Dividendes versés			-317.249		-317.249		-317.249
Effet des changements de méthodes comptables			-41		-41		-41
Autres impacts			9.126		9.126		9.126
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024.12	411.687	1.169.922	3.559.342	680.459	5.821.410	43	5.821.452

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2024

1.1.1 Informations générales

• Compagnie marocaine d'assurance et filiale de Sanlam Group, la société Sanlam Maroc est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,

• Le siège social de la société Sanlam Maroc est situé au 216, bd Mohamed Zerkouni, 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

• Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 13 Février 2025.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe Sanlam Maroc sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2024.

En application des dispositions de la circulaire n°05/06 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne et après autorisation accordée par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, les états financiers consolidés de Sanlam Maroc au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ont été établis conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation prévu par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 24 juillet 2023, complétant l'avis n° 5 sur les comptes consolidés.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis n° 26 précité du CNC, les états financiers consolidés du groupe Sanlam Maroc au titre de l'exercice clos 31 Décembre 2024 ont été établis en appliquant les normes comptables internationales IAS/IFRS dont l'application était obligatoire au 31 décembre 2022, telles que ces normes ont été adoptées par l'Union Européenne et telles qu'elles étaient appliquées par la compagnie au 31 décembre 2022.

La compagnie n'a donc pas appliqué, pour la préparation de ses états financiers consolidés au 31 Décembre 2024, les nouvelles normes et interprétations dont l'application aurait été obligatoire si la compagnie avait continué à se conformer au référentiel IFRS en vigueur au 31 Décembre 2024, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 et qui n'ont pas été appliquées par la compagnie sont :

• La norme IFRS 17, Contrats d'assurance : la compagnie continue donc d'appliquer la norme IFRS 4, Contrat d'assurance, conformément à l'autorisation spéciale de report de l'application de la norme IFRS 17, accordée par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, et jusqu'à sa généralisation à toutes les compagnies d'assurances marocaines

• Les nouveaux amendements et interprétation entrée en vigueur le 1er janvier 2023 (IAS 1, IAS 12, IFRS 16, ...).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Sanlam Maroc et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles Sanlam Maroc, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants sur une base consolidée :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Sanlam Maroc. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles Sanlam Maroc exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur

additionnelles sont seulement comptabilisées quand Sanlam Maroc a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle Sanlam Maroc en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par Sanlam Maroc :

• Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;

• Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9.

a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 qui était en vigueur au 31 Décembre 2022 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifié détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3.

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;

La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la

différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Sanlam Maroc n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, Sanlam Maroc a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

• Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

• Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant et de la participation active différée. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IFRS 9

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par Sanlam Maroc sur les bénéfices résultant de la gestion

des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traités sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification et mode de comptabilisation. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

1.4.2 Classification et évaluation des instruments financiers sous IFRS 9

Classification et évaluation des actifs financiers :

Deux critères sont considérés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classés et évalués :

- Le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers,
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier « Test SPPI ».

Ainsi, trois modèles économiques sont distingués selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- HTC – Held to collect : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels,
- HTC&S – Held to collect & sale : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers,
- Autres / HFS – Held for sale : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du modèle de classification de la norme IFRS 9 et des options retenues par le Groupe :

Instruments financiers	Classification	Valorisation	Dépréciation sous IFRS 9
Obligations et autres titres à revenu fixe	Actifs financiers détenus pour encaisser des flux de trésorerie contractuels (HTC)	Coût amorti*	OUI
Actions cotées et non cotées et autres titres à revenu variable	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	NON
Fonds de placement- OPCVM	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	NON
Titres détenus pour des fins de transaction	Détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents	Juste valeur par résultat	NON

* Sauf pour les actifs dont le test SPPI est non satisfaisant, ils sont valorisés à la juste valeur par résultat.

La classification de la juste valeur par niveau hiérarchique est ventilée sur trois niveaux :

- Niveau 1 : Evaluation sur la base d'un prix de marché
- Niveau 2 : Evaluation sur la base d'un modèle mathématique ou transaction comparable
- Niveau 3 : Evaluation interne

En milliers de dirhams

Instruments financiers	31.12.2024				31.12.2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions cotées et titres assimilés - JV par résultat	3.988.259			3.988.259	3.563.389			3.563.389
Actions non cotées et titres assimilés- JV par résultat		1.063.201		1.063.201		903.999		903.999
Obligations du secteur privé - JV par résultat	166.350			166.350	147.547			147.547
Bons du trésor - JV par résultat				0				0
Fonds de placements - JV par résultat	7.445.798			7.445.798	7.039.404			7.039.404
Total actifs financiers à la juste valeur	11.600.407	1.063.201	0	12.663.608	10.750.340	903.999	0	11.654.339

Dépréciation des actifs financiers et des créances douteuses :

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Une matrice de provision basée sur les taux de défaillance observés dans le passé et ajustée pour prendre en compte les informations prospectives est utilisée pour évaluer le montant des pertes attendues sur créances.

Les primes contentieuses et les créances individuellement significatives sont analysées au cas par cas.

1.4.3 Contrats de location

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ; et
- D'une dette de loyers.

Évaluation de la dette de loyers

À la prise d'effet du contrat, la dette de loyers est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- Les loyers fixes ;
- Les loyers variables basés sur un taux ou un indice en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- Les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle.

La dette de loyers est évaluée ultérieurement sur la base d'un processus comparable à la méthode du coût amorti au taux d'intérêt.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant initial de la dette de loyers auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;

- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;

- Le cas échéant, les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est généralement amorti sur la durée du contrat de location.

1.4.4 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont des actifs matériels qui sont détenus pour être utilisés dans la production, la fourniture de services ou à des fins administratives propres à la compagnie.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, deux modèles à choisir :

- Modèle du coût : La valeur correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles);

- Modèle de la réévaluation : La méthode de la réévaluation est une méthode qui est préconisée lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. La juste valeur d'une immobilisation dans ce cas, correspond au montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).

L'approche par composants : Le coût total d'une immobilisation doit être réparti entre ses différents éléments constitutifs ; chaque élément doit être comptabilisé séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages selon un rythme différent.

La base amortissable d'un actif : le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique

sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Option retenue :

Le Groupe a opté pour le modèle du coût pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

1.4.5 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme, les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle peut être évaluée selon : le modèle du coût; le modèle de la réévaluation (en cas de l'existence d'un marché actif)

Option retenue :

Le Groupe a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations incorporelles.

1.4.6 Le Goodwill :

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

A fin 2023, l'écart d'acquisition de Sanlam Maroc a fait l'objet d'un test de dépréciation et il n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

1.4.7 Immeubles de placement :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Valorisation :

- Le modèle de la juste valeur : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont réévalués à la fin de chaque période de reporting. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent. « La juste valeur est le prix auquel le bien pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance, sans déduction des coûts de transaction (voir IFRS 13) ».

- Le modèle du coût : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. La juste valeur est indiquée en annexe. Les gains et pertes sur cession sont comptabilisés en résultat.

Option retenue

Le Groupe Sanlam Maroc applique le modèle de la juste valeur pour l'évaluation des immeubles de placement.

1.4.8 IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, l'IFRIC IC (Interpretation committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôts sur le résultat, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation prévoit deux méthodes de transitions :

- Méthode totalement rétrospective, qui prévoit le retraitement des états financiers comparatifs présentés ;
- Méthode partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

1.4.9 Les avantages au personnel :

La norme IAS 19 a pour but de prescrire le traitement comptable relatif à tous les avantages accordés au personnel (sauf ceux auxquels s'appliquent les autres normes).

Les avantages au personnel comprennent :

- Les avantages à court terme : comme les salaires et cotisations sociales, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, l'intéressement et les primes, et les avantages en nature (logement, voiture...) dont bénéficient le personnel en activité ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi : comme les indemnités de retraite, les indemnités de fin de carrière, l'assistance médicale postérieure à l'emploi et les autres prestations de retraite ;
- Les avantages à long terme : comme les primes d'ancienneté, les absences de longue durée rémunérées, les indemnités de fin de carrière, les autres primes et les rémunérations différées ;
- Les indemnités de fin de contrat : notamment les indemnités de licenciement et les indemnités des départs volontaires du personnel

1.4.10 Impôts différés :

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Le taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de Sanlam Maroc se présente comme suit :

Entités	% de contrôle au 31 Décembre 2024	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2024	% de contrôle au 31 Décembre 2023	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2023
Sanlam Maroc	100%	IG	100%	IG
Africa First Assist	25%	MEE	25%	MEE
Sanlam Asset Management Maroc	100%	IG	100%	IG
Sanlam Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Participation Khalladi	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	31.12.2024			31.12.2023		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	827.665	5.453.969	6.281.634	806.294	5.346.241	6.152.535
Autres produits hors activité d'assurance	0	100.370	100.370	0	94.450	94.450
TOTAL	827.665	5.554.339	6.382.004	806.294	5.440.691	6.246.985

Produits nets de placement

	31.12.2024	31.12.2023
Revenus des immeubles	48.441	48.882
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	16.678	10.498
Revenus obligations	84.413	74.627
Surcote / décote obligations	-6.129	-5.097
Revenus instruments de capitaux propres	208.593	187.836
Revenus des OPCVM	197.293	174.747
Revenus prêts aux assurés		
revenus des autres prêts	1.861	26.296
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	1.241	3.686
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-41.477	-37.283
Plus values sur cession des Immeubles	-12.972	10.579
Plus value de cession - Obligations	-4.082	-5.534
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	635.983	464.631
Plus values de cession - OPCVM	31.498	-156.806
Variation des dépréciations sur placements	-4.050	-11.257
+/- Value de consolidation		
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	1.157.291	785.805

Charges nettes d'exploitation

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Achats de marchandises revendus	11.368	10.913
Consommation de matières et fournitures	-16.627	1.436
Autres charges opérationnelles	31.408	85.841
Autres produits opérationnels	0	0
Charges externes	-259.829	-260.006
Impôts et taxes	-52.427	-49.196
Pertes sur créances irrécouvrables	-4.245	-1.883
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-290.352	-212.895

Charges techniques des activités d'assurance

En milliers de dirhams

	31.12.2024			31.12.2023		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-715.706	-3.600.514	-4.316.220	-696.352	-3.239.496	-3.935.848
Variation provisions mathématiques	-120.758	1.275	-119.483	-176.760	3.610	-173.150
Variation des provisions pour sinistres à payer	-31.176	-35.751	-66.927	30.853	-390.261	-359.408
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	2.800	-3.749	-949		-17.344	-17.344
Variation provisions pour participation aux bénéfices	-908	0	-908	3.444	0	3.444
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	-215.053		-215.053	-112.664		-112.664
Variations des autres provisions techniques	-12.755	0	-12.755		0	0
Variation de la provision pour capitalisation	0	0	0	0	0	0
TOTAL	-1.093.556	-3.638.739	-4.732.295	-951.479	-3.643.491	-4.594.970

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Actifs valorisés au coût amorti

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Actifs financiers au coût amorti	2 761 114	2 657 996
Créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	2 587 361	2 463 346
Prêts et créances au coût amorti	233 818	237 329
TOTAL	5 582 293	5 358 671
Dépréciation actifs financiers au coût amorti	-126 102	-126 102
Dépréciation créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	-945 890	-884 336
TOTAL ACTIFS AU COÛT AMORTI NETS DES DÉPRÉCIATIONS	4 510 301	4 348 233

Actifs valorisés à la juste valeur par résultat

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Actions et autres titres à revenu variable	5.051.460	4.467.388
Coté	3.988.259	3.563.389
Non coté	1.063.201	903.999
Obligations et autres titres à revenu fixe	166.350	147.547
Coté	166.350	147.547
Non coté		
Fonds de placement	7.445.798	7.039.404
TOTAL ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	12.663.608	11.654.339

Autres actifs incorporels

En milliers de dirhams

Autres immobilisations incorporelles	31.12.2024	31.12.2023
Autres Immobilisations incorporelles	554 920	532 044
TOTAL BRUT	554 920	532 044
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-385 917	-357 399
TOTAL AMORTISSEMENT	-385 917	-357 399
TOTAL NET	169 003	174 645

Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Terrains	178 030	178 030
Constructions	207 890	207 890
Installations techniques, Matériel et outillages	157 583	149 726
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	311 222	308 205
Autres immobilisations corporelles	17 386	5 566
Matériel de transport	656	622
Immobilisations corporelles en cours	1800	907
TOTAL BRUT	874 567	850 946
Dépréciation - Terrains	-60 560	-60 560
Dépréciation - Constructions	-146 552	-168 306
Amortissement - Matériel de transport	-555	-519
Amortissements - Installations techniques, Matériel et outillages	-128 084	-121 033
Amortissements - Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	-289 414	-282 658
Amortissements - Autres immobilisations corporelles	-2 817	-2 219
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-627 982	-635 295
TOTAL NET	246 585	215 651

Immobilier de placement

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Terrains	582 309	661 984
Constructions	712 866	747 834
Autres placements immobiliers	53 422	52 678
TOTAL BRUT	1 348 597	1 462 496
Amortissement des constructions	-3 941	-20 774
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-3 941	-20 774
TOTAL NET	1 344 656	1 441 722

Impôts différés

En milliers de dirhams

IMPOTS DIFFERES ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
Impôts sur les instruments financiers	-	0
Impôts sur les immeubles de placement	-	0
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	15 993	14 601
Impôts sur les différences temporaires en social	-	0
Impôts sur les avantages au personnel	-	0
Impôts sur les immobilisations incorporelles	- 19	2
Impôts sur les immobilisations corporelles	-	0
Autres	25 311	26 380
TOTAL	41 285	40 983

IMPOTS DIFFERES PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
Impôts sur les instruments financiers	353 268	062 109
Impôts sur les avantages au personnel	761 -30	008 -32
Impôts sur les immeubles de placement	915 72	123 63
Impôts sur les immobilisations incorporelles	266 18	953 12
Impôts sur les immobilisations corporelles	862 40	159 40
Autres	486 646	546 621
TOTAL	121 016 1	835 814

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

Ventilation par nature	31.12.2024			31.12.2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance			0			0
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation			0			0
Primes acquise non émises	431 516		431 516	274 637		274 637
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	322 494		322 494	77 797		77 797
Créances sur des assurés			0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	2 706 386	-945 890	1 760 496	2 463 346	-884 336	1 579 010
TOTAL	3 460 396	-945 890	2 514 506	2 815 780	-884 336	1 931 444

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance par nature	31.12.2024	31.12.2023
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	267 596	997 572
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	873 532	674 139
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	345 458	349 312
TOTAL	485 587 1	020 025 1

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE		
Provisions pour primes non acquises	226.036	119.553
Provisions pour sinistres à payer	807.327	744.978
Autres provisions techniques	0	0
TOTAL	1.033.363	864.531
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	235.907	243.232
Provisions pour sinistres à payer	54.592	54.879
Provisions pour participations aux bénéfices	0	0
Autres provisions techniques	0	0
TOTAL	290.499	298.111
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS	0	0
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1.323.862	1.162.642

Participation aux bénéfices différés

En milliers de dirhams

	31.12.2024			31.12.2023		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	189.091	-189.091	0	53.601	27.639	25.962
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	189.091	-189.091	53.601	27.639	25.962

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers de dirhams

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes financières à court terme	567.283	467.830
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	371.487	424.932
TRÉSORERIE NETTE	-195.796	-42.898

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

En milliers de dirhams

	31.12.2024				31.12.2023			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	6.281.634	104.924	-4.554	6.382.004	6.152.535	100.584	-6.134	6.246.985
Résultat d'exploitation	981.554	2.847	-40.439	943.962	744.218	23.310	-44.724	722.804
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		9.779		9.779		7.080		7.080
Charge ou produit d'is	-267.237	-5.942		-273.179	-163.263	-11.226	515	-173.974
Résultat net	718.924	-18.453	-20.012	680.459	568.122	15.698	-24.390	559.430
Capitaux propres	5.020.427	1.358.880	-557.853	5.821.454	4.618.542	1.388.499	-557.883	5.449.157
Dettes de financements		7.781	0	7.781		10.334	0	10.334
Placements	18.104.055	496.008	-1.956.787	16.643.276	17.087.853	504.925	-1.964.823	15.627.955
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-843.526	-197.134	-460.945	-1.501.605	-798.009	-244.781	-455.792	-1.498.582
Titres mis en équivalence		66.546	64.907	131.453		67.091	64.907	131.998
Acquisitions d'actifs non courants	31.795	14.487		46.282	31.928	6.032		37.960
TOTAL ACTIF	24.404.605	2.277.930	-1.294.134	25.388.401	22.694.352	2.252.376	-1.243.768	23.702.960

Information sectorielle par zone géographique

En milliers de dirhams

	31.12.2024						31.12.2023					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	6.386.558				-4.554	6.382.004	6.253.119				-6.134	6.246.985
Résultat d'exploitation	984.401				-40.439	943.962	767.528				-44.724	722.804
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	9.779					9.779	7.080					7.080
Charge ou produit d'is	-273.179					-273.179	-174.489				515	-173.974
Résultat net	700.471				-20.012	680.459	583.820				-24.390	559.430
Capitaux propres	6.379.307				-557.853	5.821.454	6.007.041				-557.883	5.449.157
Dettes de financements	7.781				0	7.781	10.334				0	10.334
Placements	18.600.063				-1.956.787	16.643.276	17.592.778				-1.964.823	15.627.955
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1.040.660				-460.945	-1.501.605	-1.042.790				-455.792	-1.498.582
Titres mis en équivalence	66.546				64.907	131.453	67.091				64.907	131.998
Acquisitions d'actifs non courants	46.282					46.282	37.960					37.960
TOTAL ACTIF	26.682.535				-1.294.134	25.388.401	24.946.728				-1.243.768	23.702.960

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Othman Sissou
Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la société
SANLAM MAROC S.A.
216, Bd Zerkatouni
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de la société Sanlam Maroc S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 821 454 dont un résultat net bénéficiaire consolidé de KMAD 680 459.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Sanlam Maroc S.A
Page 2

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de MMAD 7 509, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.</p> <p>Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans la note 1.4.1.2 des notes annexes aux comptes consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.</p> <p>Compte tenu du poids relatif des provisions pour sinistres des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ; Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ; Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ; Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ; Examiner le rapport de certification de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passifs (Liability adequacy test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées. Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.

Sanlam Maroc S.A
Page 3

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie	
<p>Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 6 055 au 31 décembre 2024.</p> <p>Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et ceux pris par les assurés.</p> <p>Comme indiqué dans la note 1.4.1.2-c des notes annexes aux états financiers consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2024 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ; Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ; Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; Procéder à la revue du rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées ; Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative au titre de l'exercice.

Sanlam Maroc S.A
Page 5

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Sanlam Maroc S.A
Page 4

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers	
<p>Les valeurs nettes comptables consolidées des actions non cotées et des placements immobiliers s'élèvent respectivement à MMAD 1 063 et MMAD 1 345 au 31 décembre 2024.</p> <p>Ces placements sont comptabilisés selon le modèle de la juste valeur conformément à la norme IAS 40 pour les immeubles de placement et la norme IFRS 9 pour les actions non cotées (comme indiqué dans les notes 1.4.2 et 1.4.7 des notes annexes aux états financiers consolidés).</p> <p>Ces actifs doivent être évalués à chaque clôture afin de refléter leur valeur de marché. Les profits et les pertes résultant des variations de juste valeur doivent être comptabilisés en résultat.</p> <p>Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou, en l'absence de valeur de marché, leur évaluation fait appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs à la mise en œuvre des méthodes de valorisation ; Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Sanlam Maroc S.A
Page 6

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 19 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
MEMBRE DU RESEAU GRANT THORNTON
7, Bd Othman Sissou, Casablanca
Tel: 05 22 54 28 99 - Fax: 05 22 29 98 79

Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
155, Boulevard CFC, Othman Sissou, Casablanca
Tél: 05 22 54 28 99 - Fax: 05 22 29 98 79

Mohamed Rqibate
Associé

NOTRE RÉSEAU

RAPPORT INTÉGRÉ 2024

AGADIR

ASSURANCE ANIR

0528 20 44 44
0661 66 74 40 / 0661 23 77 15
Avenue Ait Moulay Hay Tadarthe N° 47 - Anza
Assurance.anir@sanlam.ma

ASSURANCE DCHEIRA

0528 27 37 60
0622 52 82 42
117, Avenue Mokhtar Soussi - Dcheria El Jahadia
Assurances.dcheira@sanlam.ma

ASSURANCES AMRIR

0528 82 69 96 / 0528 82 69 97
0666 55 11 17
231.Bd.ahmed Oulhaj Akhnouch- Cité Tildi
Assurances.amrir@sanlam.ma

ASSURANCES ANISS

0528 21 57 57 / 0528 23 95 02
0663 61 76 17
Bd 2 Mars, N° 84 Amsernat - Agadir
Assurances.aniss@sanlam.ma

ASSURANCES BOUGHALEM

0707 13 86 14
0618 53 32 33
C12-2, Résidence La Famille, Avenue Laayoune, Hay El Wifaq, Bensergaou
Assurances.boughalem@sanlam.ma

ASSURANCES GRAND AGADIR

0528 23 63 00
0661 21 24 11
N° 9, Résidence Al Majd, Bd Kadi Ayyad, Amssernat
Assurances.grandagadir@sanlam.ma

ASSURANCES KSIMA

0528 84 55 47 / 0528 84 80 01
0661 21 20 32
Imm Fouzia Avenue Hassan II Agadir
Assurances.ksima@sanlam.ma

ASSURANCES RACHDI

0528 82 78 40/41
0661 41 69 33
Avenue Hassan II - Immeuble Rachdi - B.p. 333 - Agadir
Assurances.rachdi@sanlam.ma

ASSURANCES RAYANE

0528 23 10 50
0664 79 07 47
N°94 Bloc E8 Rue El Farabi Hay Dakhla
Assurances.rayane@sanlam.ma

ASSURANCES SUPRASSUR

0528 84 86 56 / 0528 84 28 69
0661 28 81 27
3-4 Immeuble Sabrina - Avenue Hassan II
Assurances.suprassur@sanlam.ma

ASSURANCES ZOURI

0528 84 15 40
0661 09 72 76
46 Avenue Prince Moulay Abdallah Agadir 80000
Assurances.zouri@sanlam.ma

BD AGADIR BAY

0528 23 76 32 / 0528 21 56 65
N° 103 - 1^{er} Étage Bloc A - Agadir Technopole 1
Bd.agadirbay@sanlam.ma

CVT AGADIR HAY DAKHLA

0528 21 59 34
0666 94 35 31
Nr 1 Bloc 1 Av 11 Janvier Hay Dakhla Agadir
Agence.agadirhaydakhla@sanlam.ma

FIDELIS ASSURANCES AGADIR (AV AGADIR GHANDI)

0528 23 52 68 / 0528 23 52 70 / 0528 23 52 74
0661 19 39 65
45, Bd Gandhi Cité Dakhla - Agadir
Av.agadirghandi@sanlam.ma

GFK ASSURANCES

0528 22 22 43
0661 28 31 13 / 0661 08 02 04
Magasin N° 5 Immeuble 203 Fal Oumlil - Hay Mohammadi
Assurances.gfk@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES BIKHIR

0528 28 73 69
0661 49 62 80
N 12 Lot Imam Al Haj Hassan, Drarga Agadir
Assurances.bikhir@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES DDAMOUH

0528 27 35 00
0661 26 55 35
Av. Mohamed V Imm.moinetine Appt.1 Dcheira Ljihadia
Assurances.groupefikriddamouh@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES FAYROUZ

0528 32 09 33
0633 28 34 74
N° 415 Bloc E Rue Abdellah El Guerssifi Al Houda
Assurances.fayrouz@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES FIKRI

0528 84 22 55
0661 32 62 00
Imm.hamria Avenue Al Mokawama
Fikri.elhassane@Groupefikri.ma
Assurances.groupefikrifikri@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES IAZZA

0528 24 55 88 / 77
0661 46 80 84
N° 649 Bloc 3 Route Biougra Ait Melloul Inzegane
Assurances.groupefikriiazza@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES OMAR

0528 81 01 81
0661 69 84 42
N° 10, Route Principale, Tikiouine
Agence.tikiouine@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES OUAADIDY

0528 31 42 41
0661 39 77 04
Aourir Centre
Assurances.ouaadidy@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES HIND

0528 23 20 33
0661 76 24 35
N° 3263 Lot 2 Hay Mohammadi Agadir
Assurances.hind@sanlam.ma

PANAM ASSURANCE

0528 22 44 38
0661 89 85 91
116 Avenue El Hanssali L'erac Bouargane, Agadir
Assurance.panam@sanlam.ma

YASSINE ASSURANCES

0528 23 33 84 / 0528 23 06 01
0661 34 00 50
Bd Abderrahim Bouabid N° 7 Imm Zerktouni Tr 01 Agadir
Assurances.yassine@sanlam.ma

AGOURAI

AV AGOURAI

0535 43 01 04
0661 77 22 12
Avenue Al Massira - Station Ziz - Route De Meknes
- Agourai
Av.agourai@sanlam.ma

AHFIR

ASSURANCES ET CONSEILS AHFIR

0536 62 93 88
0661 06 33 07
N°09 Boulevard Oujda Ahfir 60050
Assurances.ahfir@sanlam.ma

AIN AICHA

AV AIN AICHA

0535 76 91 22
0661 64 12 36 / 0619 22 06 98
Centre Ain Aicha
Avainaicha@sanlam.ma

AIN AOUDA

ASSURANCES BELHOUCINE

0537 74 65 72
0618 41 79 49
N°111 Secteur 9 Hay Nasr - 12100 Ain Aouda
Assurance.belhoucine@sanlam.ma

AIN CHEGGAG

AV AIN CHEGGAG

0535 66 55 73
0661 28 01 53
Hay Lamssala 31050
Bd.ainchaggag@sanlam.ma

AIN DORIJ

AV AIN DORIJ

0537 90 88 88
0661 99 70 22
Route Régionale 408 Ain Dorij Cr M'jaara
Av.aindorij@sanlam.ma

AIN HARROUDA

ASSURANCES AIN HARROUDA

0522 32 93 94
0661 59 09 16
Lotissement El Wafa 05 N°7 Ain Harrouda
Assurances.ainharrouda@sanlam.ma

AIN TAOUJDATE

MEZIANI ASSURANCE

0535 44 13 70
0668 98 96 14
N° 14 Hay Bassatine Boulevard Med V
Assurance.meziani@sanlam.ma

AIT BAHA

AV AIT BAHA

0528 25 45 45
0661 83 90 92
Bd Med V, Hay Al Kasba
Agence.aitbaha@sanlam.ma

AIT IAZZA

ASSURANCES AICHA EL GHAZI (2AEG)

0528 53 62 12
0605 55 77 72
Route De Marrakech - Ait Iazza Lakdima
Assurances.aichaelghazi@sanlam.ma

AIT MELLOUL

BD AIT MELLOUL

Bloc 1 N° 138 Lotissement Al Fath
Bd.aitmelloul@sanlam.ma

AV AZROU (AIT MELLOUL)

0528 24 14 33
0661 55 98 69
Bloc 2 N 54 Hay Assais Azrou Ait Melloul
Agence.azrou@sanlam.ma

AIT OURIR

ASSURANCES CHFIRA

0524 48 01 88 / 0524 48 02 88
0661 47 60 00/0669 56 53 25
Av. Hassan II, Opération Nejma, Imm A, Magasin 1, Ait
Ourir Centre
Assurances.chfira@sanlam.ma

AKLIM

MEBROUK ASSURANCES

0536 63 50 51
0661 82 38 59
Rc N°14 Boulevard Mohamed V, Hay Laymoun
Assurances.mebrouk@sanlam.ma

AKNOUL

ASSURANCES EL HAMSS

0535 27 71 33
0661 82 19 75
Boulevard Mohamed V Bp :237 Aknoul
Assurances.elhamss@sanlam.ma

AL AYOUNE (OUJDA)

EL AIOUN ASSURANCES ET CONSEILS

0536 67 07 36
0660 07 68 55/066172 23 05
Angle Bd Bir Anzarane Et Rue 21 - N° 2 - El Aïoun Sidi
Mellouk
Assurance.elaioun@sanlam.ma

AL HOCEIMA

ASSURANCES EL BACHRIOUI

0539 98 56 50
0641 14 09 28
Rue Al Mouahidine N° 35
assurance.elbachrioui@sanlam.ma

ASSURANCES EL MANSOURI

0539 98 13 39
0661 47 11 91
25 Avenue Youssef Ben Tachfine Al-Hoceima
Assurances.elmansouri@sanlam.ma

ASSURANCES SAIDI

0539 84 02 86 / 0539 84 01 16
0662 19 27 70
04 Bis Boulevard Mohamed V Al Hoceima
Assurances.saidi@sanlam.ma

CVT AL HOCEIMA

0539 98 52 52
0661 11 27 21
Km 4, Route Express Al Hoceima - Ajdir - B.p N° 393 - Al
Hoceima
Agence.cvtalhoceima@sanlam.ma

ALNIF

AV ALNIF

0535 88 10 45
0671 96 46 39
Centre Alnif
Av.alnif@sanlam.ma

AMIZMIZ

BD AMIZMIZ

0524 45 45 76
0667 48 13 54 / 0614 54 45 44
Bureau 2 Amadel Centre Amizmiz Al Haouz
Bd.amizmiz@sanlam.ma

AOULOZ (TAROUDANT)

AV AOULOZ

0528 53 94 43
0661 28 91 44
Bd Hassan II Aoulouz.taroudant
Agence.aoulouz@sanlam.ma

ASILAH

AV ASILAH

0531 18 43 83
376, Boulevard Hassan II
Assurances.assilah@sanlam.ma

AZEMMOUR

ASSURANCES ALHAMD

0523 35 84 84
0661 26 50 13
Propriété Raji 4, Bd Mohamed V (Mitoyen À Bim)
Azemmour
Assurances.alhamd@sanlam.ma

BD ASSURANCES SIDI ALI

0523 35 81 72
0661 19 48 32
N° 122, Lotissement Zaitoune Sidi Ali Ben Hamdouche -
Azemmour
Assurances.sidiali@sanlam.ma

AZILAL

STE ASSURANCES AZILAL

0523 45 93 85
0661 38 42 07 / 0600 30 79 69
Av Hassan 2 Quartier Takadoum Azilal
Assurances.azilal@Sanlam.Ma

AZROU

AV AZROU

0535 56 31 32
0661 37 06 20
209, Bd Hassan II - Appt N° 2 - 1er Étage
Assurance.azrou@sanlam.ma

BAB BERRED

AV BAB BERRED

0539 89 25 31
0666 41 95 55/0661 75 62 89
Avenue Mohamed V - Centre Bab Berred
Av.babberred@sanlam.ma

BAB TAZA

KHAMLICHI ASSURANCES

0539 89 68 28
0661 75 62 89
Lotissement El Krouchi Centre
Assurances.babtaza@sanlam.ma

BEJAAD

AMJAD NADIR ASSURANCES

0523 4130 00
0667 51 94 74
364 Lotissement El Majd 2
Assurance.amjadnadir@sanlam.ma

BELFAA

AV BELFAA

0528 20 96 47
0673 76 61 98
Lotissement Talghazite Belfaa 87252
Assurances.belfaa@sanlam.ma

BEN GUERIR

BD BENGUERIR HASSAN II

0524 32 38 13
Province De Rhamna - Zaouiat Adarkaouia - Lot Bik 1
Bd.benguerir.hassanii@sanlam.ma

ASSURANCES BENGUERIR

0524 31 85 23 / 04
0661 24 83 14
Av. Mohamed V Imm. 5 - 1er Étage
Assurances.benguerir@sanlam.ma

BEN HMED

ASSURANCES EJJOUTI

0523 40 74 74
0661 18 56 68
1, Rue El Hansali Bd. Administratif
Assurances.ejjouti@sanlam.ma

BEN TAIEB

BD BEN TAIEB

0535 54 48 03
Centre Ben Taieb Beni Oualichk
Bd.bentaieb@sanlam.ma

BENI BOUAYACH

CVT BENI BOUAYACH

0539 80 49 52
06 61 20 52 73
Hay Bougharm Bp 79 Al Hoceima
Agence.beniouayach@sanlam.ma

BENI MELLAL

ASSURANCES FAIQ

0523 48 00 04
0661 91 95 85
Bd Mohamed V Rue 1 Hay Ben Addi - Beni Mellal
Assurances.faiq@sanlam.ma

ASSURANCES MAAOUNI

0523 42 15 15 / 0523 48 65 25
0661 20 22 05
46.Bloc 4 Quart Mimouna Bd Med V Béni Mellal
Assurances.maaouni@sanlam.ma

AV AIN ASSERDOUNE

0523 48 50 78
0657 06 71 52
Rez De Chaussée, Boulevard Hassan II N° 198 Beni Mellal
Assurance.ain-Asserdoun@sanlam.ma

DAY ASSURANCES

0523 48 78 95
0662 05 07 06
Bd Med V Route De Marrakech, Residence Houria N°2 -
23000 Beni Mellal
Day.assurance@sanlam.ma

BENI TADJIT

AV BENI TADJIT

0535 78 26 40
0666 38 01 50
Avenue Berkane Rue N° 3 - Beni Tadjite
Av.benitadjit@sanlam.ma

BENSLIMANE

ASSURANCES LA VILLE VERTE

0523 29 18 12
0661 80 05 79
4 Rue Tarek Bnou Ziad - Benslimane
Assurances.lavilleverte@sanlam.ma

BERKANE

ASSURANCE LAYMOUNE

0536 61 53 58
0661 43 02 62
Immeuble Al Baraka Bd Bir Anzarane Hay El Hassani
Berkane
Assurances.laymoune@sanlam.ma

BD BERKANE HAY AL MOUKAOUAMA

Propriété Fatna 114 Route Ourtas Hay El Moukaouama
Bd.berkanehayalmoukaouama@sanlam.ma

KADDAR ASSURANCES

0536 61 00 60
0661 33 57 99
Rue Moulay Youssef - Hay Hassani
Assurances.kaddar@sanlam.ma

BERRECHID

ASSURANCES ET CONSEILS LACHHEB

0522 32 83 83
0661 25 75 24
46, Bd. Mohamed V
Assurances.lachheb@sanlam.ma

AV BERRECHID YOURS

0522 03 38 42
0664 70 99 11
Lotissement Ennour Bd Al Moukaouama N° 21 Et 23
Av.berrechidours@sanlam.ma

FIDELIS ASSURANCES BERRECHID

05 22 32 67 36
0661 19 39 65
Rez De Chaussée, Propriété Al Maghrib El Jadida,
Avenue Al Horria
Fidelis.assurances-Berrechid@sanlam.ma

BIOUGRA

SOCIETE CHTOUKA ASSURANCE (AV BIOUGRA)

0528 81 01 81
0674 88 22 45
Bd Mohamed V, Rue De La Poste
Assurance.chtouka@sanlam.ma

CVT CHTOUKA DOUAR AGOURAM

0528 81 25 79
0661 28 89 70
1 Route 1014 - Douar Agourram Route Biougra Ait Amira
- Chtouka Ait Baha
Agence.chtoukadouaragouram@sanlam.ma

BIR JDID

ASSURANCES EL ISSI

0523 36 09 99
0661 63 85 41
Lot Mabrouk N°58 - Bd Laayoune
Assurances.elissi@sanlam.ma

BOUARFA

ASSURANCES BOUARFA

0536 79 88 75
0668 35 28 31
93.Bis Bd.mohamed Vi
Assurances.bouarfa@sanlam.ma

BOUDERBALA

AV BOUDERBALA

0808 64 54 65
0661 17 44 47 / 0630 00 04 44
Propriété Ghazoua 74 Commune Ait Boubidmane
Av.bouderbala@sanlam.ma

BOUFEKRANE

ASSURANCES KHALIS

0535 43 66 02
0661 59 15 66
N° 125 Lotissement El Mallouki - Avenue La Marche
Verte - Boufekrane
Assurances.khalis@sanlam.ma

BOUIZAKARNE

AV BOUIZAKARNE

0528 78 94 59
0661 46 91 16
Av Hassan II Route De Guelmim Bouizakarne
Agence.bouizakarne@sanlam.ma

BOUJDOUR

AV BOUJDOUR

0528 88 00 00
0661 45 70 00
41, Avenue Hassan II - Boujdour
Agence.boujdour@sanlam.ma

BOUJNIBA

BD LA PRINCIPALE BOUJNIBA

0662 23 83 90

Lot N° 156 Hay Essalam 1
Bd.laprinicipale.boujniba@sanlam.ma

BOUKNADEL

BD BOUKNADEL

0665 10 43 12
Résidence Al Borj 2 C3, Bouknadel
Bd.bouknadel@sanlam.ma

BOUMANE DADS PROVINCE TINGHIR

ASSURANCES BOUMALNE DADES

0524 83 19 16
0675 94 79 77
Bd Mohamed V Boumalne Dades
Agence.boumalen@sanlam.ma

BOUSKOURA

ASSURANCE BILADI

0522 32 06 56
0661 25 67 64 / 0661 78 17 85
N° 2 Lotissement Lafarge Bouskoura
Assurances.biladi@sanlam.ma

ASSURANCES SOCRATE

0522 99 49 64
0654 22 43 97
Dirar El Andalous Iii Magasin Gh 4-B Imm18 N° 14 Rdc -
Bouskoura
Assurances.socrate@sanlam.ma

BD BOUSKOURA VILLE VERTE

Lot Bouskoura, Park Lot 7- Bureau 1- Commune
Bouskoura- Province De Nouaceur
Bd.bouskoura.villeverte@sanlam.ma

BOUZNIKA

AL KARIASSUR

0537 74 56 59
0600 01 60 00
1056 Hay Riad
Assurances.alkariassur@sanlam.ma

BROUJ

CVT EL BROUJ

0524 24 44 98
0645 56 83 57
Km 0.5 Rte Secondaire De Kalaa Des Segharna El Brouj
Agence.brouj@sanlam.ma

CASABLANCA

AKMEB ASSURANCES

0522 34 36 86 / 90 / 93
0636 68 79 91
02bis Allée Des Sophoras, Ain Sebaa.(Place Tisi Ousli)
Assurances.akmeb@sanlam.ma

ALTIS ASSURANCES

0522 02 29 05
0606 81 08 10
Boulevard Des Forces Auxilliaires N°129 Hay Raja
Assurances.altis@sanlam.ma

AM ASSURANCES

0522 20 10 47 / 0522 20 55 79
0661 19 40 81
144 Bd De Madrid (En Face Lycée Med V)
Assurances.am@sanlam.ma

AMK ASSURANCES

0520 00 45 00
0662 27 21 01
Avenue Dakhla Derb Lahjar N° 521 - Sidi Othmane
Assurances.amk@sanlam.ma

ARJ ASSURANCES

0522 56 47 12
0661 40 11 13
157, Avenue 6 Novembre 1975 - Sbata
Arj@sanlam.ma

ASSUR F2Z CONSORT

0522 37 07 68
0661 48 78 23
Bd El Joulane N° 80 - Salmia 2
Assurance.f2zconsort@sanlam.ma

ASSUR VISION

0522 93 07 08
0661 49 37 35 / 0661 52 96 88
Res. Marmara li - Hay Nassim - Mag°3 - Sidi Maarouf
Assurances.assurvision@sanlam.ma

ASSURANCE ADAMAZOUZ

0522 66 2 3 97
0661 11 70 64
10 Lot Al Aman N°2 Ain Sebaa
Assurances.adamazouz@sanlam.ma

ASSURANCE AL AYAMINE

0522 70 65 10
0668 48 71 95
Sidi Moumen Jdid - Groupe 4 - Boulevard Nassiba Binte
Kaab N° 52 - Casablanca
Assurance.alayamine@sanlam.ma

ASSURANCE AL YOUNN

0522 70 71 91
0661 32 03 96
Résidence Al Amal 3 Immeuble A2 Sidi Moumen -
Casablanca
Assurances.alyounn@sanlam.ma

ASSURANCE ALOM (EX. SELMASSUR)

0522 99 06 45
0661 06 53 17 / 0661 41 21 81
Bd.brahim Roudani Rue Ahmed El Majjati N° 8- Maarif
Assurances.selmassur@sanlam.ma

ASSURANCE ISTANBUL

0522 89 18 08
0664 64 04 16
Groupe Al Azhar - 19a Immeuble N° 221 - Magasin N° 10
- Hay Hassani
Assurance.istanbul@sanlam.ma

ASSURANCE MACHROUE ARRACHMA

0522 01 31 85 / 86
0661 73 17 21
Machroue Arrahma, Lot 54 Bloc 17 - Dar Bouazza
Assurance.machroe-Rahma@sanlam.ma

ASSURANCE NERMED

0522 70 20 19
0661 91 95 85
Boulevard Mohamed Zefzaf Lot N°3 Hay Walaa - Sidi
Moumen
Assurance.narmed@sanlam.ma

ASSURANCES A2S

0522 37 34 61 / 37 31 16
0661 13 64 65
204 - 206, Avenue Al Joulane - Sidi Othmane
Assurances.a2s@sanlam.ma

ASSURANCES AL FIRDAOUS

0522 89 59 86
0661 31 98 82 / 0661 21 88 38
Ensemble Résidentiel Alfirdaous, Imm 29 Mag 4 Oum
Errabii Hay El Oulfa Casablanca
Assurances.alfirdaous@sanlam.ma

ASSURANCES AL ITTIFAQ

0522 65 52 03
0617 85 45 66
Rdc Imm N°3 Groupe D'habitation Riad Sofia Groupe 4
N°116 Lissasfa
Assurances.alittifaq@sanlam.ma

ASSURANCES AMLAL

0522 52 29 08
0661 13 06 19 / 0667 99 01 40 / 0540 11 24 37
65, Rue National 2ème Etage N° 3 Casablanca
Assurances.amlal@sanlam.ma

ASSURANCES ARRACHMA

0522 52 19 19
0661 95 70 91
Bd Taza, Rue 89 N° 112 - Hay Moulay Abdellah
Assurances.arrahma@sanlam.ma

ASSURANCES ASSABIL

0522 21 99 24 / 21 97 12
0661 31 05 49
308, Bd. Panoramique Bin Lemdoune - Ain Chôck
Assurances.assabil@sanlam.ma

ASSURANCES BANNY

0522 82 78 00 / 0522 83 31 07
0661 42 79 25
277, Avenue Aba Chouaib Doukkali - Casablanca
Assurances.banny@sanlam.ma

ASSURANCES BASSAMATE (EX.AV CASA BASSAMATE)

0522 73 11 22 / 44
0663 20 27 00
Route Rabat Qods Moubarka Gr 15 N° 1 Bernoussi
.Casablanca
Assurances.bassamate@sanlam.ma

ASSURANCES BIDAOUA

0522 85 05 85
0661 31 30 35 / 0660 12 72 18 / 0660 73 65 09
78.Boulevard Al Fida -1er Étage
Assurances.bidaoua@sanlam.ma

ASSURANCES BNINI

0522 71 34 81 / 0522 71 34 85
0661 76 82 71
118 Bd Lalla Asmaa Gp 3 Sidi Moumen Casa
Assurances.bnini@sanlam.ma

ASSURANCES CHAABI

0522 76 86 55 / 0522 76 86 56
0661 32 03 96
Bloc Farid 101 N°3-2ème Étage- El Bernoussi
Assurances.chaabi@sanlam.ma

ASSURANCES CHAHDIA

0522 91 41 40
0661 73 17 21
Alia 2, Rue 57, N° 25 Oulfa
Assurances.casachahdia@sanlam.ma

ASSURANCES DINAR

0522 65 00 65
0661 75 49 48
Route D'eljadida N°410 Lissasfa 01
Assurances.dinar@sanlam.ma

ASSURANCES EL AMRANI

0522 38 78 87
0662 03 72 17
90.92 Bd Oued Eddahab Jamila 5 Cd Casablanca
Assurances.elamrani@sanlam.ma

ASSURANCES EL GHRIBE

0522 98 17 79 / 80
0661 46 04 46 / 0661 46 33 36 / 0661 58 53 43
85, Angle Bd. Yacoub El Mansour Rue Nassiheddine
4ème Étage Apt. 11 - Maârif
Assurances.elghribe@sanlam.ma

ASSURANCES FEDDAN EL KHEIR

0522 76 62 22 / 0522 76 62 23
0660 39 05 00
Fdan El Kheir N° 235 Sidi Bernoussi
Assurance.feddanelkheir@sanlam.ma

ASSURANCES FIDELIS

0522 23 42 81 / 0522 23 42 82
0661 34 90 50 / 0661 19 39 65
Rce Ramzi 119.Bd.bir Anzarane Imm.b -Maârif
Assurances.fidelis@sanlam.ma

ASSURANCES HADDAOUIA

0522 21 84 80
0661 19 38 22 / 0661 88 41 15
Angle Av 2 Mars & Panomarique, Haddaouia 3 Rue 30
N°5 Ain Chock
Assurances.haddaouia@sanlam.ma

ASSURANCES HALA

0522 89 02 29
0661 28 24 86 / 0665 87 22 48
Wifak 3 Rue 140 N° 10 Bd Riad El Oulfa - Casablanca
Assurances.hala@sanlam.ma

ASSURANCES INSSAF

0522 76 75 47 / 0522 76 75 48
0661 47 39 33
Lot Essaada Lot 172 Sidi Bernoussi
Assurances.inssaf@sanlam.ma

ASSURANCES MAHFOUD

0522 26 03 74 / 0522 26 03 75
0661 42 71 14
24 Angle Rue Med Kamal Et Rue Med Fakhir (En Face
Dawliz Habous)
Assurances.mahfoud@sanlam.ma

ASSURANCES NADASSUR

0522 26 40 47
0661 06 60 64
Bd.abdelmoumen Place Charles Nicolle Imm.pasteur
Build 2ème Étage N°7
Assurances.nadassur@sanlam.ma

ASSURANCES NOJOURD

0522 75 98 76 / 0522 75 97 17
0661 30 69 65
Tranche 12/1 Imm 2 N° 4-Hay Al Azhar Ahl Loughlame
Assurances.nojourd@sanlam.ma

ASSURANCES OUDASSUR

0522 98 77 03 / 0522 98 77 04 / 0522 98 24 03
0661 21 92 12
1 Angle Bd Abdelmoumen Et Rue Bachir Laalaj 1er Étage
Appt N°1
Assurances.oudassur@sanlam.ma

ASSURANCES OUM ASSUR

0522 89 23 01 / 0522 89 72 14 / 0522 90 09 94
0661 26 64 60
583.Bd.oum Arrabia- El Oulfa
Assurances.oumassur@sanlam.ma

ASSURANCES SAMED

0808 61 97 78
0602 06 54 06 / 0665 67 98 51
95 Lot Habiba Haj Fateh Oulfa
Assurances.samed@sanlam.ma

ASSURANCES SIDI MAAROUF

0522 58 48 38
0661 14 96 66
Rce Médina N°2 Imm.j.route 1029 Sidi Maarouf
Assurances.sidimaarouf@sanlam.ma

ASSURANCES SOLIDAIRES (EX.BD CASA

SRAGHNA)
0522 28 24 24
0614 79 45 26
Sahat Sraghna 127/129 Place Sraghna - El Fida
Casablanca
Assurances.casasraghna@sanlam.ma

ASSURANCES TAYANE

0522 62 60 45
0661 49 43 44
Angle Bd.hassan Al Alaoui & Bd.ibn Tachfine Rce
Assalam Magasin N°3 Imm.14- Ain Borja
Assurances.tayane@sanlam.ma

ASSURANCES TEMMAR

0522 09 15 48
0665 99 04 87
Rond Point Farah Salam Fb 5 Immeuble E N° 12 - Oulfa -
Casablanca
Assurances.temmar@sanlam.ma

AV AL MANZAH

0522 71 72 94
0664 70 99 11
74, Avenue Arrahmouni Boualam - Lot Al Manzah - Sidi
Othmane
Av.almanzah@sanlam.ma

AV ASM

0522 70 34 14 / 0522 70 34 20
0661 16 88 60
36 Boulevard Houcine Soussi Sidi Moumen, Casablanca
Av.asm@sanlam.ma

AV CASA EMILE ZOLA

0522 31 30 83
0664 77 13 73
Rue Lille, Angle Rue Abdelwahab Ezzakak - Place Dakar
Assurances.casaemilezola@sanlam.ma

AV CASA EST

0522 58 32 06
0661 64 98 17
Lotissement Communal, Lot 69 Sidi Maarouf, Casablanca
20000
Assurances.kousmate@sanlam.ma

AV RACINE

0522 25 07 21
0661 23 40 86
Angle Rue Racine Et Rue Le Titien, Val Fleuri
Assurance.racine@sanlam.ma

BARZAKH ASSURANCES

0522 60 18 62 / 0522 60 18 64
067439 92 99/ 0662 19 08 10
Bd Iben Zair Abdessalam Bloc Elkoudia 101 N° 2 - Hay
Mohammadi
Assurances.barzakh@sanlam.ma

BD AMIRASSUR

Résidence Bayti Sakan, Immeuble Ghf, N°9 -Hay
Assalam
Ahl Loughlam
Bd.amirassur@sanlam.ma

BD LAMKANSSA

0661 17 96 62
Propriété « Ritaj 30/1, Douar Lamkanssa,
Arrondissement Communal Ain Chock, Lotissement
Ritaj, Lot N° 30
Bd.lamkanssa@sanlam.ma

BD MADIOUNA

Résidence Fatima Azzahra C/6 - Mediouna
Bd.mediouna@sanlam.ma

BD VICTORIA BOUSKOURA

Lot 46 Al Khair Zi. Ouled Saled Bouskoura Victoria
Bd.victoria-Bouskoura@sanlam.ma

BEMKA ASSURANCES

0522 87 10 02 / 03 / 04
0636 68 79 90
64 Blvd Ed Daouha, Hay El Fath 3, Ain Chok
Assurances.bemka@sanlam.ma

BENFDILE ASSURANCES

0522 98 71 95 / 98 69 47
0663 64 98 96
95, Rue Bachir Laalaj - Val Fleuri - Casablanca
Assurances.leprivilege@sanlam.ma

BUREAU DIRECT (SIEGE)

0522 43 57 86
0661 24 86 08
216, Bd Zerkouni - Casablanca 20000
Younes.dhaim@sanlam.ma

BUREAU DIRECT ASSURANCE (EX. AV COLONEL

DRISS EL ALLAM)
0520 52 36 19
0661 32 03 96
Imm. 21 Bd Colonel Driss Allam (À Côté De Poste
Maroc).
Bd.directassurance@sanlam.ma

BUREAU DIRECT CASA SUD (SIDI MAAROUF)

0522 58 34 89
0651 08 57 19
Bd 1209 Magasin 270 Rte De Bouskoura Sidi Maarouf
Assurances.casasud@sanlam.ma

CO MANAGERS ASSURANCES

0522 71 20 19
0661 21 05 30
68, Avenue Mohamed Bouziane Hay My Rachid Iv,
Casablanca
Assurances.comanagers@sanlam.ma

ENTREPRISE AMANA DE PRESTATIONS DE SERVICES - EAPS (EX.AV CASA OMARIA)

0522 50 17 39
0666 81 27 81
Rue 31, N° 89-91 Hay Omaria, Ain Chock, Casablanca
Agence.omaria@sanlam.ma

FAST ASSURANCES

0522 78 38 38
0661 19 89 77
Lot Dandoune N°170 Magasin N° 4 Route 1100 Sidi
Maarouf
Assurances.fast@sanlam.ma

FZ ASSURANCES

0522 61 16 13
0662 15 62 44
81, Boulevard Ali Yaata Ex Fom Lahcen Hay Smara Lot
N°34
Assurances.fz@sanlam.ma

GO ASSUR

0522 55 06 44
0676 44 38 85
Bd Abdellah Senhaji N° 147 Bis Hay Jawadi Angle Rue
4 - Casablanca
Assurances.go@sanlam.ma

HOULM ASSURANCE

0700 84 78 75
0600 00 02 61
N° 3 Rdc Coopérative Ibnou Yassine - Bd Al Qods - Hay
Moulay Abdellah
Assurances.houlm@sanlam.ma

IZASSUR

0522 60 25 89
0662 43 18 58
218, Bd De La Grande Ceinture (Hay Mohammadi)
Assurances.izassur@sanlam.ma

LUXASSUR

0522 87 10 04 / 0522 87 10 05
0636 68 79 92
Avenue Amgala N° 352 - Hay Al Ousra - Casablanca
Assurances.luxassur@sanlam.ma

MAABAR ASSURANCE LIMITED

0522 73 58 00 / 01
0661 11 68 59
Ahl Loughlam Boulevard Attadamoun Kissariate El Menjra
Bloc 14 Rue N°3 Résidence Al Azhar Sidi Bernoussi
Assurance.maabar@sanlam.ma

MAZOUZ ASSURANCES

05 20 00 36 15 / 05 20 00 36 19
0620 72 72 72
53, Bd De Bordeaux - Casablanca
Assurances.mazouz@sanlam.ma

MEDIA ASSURANCE

0707 56 77 27
0707 56 77 27
Bd Joudart Mohamed Benabdellah Immeuble Chakouri 3
N° 250 Hay Moulay Rachid
Assurance.media@sanlam.ma

OMNI ASSUR

0522 82 06 69
0660 14 52 52
Boulevard Elfilali Hachimi Ex Taddaret, Rue L'izère, Lot
66- Casablanca
Assurances.omniassur@sanlam.ma

SALAMATE ASSURANCES (EX.CASA SIDI OTHMANE)

0522 37 40 06 / 0522 37 40 07
0661 23 75 64
5 Avenue 10 Mars - Sidi Othmane
Assurances.casasidiotmane@sanlam.ma

SEFFAR ASSURANCES

0522 54 27 07
0661 43 07 78
13 Rue De Metz Rdc Magasin 2
Assurances.seffar@sanlam.ma

TOUNSI ASSURANCES

0522 68 60 04
0661 30 24 00
Boulevard Mohamed Zefzaf Résidence Mima Magasin
N°5 - Sidi Bernoussi - Casablanca.
Assurances.tounsi@sanlam.ma

TRUST ASSURANCES

0522 39 07 78
0611 97 21 51
1, Angle Rue Ahmed Charci Et Bd. Abdellatif Benkadour
Casablanca
Assurances.trust@sanlam.ma

CERCLE BOUHMED

BD BOUHMED
0661 13 21 91
Centre Bouhmed Route Nationale N° 16 - Cercle
Bouhmed
Bd.bouahmed@sanlam.ma

CHEFCHAOUEN

ASSURANCES CHEFCHAOUEN
0539 98 87 54
0661 29 77 20
119, Av Allal Ben Abdallah Bp 284
Assurances.chefchaouen@sanlam.ma

CHEMAIA

EL BAHAOUI ASSURANCE
0524 46 86 30
0678 41 59 86
196 Avenue De La Marche Verte - Chemaia
Assurance.elbahaoui@sanlam.ma

CHTOUKA

AV CHTOUKA
052339 90 30
0662 80 66 16 / 0661 75 42 94
Route Nationale N°1 Route D'azemour Magasin N° 34
Av.chtouka@sanlam.ma

DAKHLA

**ASSURANCE ADDAY (EX. ASSURANCES
MAOULAININE)**
0528 89 89 91
0672 75 55 95 / 0610 77 47 94
15, Avenue Bahnini - Dakhla
Assurances.maoulainine@sanlam.ma

ASSURANCES DAKHLA

0528 89 82 69
0661 08 31 87
N°27.Avenue Mohamed V
Assurances.dakhla@sanlam.ma

BD DAKHLA AL WAHDA

0808 59 63 69
0661 14 84 40
Cité Al Wahda, Avenue Tah, N°2810 - Dakhla
Bd.dakhla-Alwahda@sanlam.ma

DAR BOUAZZA

AV DAR BOUAZZA
0522 29 01 71
0666 12 62 27
29, Lot Ansari - Dar Bouazza
Av.darbouazza@sanlam.ma

FIDELIS ASSURANCES DAR BOUAZZA

0522 93 72 22
0661 86 36 05
Atlantic Green Park Route Azemmour Km 20 Tamaris
Ben Abid Fidelis.assurances-Darbouazza@sanlam.ma

DAR EL KEBDANI

AV DAR EL KEBDANI
0536 41 07 75
0661 95 70 14
Centre Dar El Kibdani Beni Said
Av.darkebdani@sanlam.ma

DAR GUEDDARI

ASSURANCES DAR GUEDDARI
0537 31 09 37
0664 63 99 89
Dar Gueddari Centre
Agence.dargueddari@sanlam.ma

DEMNATE

ASSURANCES TASSAOUT
0523 50 71 22
0600 03 46 16
Angle Bd Tamgnount Et Bd Med V, N°622. 23000 Beni
Mellal
Assurances.tassaout@sanlam.ma

DEROUA

AV DEROUA
0522 51 56 05
0661 48 78 23
262 Lot Nabila Makhoulf - Deroua
Av.deroua@sanlam.ma

SAHA ASSUR

0522 53 20 02
0644 04 36 64
Lot Khadija, N° 7 Bis Deroua
Assurances.sahaassur@sanlam.ma

DLALHA

BD DLALHA
0537 90 40 82
0661 77 22 12 / 0668 88 91 16
Centre Dlalha Kiyadat Bouselham - Dlalha
Bd.dlalha@sanlam.ma

DRIOUCH

ASSURANCES BENCHELLAL
0536 36 73 74
0661 73 63 85
222 Bd Hassan II Driouch
Assurances.benchellal@sanlam.ma

BD KASSITA

Bd Mohamed V - Centre Kassita - Province Driouch
Bd.kassita@sanlam.ma

EL ATTAOUIA

ASSURANCES EL ATTAOUIA
0523 24 50 18
0651 42 33 67
702 Lot Al Amal El Attaouia Kelaa Des Sraghna
Assurances.elattaouia@sanlam.ma

EL GARA

ASSURANCES EL GARA (EX. AGENCE EL FADL)
0808 52 24 09
0677 62 36 44 / 0600 39 62 63
42 Bd Hassan II
Assurances.elgara@sanlam.ma

EL HAJEB

BD EL HAJEB CENTRE
0535 54 25 22
Boulevard Hassan II N° 187 Bis - El Hajeb
Bd.elhajebcentre@sanlam.ma

CVT EL HAJEB

0535 54 26 78
0661 22 62 98
98, Avenue Des Noyers El Hajeb
Agence.elhajeb@sanlam.ma

EL JADIDA

ASSURANCES EL JADIDA
0523 37 02 02 / 37 34 96
0661 14 35 36
5 Avenue Hassan II
Assurances.eljadida@sanlam.ma

ASSURANCES EL OUARITI

0523 37 33 69 / 0523 35 03 70
0661 34 19 90 / 0661 26 85 16
128 Avenue Mohammed 6 - El Jadida
Assurances.elouariti@sanlam.ma

ASSURANCES MOHAMMED BEN ABDELLAH

AZZAHRAA
0523 34 00 03
0661 22 88 51
Avenue Attahir Najmat Al Janoub Iii - Imb D3 Fd 3o -
Rdc - Route Oualidia
Assurances.mohammedbenabdallah@sanlam.ma

ASSURANCES NAJD

0523 28 86 55
0663 26 50 90 / 0661 67 31 51
48 Bd Jabrane Khalil Jabrane - Ennadj - El Jadida
Assurance.najd@sanlam.ma

AV ASSALAM (EX. AV JEMAAT SHAIM)

0523 38 79 81
0661 22 36 26
Bd Jabrane Khalil Jabrane - Immeuble 5 Magasin N° 3 -
El Jadida
Assurances.jemaatshaim@sanlam.ma

POPULAIRE D'ASSURANCE ET DE PREVOYANCE

0523 80 12 87
0661 58 46 95
Lot 22 Nassim 5 - El Jadida
Assurances.populaireassurance@sanlam.ma

EL KALAA SRAGHNA

ASSURANCES EL HARTI
0524 41 26 54
0661 23 26 49
Pôle Socio Economique N°27
Assurances.elharti@sanlam.ma

ASSURANCES MANNOUNI

0524 41 13 50 / 41 48 30
0661 34 10 98
16, Avenue Mohamed V, Apt. N°3
Assurances.mannouni@sanlam.ma

EL KELAA M'GOUNA(TINGHIR)

KELAA MGOUNA ASSURANCE
0524 83 60 62
0666 17 09 68
N° 33 Bld Med V Kelaa Mgouna Tinghir
Agence.kalaatmgouna@sanlam.ma

EL KLEA

ASSURANCES GRICH
0528 31 19 72
0615 21 74 53
Route Régionale 105 El Kolea Centre
Assurances.grich@sanlam.ma

EL KSIBA

BUREAU DIRECT EL KSIBA
0523 51 50 79
0600 62 02 22
Boulevard El Massira Al Khadra (À Côté De L'agence
Banque Populaire)
Assurances.elksiba@sanlam.ma

ERFOUD

HAFSA ASSURANCES
0535 57 85 86
0661 56 69 25
140 Avenue Hassan II
Assurances.hafsa@sanlam.ma

ERRACHIDIA

ASSURANCES BENBIH
0535 79 18 49
0665 05 77 80
N° 2 Rue Mohamed El Hansali
Assurances.benbih@sanlam.ma

ASSURANCES FAOUZI & FILS

0535 57 32 80
0661 98 80 37
5.Avenue Chaikh Al Islam Belarbi Al Alaoui
Assurances.faouzielfils@sanlam.ma

ASSURANCES NABIL ASSUR

0535 57 44 77
0661 25 13 27
Bd Dakhla N° 15 Bis Hay El Mohit Errachidia
Assurances.nabilassur@sanlam.ma

ESSAOUIRA

ASSURANCES BARA
0524 78 38 38
0673 03 88 85
Imm 17 N° 17 Bis Lot Tamanar Bvd El Akaba Essaouira
Assurances.bara@sanlam.ma

ESSAOUIRA (TAMANAR)

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES ABDELKRIM
0524 78 84 55
0662 53 45 47
Bd Mohamed V En Face De L'hôtel De Ville Tamanar
Assurances.abdelkrim@sanlam.ma

FERKHANA

AV FERKHANA
0536 34 04 85
0661 16 66 86
Boulevard Oulad Salem - Ferkhana
Avferkhana@sanlam.ma

FES

ABEJJA ASSURANCES
0535 72 14 49
0676 28 61 48
2, Pole Urbain Bensouda, Lot Dalia, Immeuble D1, Gh1,
Magasin 2
Assurance.abejja@sanlam.ma

ASSURANCE KARAOUINE

0535 60 80 82
0662 15 74 39
Magasin 83 Residence Ibtissam Ait Skatou Rte
D'immouzer
Assurances.karaouine@sanlam.ma

ASSURANCES ACHABA

0535 60 02 15
0661 28 01 53
Oulad Tayeb (En Face Du Café Alfaye9)
Assurance.achaba@sanlam.ma

ASSURANCES ADRAR

0535 93 14 21
0666 42 23 51
Rue Ibn Al Bachir, Résidence Mohamed Amine Bureau
N°3 (V.n) Fès
Assurances.adrar@sanlam.ma

ASSURANCES AL BOUCHRA

0535 65 77 77 / 0535 65 94 02 / 0535 73 22 57
0661 06 22 69
3, Avenue Des F.a.r - Résidence Oumnia N°3
Assurances.albouchra@sanlam.ma

ASSURANCES BENCHEKROUN

0535 94 22 23 / 0535 94 22 24
0661 59 58 97/ 0661 10 04 13
Avenue Abdelali Benchekekroun Imm Belghazi Fes
Assurances.benchekekroun@sanlam.ma

ASSURANCES BERNOUSSI

0535 62 48 81 / 0535 62 18 69
0661465245/0661 26 07 74
3.Rue Mohamed El Korri
Assurances.bernoussi@sanlam.ma

ASSURANCES BERRADA MONT FLEURI

0535 76 77 11
0667 78 11 10
Bd Urbain Mont Fleuri Mag Im/ B6 Res Merzouga (En
Face Mosqué Saad Bni Abi Wakas) Fes
Assurances.montfleuri@sanlam.ma

ASSURANCES LAHLOU

0535 65 01 95 / 0535 94 45 68
0661 17 44 47
45, Residence Cleopatre Apt.3 Av Des Far Dk -Fes
Assurances.lahlou@sanlam.ma

ASSURANCES ROUTE AIN CHKEF

0535 69 15 99
0663 58 35 12
868 Lotissement Al Karaouiyine - Route Ain Chkef
Assurance.ainchkef@sanlam.ma

AV FES BEN DEBBAB

0535 75 23 53
0661 17 44 47
82, Avenue Amaouiyine Jnane Lahrichi - Ben Debbab -
Fes
Av.bendebbab@sanlam.ma

BD FES HAY AL AZHAR

Rdc, Route Ain Chkef, Lotissement Sepronord Iii, Hay Al
Azhar
Bd.fes-Hayalazhar@sanlam.ma

BD FES OUED FES

0808 65 62 86
0661 36 57 62
Bloc 6-6a Lotissement Hadika 3-Oued Fes-Fes
Bd.ouedfes@sanlam.ma

BD FES SAHB EL OUART

Rdc, Route Ain Chkef, Lotissement Sepronord Iii, Hay Al
Azhar
Bd.fes-Sahb-Elouard@sanlam.ma

BELHAJ ASSURANCE

0535 72 91 13
0661 36 57 62
151 Hay El Qods Bensouda Fes
Assurances.belhaj@sanlam.ma

BENDAHOU ASSURANCES

0535 64 43 44 / 0535 64 42 44
0664 65 67 09
Magasin Commercial N° 186 Lot El Wifaq Route Ain
Smen Zouagha
Assurance.bendahou@sanlam.ma

FEDERALE ASSURANCES

0535 96 41 89
0665 66 10 56
56 Résidence Bennis Mahmoudia Rte Mohamed 6 - Fes
(Zouagha)
Assurance.federale@sanlam.ma

INFINITI ASSURANCE

0535 76 50 91 / 0535 76 79 57
0666 21 18 02
N° 309 Avenue Al Amal Hay Al Ouafaa 4 - Route De
Sefrou Assurance.infiniti@sanlam.ma

SHAHED ASSURANCE

0535 73 48 18
0665 36 43 61
N° 98 Av. Abou Hourayra, Mont Fleuri 1
Assurances.shahed@sanlam.ma

FNIDEQ

LES ASSURANCES SAIDIA DU NORD
0539 67 70 64
0661 96 54 16
117 Av Mohamed V Fnideq
Assurances.saidiadunord@sanlam.ma

FOUM JEMAA

AV FOUM JEMAA
0523 50 53 03
06 67 20 41 52 / 06 61 79 01 85
Centre Foug Jemaa
Av.foug-Jemaa@sanlam.ma

FQIH BEN SALAH

ASSURANCES FBS (FAIQ)
0523 43 87 61
0661 91 95 85 / 0661 07 25 84
Avenue Hassan II, N°441 - Fkih Ben Salah.
Assurance.fbs-Faiq@sanlam.ma

BENI-AMIR ASSURANCES MAAOUNI

0523 43 66 76
0661 48 88 84
3 Rue 1 Nouvelle Kouacem Fkih Ben Salah
Assurances.beniamirmaaouni@sanlam.ma

BLADI ASSURANCES

0523 43 33 31
0661 67 40 80
Immeuble Biladi - Bd Allal Ben Abdellah
Assurance.bladi@sanlam.ma

CENTRE ASSURANCES MASSIRA S.A.R.L.

0523 43 44 66
0662 25 52 71
180 Boulevard Al Massira
Assurances.centremassira@sanlam.ma

GOULMIMA

ASSURANCES GOULMIMA
0535 88 43 61
0661 61 04 59
Avenue Hassan II N° 1 Hay El Fath Goulmima
Agence.goulmima@sanlam.ma

GUELMIM

ASSURANCES LAAMIR

0528 77 52 91
0661 54 73 33
Angle Avenue Al Massira Et Avenue Al Moukawama N°
147
Assurances.laamir@sanlam.ma

BD GUELMIM QODS

Lotissement El Qods, N° 1004
Bd.guelmim-Elqods@sanlam.ma

CVT GUELMIM

0528 87 10 11 / 0528 87 09 09
0661 09 73 35
Avenue Mohamed 6 N° 153
Agence.guelmim@sanlam.ma

GUERCIF

ASSURANCE BAGHDADI

0535 20 04 43
0666 16 61 96
Lot. Errachidia Avenue Med V Rue Imozar N 7
Assurances.baghdadi@sanlam.ma

GUERGUERAT

BUREAU DIRECT GUERGUERAT

0528 95 08 02
0641 34 77 25 / 0669 05 48 48
Route Nationale 1 - Station Petrom - Poste Frontalier
Bd.guerguerat@sanlam.ma

HAD BRADIA

AV HAD BRADIA HASSAN II

0523 47 90 33
100 Boulevard Hassan II - Had Bradia
Av.hadbradiahassanii@sanlam.ma

HAD OULAD JELLOUL

AV HAD OULAD JELLOUL

0520 32 87 31
0604 97 27 47
Douar Oulad Ziane Sidi M'barek 2 Commune Ben
Mansour
Av.hadouladjelloul@sanlam.ma

HAD SOUALEM

ASSURANCES SAHEL

0522 96 35 17
0661 63 85 41
Lotissement El Fadl N° 16 - Had Soualem
Assurance.sahel@sanlam.ma

IKKAOUEN

AV BAB RIF

0678 90 66 05
0669 36 80 85
Immeuble Ramach Lotissement Chaibi À Côté De La
Moquée Ikawan
Assurances.babrif@sanlam.ma

IMINTANOUT

BUREAU DIRECT IMINTANOUT

0524 45 18 81
0767 08 48 68 / 0661 32 09 14
Boulevard Marrakech - Quartier Sidi Ali Ishak
Assurances.imintanout@sanlam.ma

IMMOUZZER KANDAR

BD IMMOUZZER KANDAR

0535 66 37 37
0661 06 22 69
Station Afriquia - Quartier Aydal Angle Route D'ifrane et
Alla Ouichou - Immouzzzer Kandar
Assurance.kandar@sanlam.ma

IMZOUEN

ASSURANCES IMZOUEN

0539 80 50 52
0661 47 11 91
Avenue Casablanca N° 128
Assurances.imzouen@sanlam.ma

INEZGANE

ASSURANCES AIT MATEN

0528 33 65 65
0661 07 49 94
Bd Mohamed V N° 16 - Immeuble Ennakhil
Assurances.aitmaten@sanlam.ma

ASSURANCES GHARIB

0528 83 44 44
0661 14 22 09
Imm. Anakhil Angle Bd. Med V & Avenue Des Far
Assurances.gharib@sanlam.ma

AV INEZGANE

0528 33 50 94
0670 59 12 52
N°21 Hay Mesdouda, Bd Moulay Ali Cherif, Taraste,
Inezgane
Bd.inezgane@sanlam.ma

IRHERM

AV IRHERM

0528 85 94 79
0662 89 63 63 / 0661 73 60 10 / 0613 03 68 50
Boulevard Hassan II - Douar Irherm
Av.irherm@sanlam.ma

ISSAGUEN

AV ISSAGUEN AL WAHDA

0661 90 77 44
0661 61 25 78/0661 90 77 44
Lotissement Al Wahda Issaguen Al Hoceima
Av.issaguenalwahda@sanlam.ma

JEBHA

AV JEBHA

0539 88 08 08
0661 13 21 91
Avenue Al Houriya Place De La Justice
Av.jebha@sanlam.ma

JEMAA SHAIM

AV JEMAA SHAIM

0524 64 26 76
0661 22 36 26
17, Boulevard Mohamed V Hay Lahrache
Assurances.jemaatshaim@sanlam.ma

JERADA

AV HASSANIA JERADA

0536 82 19 28
06 61 28 02 28
Hay El Hassania N°1/6 Et 1/7 - Jerrada
Avhassania.jerada@sanlam.ma

JMAAT SIDI BRAHIM

BD JMAAT SIDI BRAHIM

0602 31 80 70
Magasin 2 Bloc Oulad Belaagid - Jmaat Sidi Brahim
Bd.jmaatsidibrahim@sanlam.ma

JORF EL MELHA

ASSURANCES BILAL ET CONSORTS

0537 99 07 23
0667 32 75 71
Lot.al Amal N°1
Assurances.bilaletconsorts@sanlam.ma

KARIAT AREKMANE

AV KARIAT AREKMANE

0536 36 02 03
0661 48 45 06 / 0661 98 70 79
Lotissement Al Fath N° 52 - Province De Nador - Kariat
Arekmane
Bd.kariat-Arekmane@sanlam.ma

KARIAT BA MOHAMED

BD KARIA BA MOHAMED

Hay El Kharba Karia Ba Mohamed
Bd.kariabamohamed@sanlam.ma

KASBA TADLA

ASSURANCES DARDAK

0523 41 84 89
0660 68 97 03
18, Rue Obbad Mejjati Résidence Zeralba Quartier
Administratif
Assurances.dardak@sanlam.ma

KENITRA

ASSURANCES INASS

0537 39 84 84
0661 29 37 58 / 0666 56 33 74
Maghrib Aarabi - B3 - N°1 - Kenitra
Assurance Inass <Assurance.inass@sanlam.ma>

ASSURANCES LAMIA (EX. SLH)

0537 30 54 87
0663 21 30 38
Rdc Magasin N 1 Lot L2 Lotissement El Haouzia Kenitra
Assurances.s.l.h@sanlam.ma

ASSURANCES SEBOU

0537 37 65 72 / 0661 75 99 86 / 0662 78 51 74
0661 15 23 30
72 Avenue Med Diouri -Kenitra
Assurances.sebou@sanlam.ma

AV KASBAT MEHDIA

0537 38 81 63
0661 29 37 58
Province Kasba - Commune De Mehdia - Secteur 3 -
Immeuble N°1 - Magasin N° 3 - Kenitra.
Av.kasbatmehdia@sanlam.ma

AV KENITRA MIMOSAS

0537 37 60 15
0661 16 10 73
Boulevard Mohamed V N° 474 - Bureau N° 6
Assurances.kenitramimosas@sanlam.ma

BD KENITRA LE VALLON

0537 30 59 95
Immeuble 1442 - Magasin N°1 - Le Vallon - Kenitra
Bd.levallon@sanlam.ma

LOYAL ASSURANCE

0537 37 61 74 / 0537 37 64 92 / 0537 36 00 50
0661 16 10 73 / 0661 17 75 08
427, Avenue Mohamed V Et 63 Avenue Salah Eddine
Kenitra. Boite Postale 244
Assurances.loyalassurance@sanlam.ma

SAKNIA ASSURANCES

0537 38 48 00
0625 23 23 38 / 0673 55 68 55
N° 4 Lot 628 Rue 7 Maamora Saknia Kénitra
Assurances.saknia@sanlam.ma

KHEMIS ZEMAMRA

AV KHMISS ZEMAMRA

0523 35 60 20
0661 22 36 26
Complexe Commerciale El Koudess Magasin C/C7
Zemamra
Agence.khmisszemamra@sanlam.ma

KHEMISSET

ASSURANCES AL MARKAZIA

0537 55 10 61
0662 83 69 96
326 Bis Boulevard Mohammed V -Khemisset
Assurances.almarkazia@sanlam.ma

ASSURANCES KHEMISSET

0537 55 27 62
0662 51 72 74
183, Avenue Mohamed V
Assurances.khemisset@sanlam.ma

KHENIFRA

ASSURANCE IYAD

0535 38 26 13
0662 23 42 82
Avenue Al Massira N° 8 Quartier Younes
Assurance.iyad@sanlam.ma

KHNICHET

AV KHENICHET

0537 99 80 70
-Avenue Mohamed V - Khnichet
Av.khnychet@sanlam.ma

KHOURIBGA

ASSURANCE AL MASSIRA

0523 56 10 56
0661 38 16 61
F5 Lot 2 Yasmine 1 Bp 157 Khouribga Principale
Assurances.almassira@sanlam.ma

ASSURANCES ESSALAM EL KAMILA

0523 56 60 66
0662 64 03 70
Immeuble Achorouq, Bd Beni Amir - Khouribga
Assurances.essalamaelkamila@sanlam.ma

ASSURANCES REBROUB

0523 49 44 46
0646 28 40 40
39.Rue Moulay Abdellah
Assurances.rebroub@sanlam.ma

BUREAU DIRECT EL FATH

0523 56 28 29
0676 31 36 31
901 Boulevard Abderrahim Bouabid Hay El Fateh
Assurance.elfath@sanlam.ma

LA CENTRALE D'ASSURANCE (EX. AV KHOURIBGA)

0523 49 13 00
0662 23 83 90 / 0619 73 90 87 / 0661 86 37 68
76, Boulevard Moulay Driss 1er , Hay Riyad
Lacentrale.dassurance@sanlam.ma

MOUNI ASSURANCE

0523 49 63 53
0666 50 41 21
Boulevard Al Moukaouama - Hay Al Qods 2 - Magasin
787bis
Assurances.mouni@sanlam.ma

KSAR EL KEBIR

ASSURANCES LOUKOUS

0539 90 47 12
0661 33 78 30
109, Route De Rabat
Assurances.loukous@sanlam.ma

KSAR SGHIR

AV KSAR SGHIR

0531 30 00 06
0662 11 13 35
Route Nationale N° 16
Av.ksarsghir@sanlam.ma

LAAYOUNE

ASSURANCES EDDABADDA

0528 89 18 18
0661 45 70 00
N°30 Boulevard De La Mecque
Assurances.eddabadda@sanlam.ma

ASSURANCES LAAYOUNE

0528 98 08 61
0670 96 84 35
Avenue Mezouar N° 247 - Hay Ettaaoune - B.p 1179
Assurances.laayoune@sanlam.ma

ASSURANCES SAADBOUH

0528 89 48 36
0666 55 83 04
214,Avenue De La Mecque B.p 527 Laayoune Sahara
Assurances.saadbouh@sanlam.ma

ASSURANCES TADAMONE

0528 98 10 90
0661 37 01 85
Avenue Zerktoni Laayoune
Assurances.tadamone@sanlam.ma

BD EL MARSA LAAYOUNE

0661 45 70 00
Rue El Jadida Avenue 11 Janvier - Laayoune Plage
Bd.laayouneelmarσα@sanlam.ma

BD LAAYOUNE AL AMAL

N° 450 Hay Al Amal 01 - Laayoune
Bd.laayounealamal@sanlam.ma

BD LAAYOUNE MOULAY RACHID

0672 19 02 62
Lot Mly Rachid, Bloc 1 N° 49
Bd.laayoune.moulayrachid@sanlam.ma

CVT LAAYOUNE

0528 99 76 47
0661 73 60 10
Bd Al Hizam, Hay Al Qods N°5, Bp 2028
Assurances.cvtlaayoune@sanlam.ma

LARACHE

ASSURANCES EL LAICHE

0539 91 55 27
0608 46 74 84
N°39 Avenue Omar Bnou Abdelaziz
Assurances.ellaiche@sanlam.ma

ASSURANCES EL OUKEILY

0539 91 65 73 / 0539 91 08 38
0661 83 49 37
35 , Bis Av Malik Ibn Morhil - Larache
Assurances.eloukeily@sanlam.ma

BD LARACHE

0700 06 75 95
Lotissement Maghrib El Jadid 2 Avenue Narcisse -
Larache
Bd.larache@sanlam.ma

LARBAA BENI HASSAN

AV LARBAA BENI HASSAN

0668 63 31 55
0661 29 91 81
Souk El Qadim Madechar Btara Beni Ali Hassane
Av.larbaabenihassan@sanlam.ma

MAAZIZ

BD MAAZIZ

0662 83 69 96
N°38, Citée Administrative
Bd.maaziz@sanlam.ma

MARRAKECH

ASSURANCE EL FIZAZI

0524 01 37 69
0631 89 11 13 / 0607 59 90 90
N°1 Immeuble 62 Tranche 1 - Tamensourt
Assurance.elfizazi@sanlam.ma

ASSURANCES AL HORIA

0524 35 54 63
0682 16 67 04
Magasin N° 3 Résidence Sarine Extension N° 90 - Lot Al
Izdihar
Assurance.alhoria@sanlam.ma

ASSURANCES ARIHA

0524 34 59 60 / 0524 34 56 67
0661 19 15 48
273 Massira I Marrakech (En Face Arrodissement De
Police Massira)
Assurances.ariha@sanlam.ma

ASSURANCES ATLAS LOUDAYA

0524 36 49 41
0661 87 30 52
Bp 83 Centre Loudaya Rte Agadir Chichaoua Marrakech
Assurances.atlasloudaya@sanlam.ma

ASSURANCES AZZAOUI

0524 31 29 29
0661 63 00 03
N°27 Imm 5 Sidi Abbad 5 Angle Avenue Abdelkarim El
Khattabi Et Avenue Prince Moulay Abdellah
Assurances.azzaoui@sanlam.ma

ASSURANCES BAB MARRAKECH

0524 35 68 62
0661 42 62 12
B36 Programme Bab Marrakech El Azzouzia Marrakech
Assurances.babmarrakech@sanlam.ma

ASSURANCES EDDNADNI

0524 40 95 63
0661 23 84 16
78 Avenue Imam Malik Sidi Youssef Ben Ali 3 Marrakech
Assurances.eddnadni@sanlam.ma

ASSURANCES EL BARJI

0524 31 11 58
0661 86 76 74
Avenue Allal El Fassi, Unité 4 N°219 - Marrakech
Assurances.elbarji@sanlam.ma

ASSURANCES GHAIT

0524 42 30 49
0661 18 91 94
46, Av.prince My Abdellah, Res.ahlam li A , 1er Étage,
Appt N° 6- Marrakech
Assurances.ghait@sanlam.ma

ASSURANCES GRAND ATLAS

0524 37 17 73
0667 48 13 54
229 Mhamid 1 C En Face Marche Aux Poisson Marrakech
Assurances.grandatlas@sanlam.ma

ASSURANCES KOUTOUBIA

0524 42 04 04
0661 24 02 52
Bd.abdelkrim Khattabi Imm.111.Rce Imane N°4
Assurances.koutoubia@sanlam.ma

ASSURANCES MAJOREL

0524 32 68 15
0661 73 41 10
Ain Itti Ezzohour 2 N° 149 Marrakech
Assurances.majorel@sanlam.ma

ASSURANCES MARRAKECH

0524 44 82 05 / 0524 44 76 20
0662 16 30 89
22, Bd. Med Zerkouni
Assurances.marrakech@sanlam.ma

ASSURANCES MOUAD BOUNNITE

0524 34 47 66
0668 80 22 78
1128 Front Douar Iziki Rte D'essaouira, Marrakech
Assurance.bounnite@sanlam.ma

AV ABIDASSUR

0524 37 35 37
0661 42 24 05
Magasin N° 420 C, M'hamid 9
Av.abidassur@sanlam.ma

AV LE QUARTIER INDUSTRIEL MARRAKECH

0524 33 54 60
0661 24 02 52
473, Mag N°3 Quartier Industrielle Sidi Ghanem Pres De
L'arrondissement Du Q.i -Marrakech
Avlequartierindustriel.marrakech@sanlam.ma

AV MALAKASSUR

0524 37 12 37
0661 42 24 05
Askjour Lot Maatallah N° 219
Av.malakassur@sanlam.ma

AV MARRAKECH AFAK

0524 01 17 10
0661 24 13 96
Lotissement Al Afaq 1 N°1312 Saada Route Souihla -
Marrakech.
Assurance.marrakechafak@sanlam.ma

AV MARRAKECH TARGA

0524 49 75 21
0661 37 01 09
Targa Sidi Mbarek Hay Tabarakt N° 7
Assurances.marrakechtarga@sanlam.ma

AV PALESTINE

0524 29 23 23
06 61 79 41 20
N° 5, Avenue De La Palestine - Résidence Mohamed
Marouane - Daoudiate - Marrakech.
Av.palestinemarrakech@sanlam.ma

AV SAADA MARRAKECH

0530 14 53 03
0661 24 13 96
Lotissement Lamaasra Avenue Anakhil Asejour N° 355
Av.saadamarrakech@sanlam.ma

BUREAU DIRECT LES PORTES DE MARRAKECH

0524 01 29 36 / 0524 01 24 13
0661 36 64 93
06gh7 - Immeuble 115 Zone 16 Doha - Les Portes De
Marrakech
Assurance.lesportesdemarrakech@sanlam.ma

DAOUDIATE ASSURANCES

0524 29 39 09
0661 45 47 56
17 Unité li Avenue Palestine
Assurance.daoudiate@sanlam.ma

GALMANI ASSURANCE

0524 29 29 77
0661 07 19 13
N°2 Imm Moutacelli 1, Angle Boulevard Abdelkrim
Khattabi Et Boulevard Allal Fassi
Assurances.galmani@sanlam.ma

JAAFAR ASSURANCES

0524 42 12 77
0660 40 13 94
Av Hassan II Imm Des Habous G Magasin N°1 Bab
Doukkala
Assurances.jaafar@sanlam.ma

KSASSUR MARRAKECH

0524 43 47 80
0662 82 71 48
Boulevard Safi N° 12 Résidence Anas Majorelle Arst
Labata
Ksassur.assurances@sanlam.ma

PALMERAIE ASSURANCES

0524 39 59 60
0661 58 18 68
Boulevard Hassan II Imm.dafali Route D'essaouira -
Marrakech
Assurance.palmeraie@sanlam.ma

WAHA ASSURANCE

0524 40 16 47
0602 31 80 70
Ryad Agdal - N° 7 - Sidi Youssef Ben Ali - Marrakech
Assurances.waha@sanlam.ma

MARTIL

ASSURANCES EL HARROUNI AMRAOUI
0539 68 82 78
0628 09 01 36
Avenue Moulay Rachid N° 37 Immeuble 26 Miramar-
Martil
Assurances.elharrouniamraoui@sanlam.ma

MASSA

AV MASSA
0528 26 01 81
0636 21 20 09
Al Kharij Massa, Cercle Massa Chtouka Ait Baha
Assurances.massa@sanlam.ma

MDIQ

ASSURANCES M'DIQ
0539 66 32 42
0661 68 61 59
Av Abdeljrim El Khattabi N112 Mdiaq
Assurances-Mdiq@Hotmail.fr

MECHRAA BEL KSIRI

AV MECHRAA BEL KSIRI
0537 90 58 32
0661 93 32 70
50, Avenue Des Far - Mechraa Bel Ksiri
Assurances.mechraabelksiri@sanlam.ma

MEDIOUNA

ASSURANCES AL OUKHOUA
0522 33 83 87 / 0522 33 83 47
0661 07 45 49
4.Avenue Allal Ben Abdellah-Mediouna
Assurances.aloukhoua@sanlam.ma

MEJJAT

AV BENICHE
0524 35 32 12
0661 79 41 20/0668 49 95 85
Route De Marrakech - Centre Zaouiat Mejjat - Magasin
N°2
Av.beniche@sanlam.ma

MEKNES

AFRICASSUR
0535 45 65 66
0662 06 50 60
Magasin N° 5 Résidence Zakaria - Boulevard Mohamed
Vi - Diour Salam
Assurances.africassur@sanlam.ma

ASSURANCE LOUKILI

0535 50 90 04
0661 49 38 53
Magasin N° 1 Immeuble B26 El Boustane 2 Ouislane
Assurances.loukili@sanlam.ma

ASSURANCE TOUARGA

0535 45 37 55
0661 71 31 01
N° 49, Rdc Lotissement Al Iraqui - Touarga - Meknes
Assurance.touarga@sanlam.ma

ASSURANCES AMAHZOUNE

0535 46 63 60
0664 46 08 42
Bd.mohamed Vi Local N° 1 Imm.a5 El Mansour 3
Assurances.amahzoune@sanlam.ma

ASSURANCES BERNICHI

0535 40 44 08
0661 10 77 46/0661 22 87 46
25.Avenue My Idriss li.imm.des Anciens Combattants
Magasin N°1 & 2
Assurances.bernicchi@sanlam.ma

ASSURANCES EL OUARYAGHLI

0535 54 99 37
0661 74 40 80
N° 1305 Lot Yasmina 1 Ouislane Meknes
Assurances.elouaryaghli@sanlam.ma

ASSURANCES SAAD BENJELLOUN

0535 40 39 27
0661 32 40 10
Groupe 9, Villa N° 7 Rue Khalid Ibn Al Walid - Borj
Moulay Omar
Assurance.saad.benjelloun@sanlam.ma

ASSURANCES SYASSI

0535 52 03 03
0661 15 94 08
38a, Rue Ouqaat Zalaka V.n.
Assurances.syassi@sanlam.ma

ASSURANCES TAMUNT

0535 55 26 83
06 76 99 16 75
Rdc Avenue N° 1 N° 47 - Toulal - Meknes
Tamunt@sanlam.ma

ASSURANCES TOULALI

0535 52 36 32 / 0535 40 33 09
0661 09 25 51
8, Rue Taroudant, Apt 1, V.n, Meknes-50000
Assurances.toulali@sanlam.ma

ASSURANCES VOLUBILIS

0535 51 00 86
0661 41 46 88
Av.hassan li Rue Tétouan Appt.n°6
Assurances.volubilis@sanlam.ma

AV MEKNES AL AFGHANI

0535 51 21 09
0653 16 23 16
Boulevard Jamal Eddine Al Afghani, Imm Yassir, Magasin
N°14
Assurances.meknesalafghani@sanlam.ma

AV MEKNES MARJANE

0535 46 58 10
0660 31 19 90
Lotissement Marjane N°1000 Marjane li
Assurances.meknesmarjane@sanlam.ma

BUREAU DIRECT MEKNÈS BASSATINE

0535 50 18 42
0663 12 25 12
277, Alem Ili Bassatine Magasins 4 Et 5
Assurances.meknesbassatine@sanlam.ma

HANASSUR

0535 60 59 71
0664 05 38 69
Magasin 3 Immeuble D9 Basma 3 Marjane Meknes
Assurances.hanassur@sanlam.ma

KORTOBA ASSURANCES (EX.AV MEKNES

KORTOBA)
0535 46 51 00
0662 12 61 40
24,25, Bd Zitoune - Lot Kortoba S/1 Meknes
Agence.kortoba@sanlam.ma

STE ASSURANCES ZERHOUNIA

0535 55 88 65
0649 39 29 34
Lot Rahma N° 55, Rue Driss Lyamouri Zerhounia-Meknes
Assurances.zerhounia@sanlam.ma

MERS EL KHEIR

AV MERS EL KHEIR
0537 64 34 31
0661 63 15 53 - 0618 82 59 45
Lotissement El Kheir N° 175
Av.merselkheir@sanlam.ma

MIDAR

ASSURANCES AL BAZ
0536 36 52 38
06 68 15 24 66
Avenue Hassan II - N° 26 - Midar
Assurances.albaz@sanlam.ma

MIDELT

ASSURANCES BAHOUS
0535 36 16 73
0661 48 55 64
19 Av My Abdellah Midelt
Assurances.bahous@sanlam.ma

MISSOUR

ASSURANCES AJNADA

0535 58 55 78
0668 92 20 23
Avenue Hassan II Kissariat Jaafer
Assurances.ajnada@sanlam.ma

ASSURANCES HAMOUNI

0535 58 57 36
0661 43 24 03
Avenue Hassan II
Assurances.hamouni@sanlam.ma

MOHAMMEDIA

ASSURANCE MOHAMMEDIA

0661 32 03 96
Lot Résidence Du Parc - Propriété Dite Valoris Du Parc 1
Bd.mohammedia@sanlam.ma

ASSURANCES ASSUR'PRO

0523 28 50 73 / 0523 28 47 97
0661 23 75 34
Bd Sebta, Magasin 3 Immeuble 7 Gh1 Yasmine Anfa La Colline
Assurances.assurpro@sanlam.ma

ASSURANCES DAHBI

0523 30 03 02
0601 92 32 61
40, Boulevard Palestine - Lot Ben Hamdoune
Assurances.dahbi@sanlam.ma

BD ASSURANCES HMB

0523 31 12 86/87
0642 23 19 92 / 0676 47 67 99
14, Angle Bd Palestine Et Bd Al Houria - Al Alia
Assurances.hmberrada@sanlam.ma

INTERMED ASSURANCE

0523 28 67 32
0661 22 36 41
153 Hassania 1 Alia - Bd De La Résistance
Assurances.intermed@sanlam.ma

NEARASSUR

0522 22 22 02
0633 44 42 99
Lotissement Al Massira N° 10 - Bd Riad - Mohammedia
Assurances.near@sanlam.ma

MONT AROUI

MUFAK

0536 36 23 77
0650 64 01 24 / 0661 65 91 57
Jbel Al Aaroui, 78 Rue Al Massira
Assurances.mufak@sanlam.ma

MOULAY DRISS ZERHOUNE

AV MOULAY DRISS ZERHOUNE

0535 54 48 03
0600 01 60 00
Quartier Ain Rjal Fdan Chkouf N° 141, Moulay Driss Zarhoune
Av.moulaydrisszarhoune@sanlam.ma

MRIRT

ASSURANCE MRIRT

0535 39 00 66
0661 76 99 15
Av Med V Hay Oum Errabia Bp 2 M'irt Pv Khenifra
Assurances.mrirt@sanlam.ma

NADOR

ASSURANCES EL HARCHI

0536 60 45 31
0661 26 22 50
N°91, Bd Youssef Ibn Tachefine Et Rue Ibn Rochd, 1er Étage
Assurances.elharchi@sanlam.ma

ASSURANCES ET CONSEILS EL MOURABIT

0536 60 36 44
0661 30 63 05
Bd. Hassan 1er N° 23
Assurances.elmourabit@sanlam.ma

ASSURANCES GOUDAN

0536 35 11 37
0661 77 18 93 / 0662 27 22 25
126, Av. Y. Ben Tachefine B.p. 561
Assurances.goudan@sanlam.ma

BD NADOR HAY AL MATAR

Propriété Saada 1099, Hay Al Matar
Bd.nadorhayalmatar@sanlam.ma

BUREAU DIRECT AL KINDY

0536 33 43 11
0661 61 93 50
331, Bd Amir Sidi Mohamed - Nador
Assurance.alkindy@sanlam.ma

QUALIDIA

AV LOUALIDIA

0523 36 63 53
0661 22 36 26
Route Provinciale P3430 Magasin N°13
Av.loualidia@sanlam.ma

OUARZAZATE

ASSURANCES AGDAL

0524 88 84 84
0666 96 96 40
N°27 Rdc Hay El Wahda
Assurances.agdal@sanlam.ma

ASSURANCES HINTI

0524 88 23 03
0661 41 04 78
128 Lotissement Du Centre Ouarzazate
Assurances.hinti@sanlam.ma

ASSURANCES MOUSSAOUI

0524 88 39 16
0661 74 77 83
N° 74 Lot. Al Hizam Bd. Moulay Abdellah
Assurances.moussaoui@sanlam.ma

OUED AMLIL

AV OUED AMLIL

0535 27 52 85
06 60 22 30 97
Route Nationale De Fes - Hay Nahda - Oued Amlil
Av.ouedamlil@sanlam.ma

OUED LAOU

AV OUED LAOU

0539 67 01 01
0662 12 95 02
Centre Oued Laou, Bd Hassan II. En Face Attijarixafa Bank.
Assurances.ouedlaou@sanlam.ma

OUED ZEM

AGENCE MANSAR

0523 52 06 06
0661 48 76 59 / 0671 20 15 64
240 Bis Bd Med V
Assurances.mansar@sanlam.ma

QUEZZANE

ASSURANCES OUEZZANE

0537 90 84 85
0661 99 70 22
Quartier Haddadine Bd. Bir Anzarane N° 114
Assurances.ouezzane@sanlam.ma

OUJDA

ASSURANCE KHARMACH

0536 51 31 31
0608 65 30 90 / 0644 61 03 02
2 Rue B 14 Hay Jouhara Lot 449
Assurances.kharmache@sanlam.ma

ASSURANCES ANGAD

0536 70 80 92
0661 20 24 83
2.Rue Oum El Banine .1er Étage Appt N°1oujda
Assurances.angad@sanlam.ma

ASSURANCES EL HOUSSINE CHTIOUI

0536 70 12 12
0661 28 02 28
Rue Mohammed Abdou Imm.es Saâda Bloc C. Rdc
Appt.4
Assurances.chtioui@sanlam.ma

ASSURANCES L'IMPERIAL

0808 53 84 91 / 0536 70 58 00
0671 28 20 07
N°76 Bd.mohamed V Rce Mabrouka
Assurances.imperial@sanlam.ma

ASSURANCES NAHID

0536 68 84 04
0678 48 06 75
Bd El Fatouaki Imm Moumen Ali N° 23 1^{er} Etg Appt N° 2
Assurances.nahid@sanlam.ma

ASSURANCES SARA BENYAGOUR

0536 74 43 74
0601360202/0661 63 12 38
Bd Allal El Fassi Lot El Ouafa - Bloc 29 - N° 3 - Lazaret - Oujda
Assurance.benyagoub@sanlam.ma

AV OUJDA LAHBOUSS

0536 74 22 40
0667 57 83 55
Lot Lahbouss Bd Abderrahim Bouabid N° 8
Agence.lahbouss@sanlam.ma

BD OUJDA AL AOUNIA

0661 28 02 28
Propriété Dayaat Ben El Arbi 104, Route Aouinia
Lotissement M'barki Lot N° 104 -
Bd.oujda.alaounia@sanlam.ma

BUREAU DIRECT OUJDA LES IRIS

0536 53 38 14
0634 58 38 19
49, Boulevard Oum Rabia, Hay Iris
Assurances.oujdalesiris@sanlam.ma

OUJDA

SOCIETE D'ASSURANCE ICHOU BABOU (AV OUJDA)

0536 51 06 07
0661 37 88 46
118 Bd Mbark Lbekay Jaada N°10 Oujda
Assurances.oujda@sanlam.ma

OULAD ABOU

BD OULAD ABOU

0644 04 36 64
90, Bd Hassan II - Oulad Abbou
Bd.ouladabbou@sanlam.ma

OULAD AMRANE

AV OULAD AMRANE

0523 34 67 54
0642 03 00 44 / 0638 93 38 67 / 0613 01 75 88
Magasin Saadoun - Propriété Chouf - Rte De Youssoufia - Cercle Ouled Amrane
Av.ouledamrane@sanlam.ma

CVT OULAD AYAD

0523 44 48 39
0661 23 05 04
Route Nationale N°8
Agence.cvtouladayad@sanlam.ma

OULAD HASSOUNE

BD OULAD HASSOUNE

0661 36 64 93
Douar Lamine Route De Fes Km 16 - Oulad Hassoune
Bd.ouladhassoune@sanlam.ma

OULAD M'BAREK

AV OULED M'BAREK

0523 46 01 16
0661 18 16 08
Boulevard Du 20 Août - Oulad M'barek
Bdoulad.mbark@sanlam.ma

OULAD ZBAIR

BD OULAD ZBAIR

0808 65 53 76
0661 36 57 62
Centre Oulad Zbair Ouad Amlil
Bd.ouladzbaair@sanlam.ma

OULED BERHIL

RIHAB ASSURANCE

0528 53 15 15 / 0528 53 15 07
0661 99 15 78
13 Route De Marrakech Municipalite De Ouled Ben Rhil
Assurances.rihab@sanlam.ma

OULED FREJ

AV HAD OULAD FREJ

0523 36 46 25
0661 81 82 69
Station Service Petrom Hay Ryad
Assurances.hadouladfrej@sanlam.ma

OULED TEIMA

ASSURANCES OULED TEIMA

0528 52 19 12
0666 46 84 00
N°76 Bd Mohamed V. Lot Mouisset
Assurances.ouledteima@sanlam.ma

ASSURANCES WINK HOUARA

0528 82 76 50
0671 13 72 16
Route Du Souk, Ouled Teima, Souss Massa
Assurance.wink@sanlam.ma

OULMES

ASSURANCES OULMES

0537 52 32 32
0622 55 14 08
229, Bd Moulay Ismail Hay Pam - Oulmes
Assurance.oulmes@sanlam.ma

OURIKA

AV OURIKA

0524 48 22 22
06 61 42 24 05
Quartier Commercial Timskrin Imilal - Ourika
Av.ourika@sanlam.ma

OUTAT EL HAJ

OUTAT ASSURANCE

0535 59 29 44
0677 65 68 78/0666 93 74 29
Avenue Hassan 2- 179 Hay Moulouya 33300 - Outal Lhaj
Assurance.outat@sanlam.ma

RABAT

ASSURANCES AL MAJD

0537 68 02 90 / 28
0661 13 68 80
Rue El Ganzra Imm. B Apt. 1 - Agdal
Assurances.almajd@sanlam.ma

ASSURANCES ASSAI

0537 70 99 69 / 0537 70 71 36
0661 28 26 58
281 Avenue Mohamed V Rabat
Assurances.assai@sanlam.ma

ASSURANCES EZZIANI

0537 75 04 28
0661 42 66 89
Imm.1 A Résidence Kasbah Hay Nahda 1
Assurances.ezziani@sanlam.ma

ASSURANCES LAHRICHI

0537 29 46 70 / 0537 79 27 05 / 0808 39 46 33
0622 67 99 66 / 0661 75 29 54
Imm A Bur 4 Centre Commercial Al Manal El Menzeh
Rabat Cp 10150
Assurances.lahrichi@sanlam.ma

ASSURANCES LES PALMIERS

0537 57 10 22 / 23
0661 16 28 81
8.Bis Rue Dayet Roumi Agdal
Assurances.lespalmiers@sanlam.ma

ASSURANCES R'BATI (CABINET R'BATI

D'ASSURANCES ET DE CRÉDIT)

0537 70 90 09
0661 13 75 72
4.Rue Benzerte
Assurances.rbatl@sanlam.ma

AV RABAT TOUR HASSAN

0537 73 74 20 / 0537 73 74 32
Immeuble Omniprise, Angle Avenue Al Alaouite Et Rue
Al Mariniyine
Agence.tourhassan@sanlam.ma

BUREAU DIRECT RABAT AKKARI

0537 69 15 84
0661 40 03 00
1 Avenue Sidi Mohamed Ben Abdellah - Akkari
Assurances.rabatakari@sanlam.ma

BUREAU DIRECT RABAT MABELLA

0537 75 67 44
0766 25 69 51
5, Rue Tadla Mabella
Assurances.rabatomabella@sanlam.ma

CVT RABAT Q.I TAKADDOUM

0539 71 54 24
0661 18 59 95
Route Ceuta Hay Rmila
Agence.rabatqitakaddoum@sanlam.ma

MERYASSUR

0537 29 85 06
0664 14 27 53
Douar El Qora - Yacoub El Mansour
Assurance.meryassur@sanlam.ma

RIGHT BRAIN INSURANCE

0537 70 49 37
0649 10 60 96
Immeuble 23 Avenue Du Congo N°1
Insurance.right-Brain@sanlam.ma

RAS EL MA

AV RAS EL MA (CAP DE L'EAU)

0661 33 57 99
Hay Al Massira - Ras El Ma
Av.raselma@sanlam.ma

RICH

ASSURANCES OUTAHAR ASSUR

0535 58 90 83
0666 38 01 50
30, Rue El Qods
Assurances.outaharassur@sanlam.ma

RISSANI

AV RISSANI

0535 57 51 60
0667 94 82 93
106 Boulevard Moulay Ali Cherif - Rissani
Av.rissani@sanlam.ma

ROMMANI

ASSURANCE LAHMIDI

0537 51 64 04
0661 63 15 53
Avenue Allal Ben Abdellah - N° 2 - Rommani Centre
Assurance.lahmidi@sanlam.ma

SAFI

ASSURANCES ALIOUI

0524 46 46 78
0661 21 12 49
Avenue Moulay Idriss 1er - Lot 49 Lalla Hnia Hamria Safi
Assurances.alioui@sanlam.ma

ASSURANCES BABBOUH

0524 61 28 53
0661 23 63 01
22, Avenue De La Liberté
Assurances.babbouh@sanlam.ma

ASSURANCES OUAZIZ

0524 46 45 80 / 0524 46 18 60
0661 16 47 14
N 01 Rue Lisbonne Safi
Assurances.ouaziz@sanlam.ma

BD SAFI RAYHANE

Bloc 10 N°7- Avenue Moulay Slimane Rayhane Jeritate
Bd.safirayhane@sanlam.ma

BUREAU DIRECT SAFI

0524 66 63 00
0662 01 29 30
22, Avenue Lafkih El Haskouri - Lotissement Sanaa - Rdc
- Quartier Sidi Abdelkrim - Safi
Bd.safi@sanlam.ma

SALE

ASSURANCES ABOUELFATH

0537 81 36 81
0661 40 24 44
Av. Hassan II Complexe Bab Sala - Imm Chmaou Magasin
M2 Bettana
Assurances.abouelfath@sanlam.ma

ASSURANCES AL MIHANIA

0537 53 48 39
0661 46 31 39
Av. Bouregreg N°1071 Sala Al Jadida
Assurances.almihania@sanlam.ma

ASSURANCES EL KHEIR

0537 81 40 66
0673 72 53 59
Avenue Hassan El Ouazzani, Hay Salam, Secteur 3 N°
851
Assurances.elkheir@sanlam.ma

ASSURANCES EL MAMOUN

0537 88 18 66
0661 17 10 47
6, Avenue 2 Mars Salé Médina. Code Postale: 11150
Assurances.elmamoun@sanlam.ma

ASSURANCES RAISSI

0537 85 29 45
0661 10 46 55
Avenue 6 Novembre Résidence Touahri 10 Magasin 4
Imm 6 - Tabriquet
Assurances.raissi@sanlam.ma

ASSURANCES SALE NOUR

0537 83 35 62
0622 62 76 81
Avenue Sanaoubar Immb 4 G1 - Hay Al Walae - Karia
Ouled Moussa
Assurances.salenour@sanlam.ma

ASSURANCES SOPRASSUR

0537 83 11 21
0661 90 07 31
13 Avenue Hassan II Lot Maktouba El Karia - Sala El
Jadida
Assurances.soprassur@sanlam.ma

ASSURANCES TAOUSI

0537 85 30 10
0665 10 43 12
N°11, Avenue Mohamed V, Tabriquet, Sale
Assurances.taousi@sanlam.ma

AV ROUTE DE KENITRA

0537 84 96 88
0661 42 28 25 / 0636 31 10 19
7, Bd Mohammed Vi - Residence Nada - Route De
Kenitra - Hay El Amal
Assurance.salehayalamal@sanlam.ma

BUREAU DIRECT KARIAT OULAD MOUSSA

0537 82 71 58
0656 10 17 30
225, Avenue Moulay Rachid, Hay Baraka, Secteur 4
Assurances.kariatouladmoussa@sanlam.ma

DHA SALÉ

0537 87 23 87
0661 06 60 04
Avenue Mohamed V N°74 Hay Dar El Hamra -Sale
Assurance.dhasale@sanlam.ma

SBAA AYOUNE

SAMIRA ASSURANCES

0535 54 64 81
0667 29 41 18
Boulevard Hassan 2 - Sbaa Ayoun
Assurance.Samira@sanlam.ma

SEBT GZOULA

AV SEBT GZOULA

0524 64 03 80
0600 62 63 38
9, Lot Assaad Local Commercial N°1
Agence.sebtgzoula@sanlam.ma

SEBT OULAD NEMMA

ASSURANCES BENI MOUSSA MAAOUNI

0523 47 39 65
0661 84 20 91
73, Bd Bir Anzarane ,Souk Sebt
Assurances.benimoussamaaouni@sanlam.ma

SEFROU

AMAM-ASSUR

0535 68 39 47
0661 86 57 00
N°126, Lot Hind, Sidi Boumediene Sefrou
Agence.sefrou@sanlam.ma

ASSURANCES AL KAWTHAR

0535 96 97 83
0664 90 55 05
N°24 Hay Lamkassem Lots Jnane Elma Ouled Adloune
Sefrou
Assurances.alkawthar@sanlam.ma

ASSURANCES JAWHARA

0535 96 97 95 / 0535 66 26 01
0668 75 43 02
Immeuble Al Akhawane N°62 , Appt N°4, 2ème Étage
Route Boulemane
Assurances.jawhara@sanlam.ma

SEMARA

ASSURANCES OMAR ABDELAHI

0528 88 73 31
0661 83 10 45
Av Hassan II Nr 274 Es Semara
Assurances.omarabdelahi@sanlam.ma

SETTAT

ASSURANCES DE LA PLACE

0523 40 50 14
0661 16 66 74
Rue Pasteur, Résidence Annakhil - B.p: 654
Assurances.delaplace@sanlam.ma

ASSURANCES EL YACOUBI

0523 40 21 09
0666 17 10 49 / 0676 26 68 22
Place De La Liberté
Assurances.elyacoubikarim@sanlam.ma

AV SETTAT EL KHEIR

0523 40 32 01
0661 23 40 86
Angle Bd Les Roses Et Bd Albassatine Lot 388
Résidence Kheirallah Mojamaa Elkheir N°1 Lot N° 388
Av.settatelkheir@sanlam.ma

SID L'MOKHTAR

AV SIDI L'MOKHTAR

0524 36 26 65
0661 42 79 25
Lot Aad Al Jadid - Immeuble Oum Al Qora - Route D'agadir
Av.sidilmoukhtar@sanlam.ma

SIDI ABDALLAH GHIAT

AV ABDALLAH GHIAT

0524 48 50 08
0661 58 32 01 / 0661 58 18 68
Propriété Talbaoui, Centre Sidi Abdallah Ghiat
Av.sidiabdallahghiat@sanlam.ma

SIDI ALLAL EL BAHRAOUI

SG ASSURANCES

0537 52 07 07
0661 21 67 45
Lotissement Frigo Maamoura Imm 4 Bureau 4
Assurance.sg@sanlam.ma

SIDI ALLAL TAZI

AV SIDI ALLAL TAZI

0537 31 94 88
0670 10 90 78
Lotissement Houda N°36
Assurances.sidiiallaltazi@sanlam.ma

SIDI BENNOUR

ASSURANCES EL KORCHI

0523 35 90 37
0670 63 96 69
Appt 5, Imm Annakhil, Bd Des Far
Assurances.elkorchi@sanlam.ma

SIDI BIBI

AV SIDI BIBI

0528 81 64 68
0670 59 12 52
Route De Tiznit Centre Sidi Bibi P/Cht
Assurances.sidibibi@sanlam.ma

SIDI BOU OTHMANE

ASSURANCES IBNO AMER

0524 32 06 91
0682 80 85 28
N°36 Hay Jbilate 1 - Sidi Bou Othmane
Assurance.ibnoamer@sanlam.ma

SIDI IFNI

BD SIDI IFNI

0661 08 26 10
N° 38 Avenue Mohamed V
Bd.sidiifni@sanlam.ma

SIDI KACEM

ASSURANCES ASSURAMI

0537 59 64 26
0661 77 22 12 / 68 88 91 16
N°9 Rue 5 El Hay Al Jadid
Assurances.assurami@sanlam.ma

SIDI RAHHAL AL HAOUZ

BD SIDI RAHHAL AL HAOUZ

0641 68 73 32
N°28 Rue El Maghirb El Arabi Sidi Rahhal Al Haouz - El Kelaa Des Sraghna
Bd.sidirahal-Alhaouz@sanlam.ma

SIDI SLIMANE

AV SIDI SLIMANE

0607 59 12 43
0661 16 10 73
Rez De Chaussée, Lot 40, Jalil Tazi
Agence.sidislimane@sanlam.ma

SIDI SMAIL

AV SIDI SMAIL

0523 36 21 53
06 61 37 81 05
N° 3 Lotissement El Bahbouhi - Sidi Smail
Av.sidismail@sanlam.ma

SIDI YAHIA EL GHARB

ASSURANCES HIMMICHE

0537 30 03 47 / 08 08 52 86 91
0666 03 84 20
Hay El Wahda N°1 Groupe 4 Bloc A N°2
Assurances.himmiche@sanlam.ma

SIDI YAHIA ZAER

CVT SIDI YAHIA ZAER

0537 61 91 90
0668 71 92 88
Route Ain Aouda - Sidi Yahia Zaers - Temara
Assurances.sidiyahyzaer@sanlam.ma

SKHIRATE

CENTRE DE CONSEIL EN ASSURANCES

0537 74 24 32
0661 23 19 50
N° 45 Lotissement Riad Sekhirat
Assurances.centreconseilassurances@sanlam.ma

SMIMOU

BD SMIMOU

Avenue Al Massira - Centre Smimou - Smimou
Bd.smimou@sanlam.ma
Souk Larbaa

ASSURANCES NOVASSUR

0537 90 13 13
0661 93 32 70
N°3 Av.mohamed V
Assurances.novassur@sanlam.ma

SOUK SEBT

AV SOUK SEBT

0523 47 20 64
0662 75 14 95
Quartier Sidi Hadri Route Beni Mellal Souk Sebt
Agence.souksebt@sanlam.ma

TAFRAOUTE

AV ATLAS TAFRAOUTE

0528 80 14 65
0671 13 72 16
Route Ameln
Assurance.atlas-Tafraout@sanlam.ma

TAHANNAOUTE

AV TAHANNAOUTE

0524 48 40 14
0661 42 24 05
Bd Sidi Mohamed Oufares Tahannaoute
Assurances.tahannaoute@sanlam.ma

TALIOUINE

AV TAHANNAOUTE

0661 66 74 40
Taliouine Centre, Boulevard Med V
bd.taliouine@sanlam.ma

TAMELLALT

ASSURANCES TAMELLALET

0524 23 45 26
0667 05 82 43
30 Lot El Bahja Tamellalt
Assurances.tamellat@sanlam.ma

TAMESNA

AV TAMESNA

0537 61 91 46
0658 10 57 43
Groupe Ennajah Imm. Gh16 N° 10
Av.tamesna@sanlam.ma
Tanant

AV TANANT

0523 50 72 10
0622 49 20 40
Rez De Chaussée Quartier El Massira Tanant Centre
Assurance.tanant@sanlam.ma

TANGER

ASSURANCE AZDINE

05 39 36 55 36
0672 73 05 32
Avenue Royaume Arabie Saoudite - Quartier Sidi Bouhaja N° 3216
Assurance.azdine@sanlam.ma

ASSURANCE CHAAT

0539 94 52 08
0652 43 75 47
Avenue Mahatmaghandi 26 Etage 01 Apprt 06 (Adresse De Correspondance)
Assurances.chaat@sanlam.ma

ASSURANCES AFAILAL

0539 95 79 39
0661 16 75 38
48 Boulevard Moulay Ismail Résidence El Asri1 Rdc N 1 Tanger
Assurances.afailal@sanlam.ma

ASSURANCES AL GHALI

0539 37 11 98
0652 61 51 44
Avenue Imam Mouslim - Résidence Bouzina - Magasin N° 118
Assurances.elghali@sanlam.ma

ASSURANCES BOUMOUHSEN

0539 34 17 65 / 0539 34 17 66
0662 06 35 73
Résidence Hamza, Boulevard Moulay Youssef -Entre Sol, Tanger
Assurances.boumouhsen@sanlam.ma

ASSURANCES DU DETROIT

0539 93 28 31 / 0539 93 46 98
0661 14 97 86
8, Place De France - B.p 2089
Assurances.detroit@sanlam.ma

ASSURANCES EL KASRI

0539 95 98 99 / 0539 95 95 95
0661 72 78 36
Lot.ennahda 11 Av. El Qods
Assurances.elkasri@sanlam.ma

ASSURANCES HAIMOUD & BOURACHDI

0539 94 21 92
0670 07 02 98 / 0661 31 55 53
149 Avenue Mohamed V , Immeuble Mimouza N°16 - Tanger
Assurances.haimoudetbourachdi@sanlam.ma

ASSURANCES MOURABET

0539 33 41 77
0661 40 01 71
54.Bd. Pasteur 1er Étage N°29
Assurances.mourabet@sanlam.ma

AV TANGER AHLAN

0539 30 70 30
0661 40 71 63
Bd, Arabie Saoudite, Lot Al Oyoum, Rés Azizia N°76/78/80 , Appt N°7 - Tanger
Assurance.tanger-Ahlan@sanlam.ma

AV TANGER AL IRFANE

0539 39 21 21
0668 13 59 13
Immeuble 345, Route De Rabat
Agence.alirfane@sanlam.ma

AV TANGER MENARA

0539 38 42 70
0662 06 35 73
Tajziat Ousra El Manara N°22
Agence.menara@sanlam.ma

AV TANGER MOULAY RACHID

0539 90 47 12
0661 33 78 30 / 0661 15 23 46
Avenue Moulay Rachid - Résidence Aida Village - Immeuble 1 Magasin N°1
Avtanger.moulayrachid@sanlam.ma

AV TANGER TFZ

0531 00 06 16
0632 33 53 62
Propriété Al Farabi 71, Imm3 Rdc N° 7c, Tanger Gueznaya
Av.tangertfz@sanlam.ma

BD TANGER KAWACIM

Boubana, Hay Al Moujahidine, Immeuble Bab Al Jadida Bloc 39 N°129 Tanger Kawacim
Bd.tangerkawacim@sanlam.ma

BD TANGER MGHOGHA

0539 95 78 55
0667 01 07 51
Quartier Mghougha Kebira - Route De Tetouan - Tanger
Bd.tanger-Mghogha@sanlam.ma

CHAAIRI ASSURANCES

0539 34 31 90
0676 32 65 47 / 0661 10 57 08
Avenue De La Résistance Imm. 67 N° 3 - 90000 Tanger
Assurances.chairi@sanlam.ma

CM ASSURANCE CONSEIL

0539 35 24 20
0662 84 40 50
Hay El Majd Av Qods N° 123-Tanger
Assurances.chikhi@sanlam.ma

DAMAN SEGUROS

0521 02 07 30
0664 33 28 22
15 Lotissement Mediterannée 1 - Tzi N° 3 Tanja Balia - Malabata Mall
Daman.seguros@sanlam.ma

EL JIRARI ASSURANCES

0539 35 08 73
0668 70 28 07
Benimakada Lot Jirrari 3 Lot 1048
Assurance.eljirari@sanlam.ma

LA MAISON DE L'ASSURE

0539 42 08 03
0661 42 35 21
N° 108 Rdc Branes - Avenue Ibn Ardoun - Tanger
Assurances.lamaisondelassurance@sanlam.ma

MIRACLE ASSUR

0808 54 20 59
0649 98 31 53
Floencia, Rue Chahid Abdelhadi Tayib N° 8a - Tanger
Assurances.miracle@sanlam.ma

PRESTIGE ASSURANCES

0539 33 35 25
0662 60 20 04
Souani - Boulevard D'anfa N° 6 - Tanger
Assurances.prestige@sanlam.ma

TOTAL ASSUR

0700 06 75 95
0661 92 70 34
Avenue Al Qods Complexe Anouar 3 Bloc N° 70
Assurance.totalassur@sanlam.ma

TANTAN

ASSURANCES BENKHANFAR

0528 87 79 38
0662 19 21 76
Postale/27 Av Ibn Sina B.p 103 Tan Tan
Assurances.benkhanfar@sanlam.ma

TAOUNATE

BD TAOUNATE

Route Al Hoceim - Hay Amal
Bd.taounate@sanlam.ma

ASSURANCES EL BAKKOURI

0535 68 93 51
0661 35 18 28
Bd. Mohamed V - Route De Fes
Assurances.elbakkouri@sanlam.ma

TAOURIRT

BUREAU DIRECT TAOURIRT

0536 69 56 39
0666628639/0641 15 07 07
Boulevard Mly Abdellah - Quartier Takadoum - N° 158bis
Assurance.taourirt@sanlam.ma

TARGUIST

AV TARGUIST

0539 80 94 98
0661 18 78 59
Avenue Tetouan Lot Al Amal N° 54 - Targuist
Agence.targuist@sanlam.ma

TARMIGTE OUARZAZATE

ASSURANCES TARMIGTE

0524 85 47 47
06 63 58 80 07
Douar Tigami Lajdid - Tarmigte - Ouarzazate
Assurances.tarmigte@sanlam.ma

TAROUDANT

PSP ASSURANCES

0528 85 25 26
0661 47 67 14
Route Ouled Aarafa, Quartier Mhaita
Assurances.taroudant@sanlam.ma

TASSOULTANT SIDI MOUSSA

AV TASSOULTANT

0524 38 76 76
0697 15 76 90 / 0668 80 22 78
2325 Sidi Moussa - Tassoultante
Av.tassoultante@sanlam.ma

TATA

STE ASSURANCE NADINE

0528 80 25 77
0613 03 68 50
Avenue Mohamed V Près De La Banque Populaire Bp 1129
Assurances.nadine@sanlam.ma

TAZA

ASSURANCES TOUZANI

0535 67 39 40
0661 33 81 49
Imm Yaakoubia, Avenue Mohamed V, 1er Étage - Appt 1
Assurances.touzani@sanlam.ma

BD TAZA MOULAY YOUSSEF

0663-431003
Boulevard Mly Youssef- Immeuble Sebbane
bd.taza.moulay.youssef@sanlam.ma

FRIOUATO ASSURANCE

0535 28 24 20
0669 16 64 84
Immeuble Fathallah, Bd Mohamed 6 Cp 35000 Taza
Assurances.friouato@sanlam.ma

TAZARINE

ASSURANCE TAZARINE

0535 39 00 66
0661 63 00 03/0619 85 60 00/0671 96 46 39
Douar Tazarine
Assurances.tazarine@sanlam.ma

TAZNAKHT

AV TAZNAKHT

0524 84 13 57
0673 11 81 08
N°19 Avenue Moulay Abdellah Taznakht Province
D'ouarazate
Av.taznakht@sanlam.ma

TEMARA

ASSURANCES CHAHID

0537 60 41 60
0650 78 14 84
Immeuble 6, Magasin 12 Résidence Jardin Des Oudayas
Quartier Guich Des Oudayas
Assurances.chahid@sanlam.ma

ASSURANCES SARA

0808 65 30 62
0601 36 02 02
Temara Maghreb Al Arabi, Massira 2,Rc1302
Assurances.sara@sanlam.ma

ASSURANCES TEMASSUR

0537 64 18 41
0663 44 19 17
Avenue Hassan II.imm.2- Appt. 3
Assurances.temassur@sanlam.ma

LAKHALASSUR (EX. AV TEMARA MOULAY

DRISS)

0537 60 33 85
0668 09 72 81
Rc N°3 Résidence Michlifén 2 Bd Mly Driss 1er Massira 1
Temara
Assurances.lakhalassur@sanlam.ma

TEMSAMANE

STE ASSURANCE TEMSAMAN

0536 40 61 40
0661 95 70 14
Rue 01 N° 192 Krouna Centre Temsamane Province
Driouch
Assurances.tamsamane@sanlam.ma

TEMSIA

CVT TEMSIA

0528 31 91 40
0661 22 36 26
Centre De Visite Technique Temsia - Douar Ait Moussa
Cvt.temsia@sanlam.ma

TETOUAN

Assurances Amraoui
0539 71 16 43
0660 71 80 56
7. Av Khalid Ibn Oualid Quartier Louada - Tetouan
Assurances.amraoui@sanlam.ma

ASSURANCES EL KASIMI

0539 96 42 99
0661 29 91 81
17.Avenue Med V Appt.n°2
Assurances.elkasimi@sanlam.ma

ASSURANCES EL YACOUBI DU NORD

0539 70 90 70 / 0539 70 90 71 / 0539 70 90 72
0661 13 21 91
Av Des Far Residence Ismailia Bloc B N°3
Assurances.elyacoubidunord@sanlam.ma

ASSURANCES GUESSOUS ET BENET

0539 71 02 65/68 - 0539 70 28 44
0661 40 71 63
8. Av. 10 Mai -Tétouan
Assurances.guessousetbenet@sanlam.ma

ASSURANCES L HAMMANI

0539 99 73 49
0661 92 52 89
223 Av. des Far 1 Ettage N 2 Teouan
Assurances.lhammani@sanlam.ma

AV 9 AVRIL

0539 72 58 23
0661 29 91 81
Avenue Haj Mohamed Bennouna - Quartier Boujarrah -
Tetouan
Av9.Avril@sanlam.ma

BEN YERROU NOUROU ASSURANCES

0539 72 35 30
0660 32 12 15
113, Avenue Casablanca - 93002 Tetouan
Assurances.ahlealkhayr@sanlam.ma

TIFLET

ASSURANCES ZEMMOUR TIFLET

0537 51 12 82
0663 65 67 10
296 Avenue Mohamed V
Assurances.zemmourtiflet@sanlam.ma

CVT TIFLET

0537 51 53 22
0661 92 00 78
Tiflet, Km 2 Route De Rabat
Agence.tiflet@sanlam.ma

TINGHIR

ASSURANCES IGHIR

0524 83 53 65
0666 16 52 19
N°307 Av. Mohamed V
Assurances.ighir@sanlam.ma

ASSURANCES TINGHIR

0524 83 54 46
0661 86 80 92
412 Av. Mohamed V
Assurances.tinghir@sanlam.ma

TINJDAD

TIMKIT ASSUR

0535 78 60 09
0615 31 74 02
Tinjdad Centre
Assurances.timkt@sanlam.ma

TISSA

AV TISSA

0535 68 03 18
0661 67 33 22
Hay Al Massira Baladia Tissa
Assurances.tissa@sanlam.ma

TITMELLIL

ASSIANA ASSURANCES

0522 51 14 56
0664 70 99 11
Bd Attawhid, Hay Amal 1 - Tit Mellil
Assurance.assiana@sanlam.ma

TIZNIT

ASSURANCES AIT BAAMRANE

0528 60 22 55
0668 59 66 74/0661 38 61 44
21 Lotissement Al Wahda Cite El Youssefia Tiznit
Assurances.aitbaamrane@sanlam.ma

GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES BAHAMOU

0528 60 03 03
0661 08 26 10
N°4, Bloc C, Amicale Des Fonctionnaires, Tiznit
Assurances.bahmou@sanlam.ma

TLAT LOULAD

AV TLAT LOULAD

0808 50 70 21
0661 18 56 68
12, Bd Mohamed V - Tlat Loulad
Av.tlat-Loulad@sanlam.ma

YOUSOUFIA

ASSURANCE EDDAMAN

0524 66 03 33 / 0524 64 60 03
0613 01 75 88
Lot N° 83 Erac Hay Hassani N° 1
Assurances.eddaman@sanlam.ma

ZAGORA

ASSURANCES ZAGORA

0524 84 79 41
0661 33 63 34
65, Hay El Moussala Zagora 45900
Assurances.zagora@sanlam.ma

ZAIO

AV ZAIO

0536 33 92 58
0661 48 45 06
102,Bd Edakhla Hay Pam Zaio
Assurances.zaio@sanlam.ma

ZAQUIAT CHEIKH

BD ZAQUIAT CHEIKH

Hay Akkor Près De Achbarou Mohamed - Zaouiat
Cheikh
Bd.zaouiatcheikh@sanlam.ma

ZEGHANGHANE

ASSURANCES INTISSAR GOUDAN

0536 35 11 37
0623 33 82 74
126, Av. Y. Ben Tachefine B.p. 561
Assurance.intissargoudan@sanlam.ma

SEGURO ASBAI

0536 35 19 59
0667 07 15 35
Jaadar Centre - Route Pricipale Nador Zghanghane (En
Face Banque Populaire)
Assurances.zeghanghane@sanlam.ma

ZOUMI

BD ZOUMI

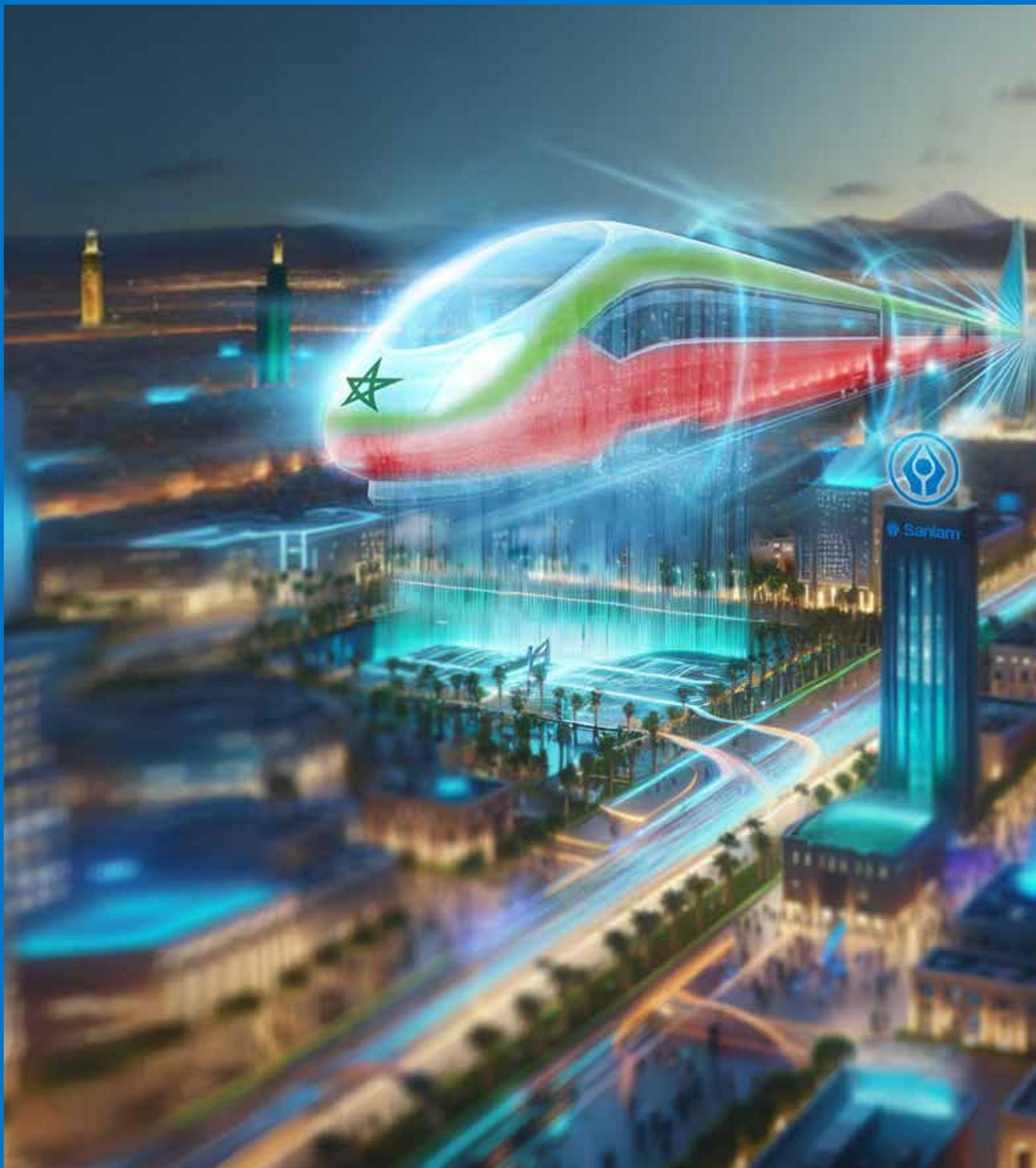
0537 89 00 68
0661 63 85 41
Hay Ain Adam Zoumi Centre Zoumi
Bd.zoumi@sanlam.ma

TABLEAU DE CONCORDANCE

RAPPORT
INTÉGRÉ
20
24

Tableau de concordance avec l'AMMC

Exigence AMMC	Chapitre	Numéro de page
Éléments Généraux d'information		
Présentation de l'entreprise	Sanlam Maroc en bref	p.9-10
Périmètre du reporting	Les informations contenues dans le rapport concernent le périmètre de consolidation de Sanlam Maroc, et l'ensemble des entités de l'entreprise. La période de reporting est basée sur l'année calendaire (1 ^{er} janvier - 31 décembre 2024)	
Analyse de matérialité	Notre démarche RSE et les indicateurs de performance Pas de nouvelle analyse de matérialité pour ce rapport (voir rapport 2023, p.33)	p.33
Méthodologie pour l'élaboration du rapport	Afin d'élaborer ce Rapport, toutes les entités ont été sollicitées et impliquées dans la collecte d'informations, à travers des entretiens, des questionnaires, de la collecte de documents et le renseignement de tableaux de bord d'indicateurs RSE. Le contenu du Rapport ESG a ensuite été validé par les différents contributeurs et par la Direction Générale	
Référentiels adoptés	La publication du Rapport ESG 2024 de Sanlam Maroc intervient dans le cadre de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières	
Vérification externe	Pas de vérification externe	
Éléments spécifiques		
Informations Environnementales		
Activités ayant un impact environnemental et mesures d'atténuation	Pas de nouveauté	
Litiges ou poursuites d'ordre environnemental	Aucun litige	
Informations en matière de gestion des déchets	Pas de nouveauté	
Informations en matière d'utilisation durable des ressources	Pas de nouveauté	
Informations en matière d'atténuation du réchauffement climatique	Pas de nouveauté	
Informations en matière de protection de la biodiversité	Pas de nouveauté	
Informations sociales		
Présentation de la politique de gestion des ressources humaines	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière de recrutement	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière de rémunération	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière de gestion des carrières	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière de formation	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière d'handicap	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière d'égalité H/F	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière de dialogue social et négociation collective	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Informations en matière de santé et sécurité	Une année riche sur le plan du Capital Humain	p.36-39
Indicateurs sociaux pour les 3 dernières années	Notre démarche RSE et les indicateurs de performance	p.34-35
Informations sur la gouvernance		
Informations sur la composition des organes de gouvernance	Des instances de gouvernance orientées vers la performance	p.15-17
Données sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants	Des instances de gouvernance orientées vers la performance	p.15-17
Mesures en faveur de l'éthique, la déontologie et la prévention de la corruption	Notre culture basée sur les meilleures pratiques de gestion des risques, de conformité et de transparence	p.40-41
Informations sur les parties prenantes		
Informations sur l'impact économique et social de l'activité de l'entreprise sur les populations locales ou les riverains et développement régional	Vers une assurance plus accessible et collaborative Sans cesse mobilisés envers la communauté	p.43-45 p.46-47
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Vers une assurance plus accessible et collaborative Sans cesse mobilisés envers la communauté	p.43-45 p.46-47
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Vers une assurance plus accessible et collaborative Sans cesse mobilisés envers la communauté	p.43-45 p.46-47
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Notre culture basée sur les meilleures pratiques de gestion des risques, de conformité et de transparence	p.42
Politiques et critères de sélection des parties prenantes	Notre démarche RSE et les indicateurs de performance	p.33
Autres		
Présentation de la démarche RSE de l'entreprise	Notre démarche RSE et les indicateurs de performance	p.33
Principales réalisations sur les 3 derniers exercices	Notre démarche RSE et les indicateurs de performance	p.34-35
Changement majeur au sein de l'entreprise	Aucun changement majeur	



Assurance Non-Vie | Assurance Vie

Sanlam Maroc | 216, Bd Zerktouni | CP : 20000 | Casablanca, Maroc

Sanlam Maroc - société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances. RC Casablanca : 22.341. CNSS : 167.8541 - Taxe professionnelle : 355.11.249
IF : 01084025 - ICE : 000230054000034

T +212 522 42 06 06
F +212 522 20 60 81
sanlam.ma

